

FAN

Lire en page 23

Une affaire d'espionnage tourne court en Suisse

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

SCHWARZENBACH : GRAND DÉBAT AU NATIONAL

BERNE (ATS). — Après avoir approuvé l'aide financière au canton de Genève (participation aux charges pour les organisations internationales), de 30 millions de francs pour les années 1970 à 1975, le Conseil national a abordé mardi son grand débat sur l'initiative Schwarzenbach, qui se poursuivra aujourd'hui.

Tous les porte-parole des groupes se sont prononcés contre cette initiative qualifiée de dangereuse, émanant d'un esprit cynique et fanatique.

Sur le plan économique, le départ en masse des travailleurs étrangers entraînerait la fermeture de nombreuses entreprises. Il en résulterait du chômage pour la main-d'œuvre suisse.

Il n'est pas nécessaire, estime la commission, de présenter un contre-projet. Les mesures législatives suffisent pour stabiliser l'effectif de la main-d'œuvre étrangère. Il n'est pas encore certain, toutefois, que tout le

monde se rallie au schéma élaboré par l'O.F.I.A.M.T.

Ce schéma, M. Schwarzenbach l'a trouvé insuffisant. C'est, a-t-il dit, une simple manœuvre pour faire échouer l'initiative. Le Conseil fédéral joue avec le feu, il trompe l'opinion publique.

(Lire en avant-dernière page la relation complète de ce débat.



LAUSANNE EN FÊTE REÇOIT LE CONSEILLER FÉDÉRAL GRABER

Enfants en costumes, autorités, gendarmerie en grande tenue d'apparat : Lausanne a brillamment reçu hier le conseiller fédéral Graber. A Fribourg déjà, les autorités avaient salué le nouveau conseiller fédéral. A Oron, première station sur sol vaudois nouvel arrêté avec réception par une délégation du Conseil d'Etat vaudois. A Lausanne, le syndic M. Chevallaz et les autorités communales et cantonales attendaient M. Graber. Notre photo ASL : de gauche à droite M. Schumacher, président du Conseil d'Etat, Mme Graber, M. Bovard, chancelier, M. Graber et M. Tschudi. Lire en pages régionales le détail de la réception

LES IDÉES ET LES FAITS

Un bilan de six mois

C'EST un double bilan, à la fois de politique intérieure et de politique extérieure, qu'a dressé à la télévision M. Georges Pompidou, six mois après son avènement au pouvoir. Il est apparu sur le petit écran ferme, un peu austère, mais empreint d'une volonté de persuasion. Il est indéniable que, depuis quelques semaines, le plan de M. Giscard d'Estaing commence à produire ses effets. Les grèves vont en s'apaisant. La convention conclue avec l'Electricité de France a rassuré la population. Le déficit de l'Etat a été diminué de moitié. Les exportations accusent une sensible reprise, tandis que la consommation intérieure, cause d'inflation, est en baisse. Le Français revient à l'épargne en cette fin d'année.

Mais M. Pompidou sait qu'il faut accorder une contrepartie aux classes déshéritées. Le salaire minimum garanti (S.M.I.G.) a été transformé en salaire de croissance. Revenant sur une thèse chère à M. Chaban-Delmas, le président de la République entend développer l'«actionariat» ouvrier. C'est une forme de participation. D'autres pourraient être étudiées et poussées plus loin. On sait que la C.G.T. communiste repousse toute idée de collaboration dans le cadre du régime actuel. Sur son maintien, M. Pompidou continue à se montrer intransigeant. C'est de l'intérieur que se feront les réformes.

Au reste, les autres syndicats paraissent avoir entendu l'appel. Restent les revendications des universitaires, des petits artisans, des commerçants et des agriculteurs.

Ici, l'orateur a été moins explicite, sauf à rassurer cette dernière catégorie, en insistant sur le fait qu'elle tirerait bénéfice du régime financier agricole négocié présentement au Marché commun.

Car, on le pense bien, c'est à la conférence de la Haye qu'en politique extérieure, le chef de l'Etat a consacré une large part de son exposé. Il veut l'Europe, mais, à l'instar de son prédécesseur, une Europe des patries et des réalités, et non quelque vague Europe supranationale. C'est pas à pas qu'on parviendra, par la méthode d'une négociation continue (approfondissement), à organiser l'Ouest de notre continent : les Six et puis les autres.

C'est dire que M. Pompidou n'oppose plus un veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. Mais il dépend d'elle désormais, au cours des rencontres qui se dérouleront, de savoir ce qu'elle veut.

On aura remarqué aussi l'allusion significative à la Méditerranée. La France ne souhaite plus être absente de ce qui fut le «mare nostrum» des Romains. En conséquence, elle songe à renouer avec le Maghreb. Avec le Maroc, les relations diplomatiques viennent d'être rétablies, et avec la Tunisie, ce sera chose relativement aisée. Nous craignons que l'affaire soit plus compliquée avec l'Algérie ou la Libye sous influence soviétique. Par-delà, c'est le Proche-Orient qui est en cause. Paris ne s'en désintéresse pas. Les préoccupations d'une présence politique de la France dans le monde sont réelles chez M. Pompidou. Voilà de quoi rassurer les gaullistes les plus impénitents.

René BRAICHET

PROCÈS EL-AL: LE DÉFENSEUR DES PALESTINIENS PLAIDE L'HOMICIDE PAR NÉGLIGENCE

WINTERTHOUR (ATS). — Ni fier ni déplacé, ni mépris. Me Walter Huber, défenseur d'office des trois accusés palestiniens, a déclaré que, bien que n'étant pas officiellement mandaté par ses clients, et que ceux-ci n'aient pas voulu lui par-

ler, il remplirait les devoirs de sa charge. Il prie le tribunal de ne pas considérer le mutisme des inculpés comme une manifestation de fierté déplacée ou de mépris, car il s'agit d'une consigne qui leur a été donnée. Selon Me Huber, l'attentat a été conçu avec une connaissance approfondie des caractéristiques.

LES RÉSERVOIRS N'ÉTAIENT PAS VISES Les Palestiniens ne cherchaient pas à toucher à tout prix le Boeing d'El-Al par leurs coups de feu, assure en substance le défenseur des trois inculpés arabes. De même, les engins pyrotechniques qu'ils ont lancés n'étaient destinés qu'à éclairer la scène pour éviter d'atteindre des personnes et étaient sans danger pour l'appareil. Le seul but du commando : clouer la machine au sol.

Etant donné que les auteurs de l'attentat ne visaient pas à tuer des êtres humains, poursuit Me Huber, on ne peut les accuser ni d'assassinat, ni de meurtre, mais tout au plus d'homicide par négligence (art 117 CPS) ou de mise en danger de la vie d'autrui (art. 129 CPS). De plus, affirme le défenseur d'office, ses clients sont victimes d'une erreur de droit si on leur applique l'art. 145, 2 CPS (dommages à la propriété par bassesse de caractère) et doivent être acquittés de ce chef d'accusation. El-Al demande une réparation de 250.000 francs, ce qui est modeste si l'on envisage le prix d'un Boeing.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Des images qui se passent de commentaires : 3 morts (ASL)

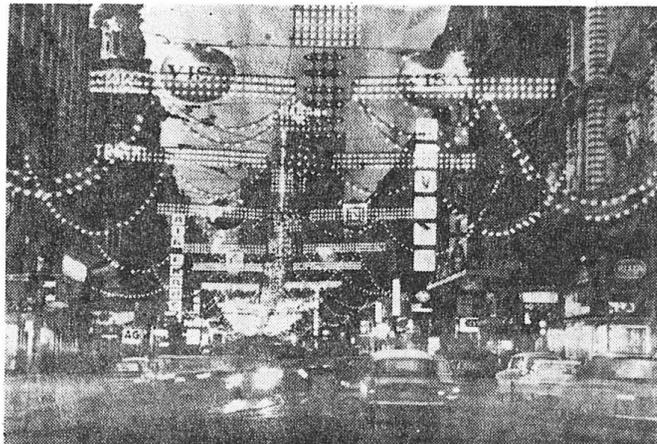
Effroyable collision de voitures Verglas: 3 tués sur une route zuricoise DEUX VICTIMES ONT ÉTÉ BRÛLÉES VIVES

WINTERTHOUR (ATS). — Un grave accident de la circulation s'est produit lundi vers 22 h 45 sur une route verglacée entre Kempthal et Tagelswangen. On déplore trois morts — dont deux personnes brûlées vives — et un blessé très grièvement atteint.

Les victimes sont : M. Walter Wirth, 47 ans, et sa fille Erika, âgée de 17 ans, tous deux de Winterthour, ainsi que l'ami d'Erika Wirth, le jeune Hans-Ulrich Weiss, mécanicien, 19 ans, de Lindau (ZH).

(Lire la suite en avant-dernière page)

NOËL À BRUXELLES



Comme toutes les villes, grandes ou petites, à l'approche de Noël, Bruxelles offre un aspect féerique. Ses principales rues sont illuminées «a giorno». Le boulevard Adolff-Max en est un exemple éloquent (Téléphoto AP)

LA GRIPPE DE HONG-KONG FAIT RAGE MÊME AU LIBAN

PARIS (AFP). — L'épidémie de grippe ignore les frontières et sévit sur toute l'Europe. Elle étend même ses ravages sur les rives ensoleillées du Liban où plus de 60 pour cent de la population sont déjà atteints.

Dans la péninsule balkanique, l'épidémie qui, depuis le début du mois, sévit en Yougoslavie où l'on compte plus de cent mille malades, a fait déjà sept victimes, dont trois à Banja-Luka, la ville de Bosnie ravagée le 27 octobre dernier par un tremblement de terre.

En Allemagne fédérale, où le chancelier Willy Brandt lui-même souffre de la grippe, l'identité du virus qui sévit actuellement dans tout le pays n'a pas encore été établie.

Plus au nord, la Suède n'a pas encore été sérieusement touchée et les cas de grippe constatés ne dépassent pas la moyenne normale pour cette période de l'année. Les services de la santé publique sont cependant en état d'alerte, quelques cas graves ayant été constatés dans des régions proches des pays voisins du Danemark et la Norvège, qui sont eux-mêmes atteints.

Deux pays semblent encore épargnés par le virus grippal, la Finlande où, jusqu'à présent, un seul «cas certain» de grippe a été constaté, et l'Union soviétique. Les autorités médicales des deux pays prévoient cependant que l'épidémie pourrait faire son apparition sur leurs territoires respectifs à la fin de décembre ou au début janvier.

Neige à la Chaux-de-Fonds : mesures urgentes envisagées (Page 7)

Un jeune ouvrier tué à Estavayer (Page Jura - Fribourg)

Gros vol dans une bijouterie de Nyon (Page 23)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 11

Les sports : pages 17 et 19

Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les boures : page 21

L'actualité nationale : page 23

La tyrannie du mètre carré

Quatre mille francs le mètre carré : c'est le tarif dont nous avons fait état hier dans une dépêche relative à l'achat éventuel d'un immeuble, à Berne, pour les bureaux de l'administration fédérale.

C'est beaucoup d'argent, diront les petites gens. Le prix n'est pas injustifié, répondent les «professionnels», songeant à la «situation» au cœur de la capitale.

En réalité, le mètre carré, au centre des grandes villes, n'a plus de... prix. A Zurich, à Bâle, les taux sont souvent beaucoup plus élevés encore qu'à Berne. A Genève, la denrée la plus rare et la plus coûteuse n'est ni l'or, ni le platine, le diamant (ou le vison...), mais le mètre carré. La spéculation et les «affaires» qui se développent autour de cette rareté sont faciles à imaginer.

L'intérêt public, qui est aussi celui du citoyen en tant qu'individu, y perd, hélas, très souvent ses droits. Puisque seules quelques grandes administrations ou puissants groupes industriels ou financiers peuvent s'offrir le mètre carré à un tarif astronomique, le cœur des villes, à l'Ouest comme à l'Est, s'en ressent.

Douloureusement, est-on tenté d'écrire. Car il se dessèche et se déshumanise. Jadis, les habitants s'y donnaient rendez-vous pour déambuler, discuter, boire un verre ensemble, laisser couler la vie sans hâte. Les boutiques, échoppes et auberges y étaient nombreuses et accueillantes. Leur emplacement maintenant est occupé par des bureaux, de grands immeubles rébarbatifs, des gratte-ciel où, partout, l'on affiche «fermé» dès cinq heures ou six heures du soir.

Est-il distraction plus sinistre que de se promener dans le bas de Manhattan, à Wall Street, un soir, un samedi ou un dimanche ? On se croirait dans une formidable tombe, au fond de laquelle l'âme la mieux chevillée au corps attrape la chair de poule.

Mais nos petites villes ne sont pas non plus à l'abri de cette déshumanisation. Où donc nous rencontrerons-nous demain, dans nos charmantes cités, pour nous dire que nous avons plaisir à nous voir, pour nous échanger nos idées ou pour nous faire part de nos désaccords ? Devrons-nous subir la tyrannie du mètre carré au point de devenir à jamais des étrangers les uns pour les autres ?

R. A.

# VILLE DE NEUCHÂTEL

**Résultat des pêches dans le lac de Neuchâtel**  
 Brochets : faibles.  
 Palées : bonnes.  
 Perches : nulles.  
 Platets : moyennes.

## Le personnel d'ASSA à notre journal



Le personnel d'ASSA (Annonces suisses S.A.) est venu visiter notre journal hier soir. Il a été reçu par MM. Aeschelmann, directeur, et Fabien Wolfarth, secrétaire général. Nos hôtes parcoururent les salles de la rédaction en compagnie de M. Jean Hostettler, rédacteur en chef. Ils se dirigèrent ensuite vers les ateliers pour y découvrir les multiples rouages de la technique d'un quotidien. Une collation mit fin à cette soirée.

(Avipress - J.-P. Baillo)

### Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 13 décembre. Gremaud, Laurent-Alain, fils d'Etienne-Charles, droguiste à Boudry, et de Jeannine-Claire, née Gross; Schweizer, Michael-Jan, fils de Maurizio-Samuèle, physicien à Colombier, et de Helga, née Pärzold. 14. Geiser, Sébastien, fils de Pierre-Alain, faiseur d'étampes à Fontainemelon, et d'Emy, née Chamla.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 15 décembre. Bernaschina, Jean-Paul, dessinateur, et Morata, Maria del Sagario, les deux à Neuchâtel; Vuilliomoni, Roger-Henri, coiffeur à Neuchâtel, et Schild, Rose-Marie, à Peseux; Gottreux, Georges-René, employé de bureau à Neuchâtel, et Epiney, Elise, à la Chaux-de-Fonds.

**DÉCÈS.** — 13 décembre. Glasson née Bürgi, Jeanne, née en 1894, ménagère au Landeron, veuve d'Armand-Albert.

**La C.C.A.P.**  
 garantit l'avenir de vos enfants  
 Tél. (038) 549 92 Neuchâtel  
 Agent général: Chs Robert

### AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

**EXPOSITIONS**  
**M. de LEEUWE**  
**G. REINHARDT**  
 CE SOIR de 20 à 22 heures  
 GALERIES DES AMIS DES ARTS  
 MUSÉE DES BEAUX-ARTS, Neuchâtel

**DISCOUNT**  
 Portes-Rouges 20

### JANDARY

renovator Hair-Tonic  
 emballage cadeau  
 1 flacon + 1 brosse à cheveux

13<sup>70</sup> au lieu de 19<sup>70</sup>

**CHAPELLE DE LA ROCHETTE**  
 Mercredi 17 décembre, à 20 heures  
**FÊTE DE NOËL**  
 Chacun est cordialement invité.

**Futures mamans**  
 demain, de 14 h 30 à 15 h 30

**PUÉRICULTURE**  
 Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17

### Naissances

Monsieur et Madame Max SCHLAEPFER-TANNER et leur fille Ruth ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

**Daniel-Max**  
 16 décembre 1969  
 Maternité Pournalès Scierie Cornaux

### COMMUNIQUÉ

Un peu moins de lumière chez nous...

Les passants qui débambuleront dans les rues de certaines villes romandes dans la soirée du samedi 20 décembre se demanderont s'il y a une panne de courant en voyant les décorations de fêtes éteintes, comme aussi certaines vitrines de magasins... Le vrai motif de cette obscurité, c'est que le Mouvement populaire des familles (MPF) a demandé, en signe de solidarité avec les populations du tiers monde, que les décorations de Noël ne soient pas allumées durant cette soirée. Il demande que le produit de l'économie de courant soit versé à une organisation travaillant concrètement dans un pays en voie de développement. Vous pouvez soutenir une action concrète du MPF dans le nord-est brésilien: il s'agit de la création d'un atelier-école de menuiserie destiné à former des ouvriers qualifiés. Ce projet a l'accord de la Coopération technique suisse. Le Compte de chèque est: MPF - Action Brésil - 10-18 527 Lausanne.

Quelle classe!

Venez examiner tout à votre gré l'allure de ce meuble d'un prix très abordable, conçu dans l'esprit de la haute époque espagnole.  
 Membres Meyer, Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital.  
 Tél. (038) 5 75 05.

## Avis mortuaires

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4:7.

Mademoiselle Marie Malherbe, à Vernéaz;  
 Madame et Monsieur Joseph Gaudard-Baridon, à Vaumarcus;  
 Monsieur Willy Baridon, à Vernéaz;  
 Monsieur Armand Junod, ses enfants et petits-enfants, à Vernéaz, la Chaux-de-Fonds, Concise et Montalchez;  
 Monsieur et Madame Louis Baridon et famille, à Fiez,  
 ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,  
 ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame**  
**veuve Paul BARIDON**  
 née Elise MALHERBE

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 76 ans, après une courte maladie supportée avec courage.

Vernéaz, le 15 décembre 1969.  
 O vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que la terre est un exil. Le ciel notre patrie. C'est là que j'espère vous revoir un jour.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 18 décembre 1969, à 14 h 15, au cimetière de Vaumarcus.

Culte au domicile à Vernéaz, à 13 heures.  
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Guido Gerosa, à Neuchâtel;  
 Monsieur et Madame Silvio Gerosa et leur fils Alain, à Genève;  
 Madame veuve Merlo-Gerosa, à Genève;  
 Madame Ida Dellacasa-Gerosa, à Stabio, Tessin;  
 Madame veuve Cassina-Gerosa, à Genève;  
 Monsieur Gino Gerosa, à Neuchâtel;  
 Monsieur et Madame Silvio Gerosa et leur fille Laurence, à Neuchâtel;  
 Monsieur et Madame Antonio Pozzi, à Riva San-Vitale, Tessin,  
 ainsi que les familles parentes et alliées,  
 ont le grand chagrin de faire part du décès subit de

**Monsieur Charles GEROSA**  
 leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, cousin et ami, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 84<sup>me</sup> année.

Neuchâtel, le 16 décembre 1969. (Fahys 77)

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1:12.  
 L'enterrement aura lieu jeudi 18 décembre, Office d'enterrement en la chapelle du crématoire, à 11 heures.  
 Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

**R. I. P.**  
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité directeur du Neuchâtel-Sports a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Charles GEROSA**  
 père de Monsieur Guido Gerosa, membre dévoué du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La section PRO-TICINO de Neuchâtel a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Charles GEROSA**  
 père de Monsieur Guido Gerosa, membre actif.

L'Association des contemporains 1918 de Neuchâtel et environs a le pénible regret de faire part du décès de

**Monsieur Charles GEROSA**  
 père de Monsieur Guido Gerosa, membre actif.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Edouard-W. Pétremand, à Grenoble;  
 Madame et Monsieur Paul Huguenin-Pétremand et leurs fils, à Neuchâtel;  
 Monsieur et Madame Jean Pétremand et leur fils, à Genève;  
 Madame Alice Pétremand, à Neuchâtel;  
 Mademoiselle Anne Pétremand, à Neuchâtel;

Les familles parentes et alliées Meystre, Perrenoud, Bridel, à Neuchâtel, Muller en Afrique, Rosendahl en Hollande, Janner à Bâle et Buenos-Aires,  
 font part du décès de

**Madame**  
**Edouard-W. PÉTREMANT**  
 née Marthe KLAUSER

leur chère femme, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, lundi 15 décembre, à Grenoble, après une longue maladie.

Grenoble, av. Alsace-Lorraine 18, Isère (France).

Or, maintenant, ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance et la charité.

Madame Jean Eich et ses enfants Christian, Joëlle, Jacques et Danièle, à Etupes (Doubs), France;  
 Monsieur et Madame Edouard Schumacher et leur fille Valérie, à Colombier, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Jean EICH**  
 leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa et oncle, enlevé subitement à leur affection, à l'âge de 56 ans.

Boncourt, le 15 décembre 1969.  
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Oscar Vuille-Gaille, à Colombier;  
 Monsieur et Madame François Degoumois-Vuille et leur fils, à Neuchâtel,  
 Mademoiselle Anne-Marie Vuille, en Ecosse;  
 Monsieur Jean-Louis Gaille, à Hauterive;  
 Monsieur et Madame Maurice Schiess-Gaille et leur fils, à la Chaux-de-Fonds,  
 Michel Gaille, à Bienne;  
 Monsieur et Madame André Ellenberger-Gaille, à Colombier;  
 Madame Marie Schreiner-Gaille, ses enfants et petits-enfants, à Hauzenberger (Allemagne);  
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Abraham Tribolet;  
 Mademoiselle Marié Erard,  
 ainsi que les familles parentes et alliées,  
 ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Louis GAILLE

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, subitement, lundi, dans sa 81<sup>me</sup> année.

La Chaux-de-Fonds, le 15 décembre 1969.  
 L'incinération aura lieu jeudi 18 décembre.  
 Culte au crématoire, à 10 heures.  
 Le corps repose au pavillon du cimetière.  
 Domicile mortuaire: 3, rue de la Concorde.

Prière de ne pas faire de visite  
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Sombre était le chemin où longtemps j'ai marché solitaire, pour te rejoindre, Mami, dans l'Eternité.

**Souvenir**  
**Madame Louis GAILLE**  
 née Marguerite TRIBOLET  
 1890 - 1963

### Concert à l'hospice de la Côte

Récemment, une petite soirée récréative a été offerte aux pensionnaires de l'Hospice de la Côte à Peseux. Elle a été donnée par un petit groupe de la Société des contremaitres de Peseux qui a divertis les dames âgées par ses chants, ses petites histoires drôles et quelques morceaux d'accordéon. Les pensionnaires étaient ravis d'avoir passé un aussi beau moment.

### REMERCIEMENTS

La famille de **Monsieur Samuel GENTIL** profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus durant ces jours douloureux, exprime ses remerciements sincères à toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.  
 Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.  
 La Sagne, décembre 1969.

### La famille de

**Madame**  
**Huberte SUMI-WAMPFLER**  
 très émue par les nombreux témoignages d'affection reçus pendant la maladie, et lors du décès de leur chère maman et sœur, se trouvant dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, exprime à tous sa reconnaissance pour les présences, les messages et les envois de fleurs, qui ont été appréciés tout spécialement durant les pénibles journées qu'elle vient de traverser.  
 Couvet, le 12 décembre 1969.

### IN MEMORIAM

**Edouard MAGNIN**  
 sergent de gendarmerie  
 1959 — 1969  
 20 décembre  
 10 ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste dans nos cœurs.  
 Ta famille.

Monsieur Gustave Secrétan-Bergier, à Lausanne;  
 Monsieur et Madame Hubert Secrétan-Levasseur, à Genève;  
 Madame et Monsieur Jean-Claude Badoux-Secrétan et leurs enfants Nicole, Olivier et Marjolaine, à Lutry;  
 Monsieur et Madame François Secrétan-Adenot, à Cortaillod;  
 Monsieur et Madame Rodolphe Bergier-Steiner, à Belmont, leurs enfants et petits-enfants;  
 Le professeur et Madame Jacques Bergier-Moreillon et leurs enfants, à Lausanne;  
 Madame Carlitta Warnery-Bergier, à Morges, ses enfants et petits-enfants;  
 Madame Charles Bergier-Reymond, à Lausanne, ses enfants et ses petits-enfants;  
 Madame Germaine Morris-Secrétan, à Londres, et famille;  
 Monsieur et Madame Daniel Secrétan-Riss, à Dornach, et famille;  
 Madame et Monsieur Robert Dunant-Secrétan, à Genève, et famille;  
 Madame et Monsieur Jean Denkinger-Secrétan et famille, à Genève;  
 Madame Jacques Secrétan-Bron, à Dardagny, et famille;  
 La famille de feu Paul Baechtold-Secrétan;  
 Le docteur et Madame Alfred Bergier-Raccaud, à Aubonne, et famille;  
 Madame Carlitta Vidal-Bergier, à Lausanne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
 ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Madame Gustave SECRÉTAN

née Marianne BERGIER

leur bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 16 décembre 1969, dans sa 66<sup>me</sup> année.

Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.  
 Jean 8:12.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, vendredi 19 décembre.  
 Culte au temple de Saint-Luc, Pontaise, à 14 h 30.  
 Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire et de la famille: quartier de la Violette 7, Lausanne.  
 Cet avis tient lieu de faire-part

Le Conseil d'administration  
 La Direction et  
 Les Collaborateurs de l'entreprise  
**Walo Bertschinger S.A.**  
 ont le douloureux devoir de faire part du décès de

## Monsieur

# Hans MATHYS-BERTSCHINGER

ingénieur E.P.F.  
 administrateur délégué

survenu brutalement dans un tragique accident de ski.

Pendant 23 ans, Monsieur Mathys s'est donné inlassablement et avec une rare compétence au développement de l'entreprise.

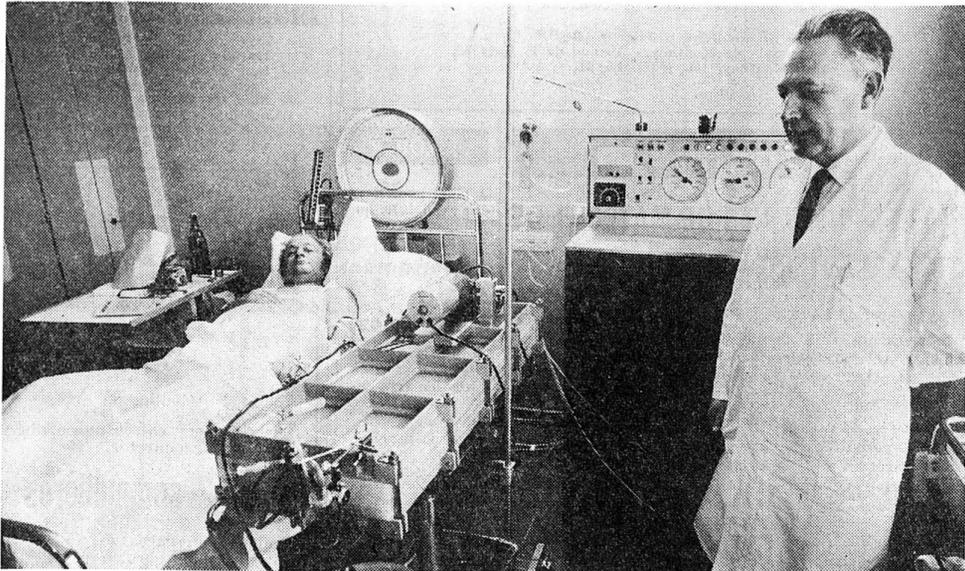
La richesse de sa personnalité, sa profonde humanité, laisseront dans nos cœurs un souvenir inoubliable et vénéré.

Les obsèques auront lieu jeudi 18 décembre 1969, à 15 heures, à Zurich, Fraumünsterkirche.

**Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser aux institutions de bienfaisance**

L'hôpital de la Providence dispose désormais de deux reins artificiels

IL EN MANQUE ENCORE SIX DANS LE CANTON



Les expériences menées en Afrique du Sud par le Dr Barnard, puis la vague de greffes du cœur qui a déferlé sur le monde entier ont sensibilisé l'opinion publique aux greffes d'organes, mais on a peu parlé de celles des reins, probablement parce qu'elles posent moins de problèmes que d'autres.

dès 1912, des médecins se sont préoccupés d'épurer le sang des malheureux dont les reins ne fonctionnaient pas, ou mal. Car l'unique fonction du rein est celle d'un filtre qui débarrasse l'organisme des toxines qui s'y accumulent. Le principe de l'appareil consistait — et consiste toujours — à faire passer tout le sang du malade dans un filtre artificiel sélectif, c'est-à-dire retenant certaines substances et en laissant passer d'autres.

en aide. L'idée a fait son chemin de décharger peu à peu les polycliniques universitaires en équipant des centres régionaux, de manière aussi à éviter aux patients de trop longs trajets. Car une hémodialyse dure de huit à douze heures et il en faut deux par semaine...

sur les malades qui se succèdent chaque jour.

DES PROBLÈMES INSOLUBLES La Suisse, actuellement, dispose de quatre-vingts reins artificiels qui permettent de soigner de 120 à 160 malades. Il en faudrait, pour ne laisser mourir personne d'insuffisance rénale, 40 de plus, si bien qu'à l'heure actuelle, seuls sont admis dans les centres d'hémodialyse les malades âgés de 15 à 50 ans, les pères ou mères de famille nombreuse, les individus ayant de grosses responsabilités sur le plan national, et ceux dont le cas n'est aggravé par aucune autre maladie. Les médecins, comme chaque fois qu'il s'agit d'appliquer un traitement difficile et très coûteux (la séance d'hémodialyse coûte de 250 à 350 fr.) doit choisir: qui laisser vivre, qui laisser mourir?

A LA CHAUX-DE-FONDS AUSSI Le problème, d'ici à quelques mois ou quelques années, ne se posera plus dans le canton de Neuchâtel: le corps médical espère vivement que les malades du Haut, dans un avenir proche, pourront se faire «épurer» sur place, à la Chaux-de-Fonds probablement.

RENTABILITÉ POSITIVE Le rein artificiel coûte 25,000 fr., et la séance de dialyse tous frais compris — revient à plusieurs centaines de francs. Le bilan est, financièrement, positif, puisque l'opération est la seule qui permette aux malades des reins d'exercer une activité économique normale. Et peut-on parler de rentabilité lorsqu'il s'agit de vies humaines, d'autant que la dialyse, souvent, permettra d'accomplir une greffe, d'attendre le moment d'y procéder ou de recourir à un éventuel rejet? L'importance économique du procédé est telle, d'ailleurs, qu'il est discuté un peu partout à l'échelle gouvernementale et qu'en Suisse, une commission médicale planifiée, sur le plan national tout ce qui a trait à l'hémodialyse, tant du point de vue scientifique qu'économique et social.

La jeep dérape: une blessée

Le margouillis et la neige sont responsables de l'accident qui s'est produit hier vers onze heures trente, à l'extrémité nord du pont du Mail. Une jeep des Services industriels roulait en direction de la ville. Son conducteur, M. Rodolphe Martinet, avait l'intention de tourner à gauche pour emprunter le pont, et dut freiner afin de laisser passer des voitures qui arrivaient en sens inverse. Le jeep dérapa, se mit en travers et coupa la route d'une auto que conduisait M. Blaise Godet, de Neuchâtel. Sa passagère, Mme Suzette Secrétan, a été seule victime du choc qui suivit. Elle a heurté avec sa tête le pare-brise et souffre d'une profonde coupure au front. Elle a été hospitalisée aux Cadolles. Les deux véhicules ont subi de légers dégâts.

UN PROJET DE L'I.S.P. UNE «ÉCOLE DE MÉTIER» POUR LES FUTURS CORPS DE POLICE DES VILLES ET DES CANTONS

Dans quelques années, la formation des policiers sera on ne peut plus complète en Suisse, et l'Institut suisse de police et Neuchâtel seront à l'origine de cette évolution. Aux cours de perfectionnement d'une durée de quelques jours qui seront toujours le propre de l'I.S.P., s'ajoutera, on le sait, mais assurée cette fois par la nouvelle Ecole suisse de police, une formation de base destinée à remplacer une partie des écoles de recrues organisées par les villes et les cantons. Enfin, les chevilles ouvrières de l'I.S.P., autrement dit MM. Willy Bleuler et G. Béguin, souhaitent pouvoir lancer dans moins de trois ans une véritable «école professionnelle» de police qui s'adresserait à des jeunes gens âgés de 16 à 20 ans désireux d'embrasser cette carrière et qui suivraient alors un cours de trois ans à Neuchâtel. Cette école de métiers deviendrait donc le troisième volet de l'Institut suisse de police.

VIGNOBLE

BOUDRY Conseil général PESEUX

Le sort d'une maison du passé

Le vieux Pesieux se transforme et l'information que nous avons publiée hier le confirme. On pouvait s'interroger sur le sort de la jolie maison du XVIIIe siècle qui fut celle du notaire Roulet, à la rue du Château. Selon les renseignements qui nous ont été communiqués, elle ne sera pas touchée par la pioche des démolisseurs. Le groupement financier (et non l'entrepreneur) qui l'a acquise en même temps que les terrains du quartier des Pavés où il construira des propriétés par étages, a en effet donné à ce propos des assurances aux autorités communales.

AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL Il loue une machine à coudre et la vend

Le tribunal de police de Neuchâtel siègeait hier sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de Mme C. Quinche qui remplissait la fonction de greffier. S. M. était prévenu d'abus de confiance. Il lui était reproché d'avoir vendu une machine à coudre qui ne lui appartenait pas, puisqu'il l'avait louée auprès d'un magasin spécialisé. S. M. invoqua à l'audience ses difficultés financières, et partit fort surpris lorsque le juge lui rappela une précédente condamnation pour abus de confiance, où il s'agissait de machine à laver cette fois-là. Compte tenu de ces précédents judiciaires, le tribunal prononça une peine de 20 jours d'emprisonnement ferme et mit à la charge du prévenu les frais de la cause arrêtés à 20 francs.

Le temps d'y réfléchir, renvoyant son jugement à la semaine prochaine. Il y a à quelques années, C.H. avait été condamné à une courte peine d'emprisonnement avec sursis pour avoir pillé quelques caves à vin avec l'aide de camarades. Avant que le délai d'épreuve n'arrive à expiration, C.H. eut une petite affaire d'ivresse au volant, ce qui posait hier la question de la révocation du sursis. Etant donné la nature très différente de ces deux infractions, et compte tenu de la personnalité sympathique de C.H., le tribunal se borna à prolonger le délai d'épreuve d'une année, ainsi que la loi lui en laisse la possibilité.

négligé de demander l'autorisation nécessaire pour faire une petite transformation à son chalet de week-end. Mais la négligence est elle-même punissable et G. S. se vit condamner à 50 fr. d'amende.

Souvent des toxicomanes

Une insuffisance rénale imposant de pratiquer régulièrement des hémodialyses peut être provoquée par une maladie infectieuse, par des facteurs héréditaires ou par empoisonnement. Mais sait-on que la toxicomanie est une grande pourvoyeuse de reins artificiels? La phénacétine, en particulier, qui entre dans la composition de nombreux analgésiques, fait des ravages dans les reins. Et ce sont ces comprimés-là qui sont en vente libre et dont abusent trop souvent les toxicomanes-ouvriers soumis au rythme haletant du travail à la chaîne. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les fabricants de phénacétine, dont certains ont été jusqu'à installer des distributeurs automatiques de comprimés près de chaînes de montage, ont participé au financement des reins artificiels en Suisse...

Les billets CFF du dimanche

Les CFF mettront en vente, dès le samedi 20 décembre, les billets du dimanche. Le billet simple course est valable pour le retour: départ le samedi de retour le dimanche, double course le dimanche ou aller le dimanche et retour le lundi.

Athlétisme? Plutôt gymnastique...

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu relatif à la soirée annuelle de Neuchâtel-Ancienne. En effet, nous avons écrit que «le champion national d'athlétisme, Max Brühwiler avait été formé par Neuchâtel-Ancienne». Or, nos lecteurs l'auront rectifié d'eux-mêmes, il s'agissait de gymnastique. Quant à Max Brühwiler, champion quand même, il est originaire de Zurich et habite depuis peu à Neuchâtel où il fait bénéficier les jeunes de ses capacités.

SILO DE SAINT-AUBIN: Le dernier mot appartient au Tribunal fédéral et le public est resté sur sa faim lors de la séance du législatif...

C'est par la lecture de huit lettres de démission que M. Roger Ramelet a ouvert hier soir la séance du Conseil général de Saint-Aubin-Sauges. La première émanait d'un membre du législatif, Mme Françoise Rodriguez-Pierrehumbert qui abandonne son siège à la suite de son mariage. On apprît ensuite que MM. Pierre Comina et André Antonietti quittaient le premier la commission de construction du collège, le second celle des comptes. Arrivé là, le président Ramelet donna lecture du faire-part de la commission d'urbanisme, MM. Pierre Comina, Jacques Dévenoges, Jean-Pierre Moulin et Th. Müller, préférant rendre leur tablier en raison des «conclusions infamantes du Conseil d'Etat» ou du «caractère illusoire et inutile de la commission». C'était là la suite logique du peu de cas qu'avait fait l'Etat d'un recours déposé à propos du fameux silo, la commission d'urbanisme ayant été condamnée à une amende...

lien entre le Conseil communal et une nouvelle commission d'urbanisme dont l'efficacité peut être mise en doute d'avance si l'on s'en réfère aux derniers événements.

De plus, le fait que vous m'avez écarté des débats concernant «l'affaire silo» lors des séances de Conseil communal, pour le simple motif de ne m'être pas rallié à votre opinion, suffit à motiver ma démission.

Ceci dit et lu, M. Ramelet déplore les motifs allégués par les démissionnaires de la commission d'urbanisme et le «tapage» fait autour du silo:

«...Je pense que le Conseil général n'a pas retourné sa veste comme on a bien voulu le dire. S'il y a eu deux votations et si, au terme de la seconde, le législatif s'est prononcé en faveur du silo, c'est parce que les promoteurs de cette construction avaient présenté un projet plus complet!

M. Patus (violent): — C'est votre droit de démissionner mais ce qui m'étonne, c'est que M. Chevalley ne démissionne pas de l'exécutif également!

«...Lors de la séance du Conseil communal du 18 novembre dernier, vous avez pris acte des démissions de quatre membres sur cinq de la commission d'urbanisme. Sans vouloir épiloguer sur les motifs qui ont poussé ces membres à leur résolution, je comprends parfaitement leur attitude, tout en déplorant l'issue à laquelle ils ont été contraints d'aboutir.

Représentant le Conseil communal aux nombreuses assemblées découlant de son mandat, je puis vous assurer que la commission d'urbanisme s'est acquittée de sa tâche avec un zèle et un esprit qui lui font honneur. Au sujet de la construction qui lit a été soumise et qui fait l'objet de «l'histoire», à savoir le silo de Saint-Aubin, l'attitude de la commission d'urbanisme n'aurait pu être autre que celle adoptée. Je me demande en effet quelle aurait été votre réaction et celle du public si cette commission avait accepté sans autre un tel mépris du règlement que son pouvoir est de faire respecter.

Pour ce qui est de ma position personnelle dans cette affaire, je ne puis que confirmer mes déclarations faites lors de la séance du 18 novembre à savoir que je ne puis accepter la perspective d'assurer le

Conseil général, on ne demande qu'un «oui» ou qu'un «non» mais pas de conseils. En passant, M. Borel propose une adjonction à l'article 45 du règlement d'urbanisme en ce sens que le Conseil général décidera de l'affectation des zones visées, le tout s'accompagnant du referendum de routine. M. Duperret (soc) annonce ensuite que l'initiative ne vise qu'un terrain précis, le quartier de la gare, et que la démission des membres de la commission d'urbanisme est une «rébellion». Son groupe suivra donc le Conseil communal dans ses conclusions.

La discussion prenant de l'ampleur, M. Patus (GI) propose alors de renvoyer ce point, proposition qui est acceptée par 16 voix contre quinze après une nouvelle intervention de M. Borel (lib) qui rappelle à ceux qui l'auraient oublié, que l'initiative ne peut être retirée car elle ne comporte pas de clause de retrait. L'arrêté provisoirement l'affaire du silo. Le Tribunal fédéral, et lui seul, tranchera.

Troisième point à l'ordre du jour, une modification du règlement de commune. M. Blesch, conseiller communal, en fournit l'inventaire, signale qu'en raison de l'ampleur des débats l'enregistrement des séances sur bande magnétique a été envisagé. M. Borel (lib) remonte sur le pont pour redresser une fois encore la barre. Un exemple? N'a-t-on pas confondu questions et interpellations alors que ce sont deux choses fondamentalement différentes? Il poursuit:

«J'ai appris ainsi que les conseillers communaux n'étaient tenus de répondre que s'ils le jugeaient utile! N'est-ce pas là un peu se moquer du législatif?

M. Blesch: — Le règlement a déjà été accepté lors de la séance précédente...

M. Borel: — Oui, mais c'est parce que le législatif a été un peu vite en besogne. Il faut revoter aujourd'hui...

Ce que l'on fait à l'unanimité. BUDGET ET RUE DU CASTEL

On en vient alors au budget pour 1970 qui boucle par un bénéfice de 700 francs. MM. Antonietti et Rousselot (lib) demandent quelques éclaircissements. M. Blesch leur donne et le budget passe comme lettre à la poste.

Une motion de MM. P.-A. Huguenin,

P. Comina et L. Stauffer demandait au Conseil communal de veiller à la sécurité des enfants et des piétons à la rue du Castel. L'artère est devenue très passante, le quartier s'est développé et il serait heureux que la vitesse des véhicules pût y être abaissée à moins de 60 km/heure, que les trottoirs fussent prolongés et construits des places de jeu pour enfants.

M. Huguenin développe cette motion, le Groupement des intérêts s'y range par la voix de M. Schwab «mais à condition que cela ne constitue pas un précédent» et M. Pierrehumbert met un terme à la discussion en précisant que le Conseil communal accepte la motion pour étude. Les trottoirs, il n'en sera cependant pas question car cela coûterait trop cher aux finances communales.

Une modification du règlement du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées est ensuite acceptée à l'unanimité, seul M. Borel s'abstient de voter. Pourquoi? Parce qu'il n'a reçu que le soir même le rapport du Conseil communal et parce qu'il ne goûte pas du tout ce procédé. M. Blesch lui explique les raisons de ce retard et s'en dit désolé le premier.

Encore un quiproquo au chapitre des divers. M. Ramelet demande au législatif s'il veut renouveler le soir même feu la commission d'urbanisme. Pourquoi pas?, pense M. Antonietti (lib) mais encore faudrait-il une suspension de séance. Les opinions fleurissent çà et là, se mêlant si bien que le président doit une seconde fois reposer sa question. Au vote, seuls trois socialistes répondent par l'affirmative, une dizaine d'autres voix renvoyant ce point à une prochaine séance. M. Rousselot (lib) demande alors des précisions au Conseil communal sur la machine comptable dont a besoin la commune: sera-t-elle neuve ou d'occasion? M. Blesch lui donne des précisions et avant de lever la séance à 21 h 40, M. Pierrehumbert devait inviter les conseillers et le public à prendre le verre de fin d'année. Il en profita pour prendre officiellement congé de l'ancien garde-police, M. André Rognon, qui a donné 37 années de sa vie à la commune, féliciter son successeur, M. Morand, et présenter le nouvel administrateur communal adjoint, M. Cornu.

Seuls ceux qui le désirent passeront Noël en solitaires

Il va sans dire qu'une fête de Noël célébrée en famille est particulièrement belle, mais il peut se trouver des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, sont isolées tout au long de l'année ou simplement à ces moments-là. Dans une chambrette ou dans un luxueux appartement, la journée de Noël est longue si l'on est seul. Mais pourquoi rester seul si l'on craint cette solitude? Il n'y a que les personnes qui désirent rester seules elles qui seront isolées le 25 décembre. Possibilité est en effet donnée à tous et à toutes de célébrer Noël. Des jeunes gens et des jeunes filles, protestants, catholiques romains et catholiques chrétiens se sont groupés pour organiser une petite manifestation destinée à tous les isolés, de tout âge, de toute condition, de toute confession, de toute nationalité. Ainsi donc, le 25 décembre, un

repas sera servi au restaurant du Faubourg, faubourg de l'Hôpital 65 à Neuchâtel. Nul doute que des amitiés se noueront déjà pendant le repas, que les discussions, les rires et les chants créeront une véritable ambiance de fête. Vous avez de la difficulté à vous déplacer? Qu'importe! Un service est organisé et des automobilistes iront chercher plus reconduire les personnes qui le demandent. Il va sans dire qu'un couple isolé peut aussi s'inscrire et que tous et toutes seront accueillis chaleureusement. Comme le dit la circulaire: «En lançant cette invitation, les jeunes espèrent que toutes les personnes seules viendront partager avec eux la joie de Noël.» Où s'inscrire? Tout simplement auprès d'un curé ou d'un pasteur. Des invitations seront distribuées à la sortie des cultes. Joyeux Noël!

Le PÈRE NOËL au pays imaginaire par WALT DISNEY

LES CADEAUX DU PÈRE NOËL SONT RASSEMBLÉS DANS UNE CACHETTE SECRÈTE DISSIMULÉE DANS LE ROCHER MAUDIT...

À QUI FAUT-IL DONC LES DISSIMULER AVEC AUTANT DE SOIN? SI LE CAPITAINE CROCHET ET SON ÉQUIPAGE DE PIRATES APPRENAIENT L'EXISTENCE DE CETTE CACHETTE, ILS NOUS CAUSERAIENT DE GROS SOUCIS!

MAIS ILS LA CONNAISSENT! ET LES ENNUIS APPROCHENT! CETTE NUIT-LÀ... CE SERA UNE OPÉRATION FACILE, LES GARS!

**FAN**

**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception de la publicité:**

**annonces**

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Reclames et avis tardifs**

Les reclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les reclames.

**Tarif des abonnements**

SUISSE:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50
ÉTRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:  
1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
95.— 52.— 27.— 10.—

**Tarif de la publicité**

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et reclames urgentes, Fr. 2.—. Reclames, Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:  
Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

**Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)**

la veille avant 8 h 30  
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30  
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

**L'EXPRESS**

**ROUTES NATIONALES SUISSES**  
Département des Travaux publics

**Communes de BOUDRY, COLOMBIER, AUVERNIER NEUCHÂTEL**

Le département cantonal des Travaux publics informe la population qu'en vue de la mise à l'enquête du projet de la route nationale 5 et de ses ouvrages annexes sur le territoire des communes de Boudry, Colombier, Auvernier et Neuchâtel (quai Jeanrenaud), des piquetages et des jalonnements devront être entrepris. Conformément à l'article 59 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les routes nationales du 24 mars 1964, ces travaux sont autorisés dans les limites de l'article 15 de la loi fédérale du 20 juin 1930 sur l'expropriation.

La population est priée de réserver bon accueil à nos mandataires et de signaler au bureau de la N 5, rue Pourtalès 13, à Neuchâtel, les éventuels dommages à la propriété résultant de ces travaux, afin qu'ils puissent être expertisés.

Le chef du département, C. Grosjean



L'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel cherche, pour le printemps 1970, des

**apprentis laborants**

Les offres manuscrites doivent être adressées à la Direction de l'Institut de chimie, av. de Bellevaux 51, 2002 Neuchâtel.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**IMMEUBLES**

On cherche à acheter

**une maison**

de 1 ou 2 appartements, à Neuchâtel ou dans les environs. Adresser offres écrites à EL 2993 au bureau du journal.

**SAINT-BLAISE**

A vendre ou à louer Appartements résidentiels de 4 à 6 pièces, sis à Closbriant.

**NEUCHÂTEL**

**Hôtel-restaurant**

renové et bien agencé, mobilier soigné, machines et appareils modernes, dans un quartier pittoresque du centre de la ville.

**PENSION**

située dans un immeuble moderne au centre d'un quartier résidentiel, avec vue très étendue sur le lac. Mobilier complet pour accueillir 10 à 12 étudiants.



Tél. (038) 5 13 13  
Neuchâtel  
Epancheurs 4

**Panorama exceptionnel**

Champréveyres, Neuchâtel

**APPARTEMENTS GRAND STANDING**

2 1/2 pièces	à partir de	Fr. 60,000.—
4 pièces	à partir de	Fr. 103,000.—
5 pièces	à partir de	Fr. 130,000.—

Nécessaire pour traiter, minimum 20 %.

Tous renseignements à

G. FANTI, rue du Lac 19, 2014 Bôle Tél. (038) 6 22 84

A vendre

**2 maisons**

anciennes, mi-confort, à Chez-le-Bart (arrêt du bus). Convientrait pour retraités ou artisans. Adresser offres écrites à DP 3027 au bureau du journal.



L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

A vendre à Couvet

**immeuble locatif**

de 6 logements. Locaux pour entrepôt. A proximité de la gare R.V.T. et des usines Dubied. Très bonne construction du début du siècle. Chauffage central par appartement.

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'étude du notaire J.-Cl. Landry, Grand-Rue 19, 2108 Couvet, tél. (038) 9 61 44.

**Office des poursuites de Boudry**

**ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES A PESEUX**

Le jeudi 22 janvier 1970, à 15 heures, à l'hôtel des XIII-Cantons, à Pesieux, l'Office des poursuites du district de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en 1er rang, les immeubles ci-dessous désignés appartenant à Monsieur Marcel Renaud, Grand-Rue 34, à Pesieux, savoir:

**Cadastre de Pesieux**

Article 373, plan fol. 1,			
No 188, A PESEUX, logements		90 m2	
No 189, » place		12 m2	
No 190, » écurie		17 m2	
No 191, » place		20 m2	
No 192, » jardin		85 m2	

L'immeuble sis sur l'article 373, Grand-Rue 34, à Pesieux, comprend des locaux actuellement destinés à l'exploitation d'une épicerie, ainsi que deux appartements de 2 et 3 chambres, cuisines.

Il s'agit d'un bâtiment situé au centre de Pesieux, en bordure de la route principale, mitoyen est.

Estimation cadastrale:	Fr. 34,000.—
Assurance incendie:	Fr. 82,250.—
Estimation officielle:	Fr. 60,000.—

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Registre foncier dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'un rapport de l'expert à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné, dès le 8 janvier 1970.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur l'arrêté fédéral du 23 mars 1961/30 septembre 1965 instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

L'immeuble pourra être visité le mercredi 14 janvier 1970, de 14 à 16 heures.  
Boudry, le 17 décembre 1969.

OFFICE DES POURSUITES  
Le préposé:  
Y. Bloesch.

A vendre à MORGINS (Valais)  
(1400 m d'altitude)

**magnifique appartement**

2 pièces, cuisine agencée, bains et W.-C. (surface 55 m2) + balcon.

Entièrement meublé et agencé. Disponible tout de suite.

Fr. 69,000.— (tout compris)

Renseignements sans engagement, à la

Régie Immobilière Hilaire CARRON  
Succursale de Monthey - Avenue de la Gare 59,  
1870 Monthey, tél. (025) 4 34 21.

**ENCHÈRES**

**ENCHÈRES PUBLIQUES DE MATÉRIEL DE CHARPENTERIE - MENUISERIE**

Pour cause de cessation de commerce, M. Henri AMSTUTZ, charpentier-menuisier à Cernier, rue des Monts 23, fera vendre par voie d'enchères publiques volontaires, à son domicile, samedi 20 décembre 1969, dès 9 heures, le matériel ci-après:

1 raboteuse-dégauchisseuse; 1 raboteuse 70 cm de large; 1 raboteuse portative pour charpente; 1 meule pour copeaux de raboteuse; 1 scie circulaire à chariot; 1 scie circulaire portative pour charpente; 1 mortaiseuse portative pour charpente; 1 petite scie circulaire portative; perceuse électrique; 1 moteur 20 CV; 1 forge portative et enclume; bancs de menuisier; crics; étai; plusieurs lots de bois; outillage divers; quantité de rabots anciens ainsi que divers objets servant à l'exploitation du commerce, dont le détail est supprimé.

Paiement comptant.

Le greffier du tribunal

Cernier, 2 décembre 1969.

J.-P. Gruber

**CHAMBRES**

A LOUER

aux Hauts-Geneveys, grande chambre-studio meublée, tout confort, W.-C. Possibilité de cuisiner, réchaud électrique. Pour week-end et vacances ou autre. Tél. (038) 7 09 65, midi et soir.

**Dem. à louer**

Monsieur cherche chambre meublée indépendante ou studio meublé, de préférence à l'est de la ville. Adresser offres écrites à AK 3017 au bureau du journal.

**Baux à loyer**

en vente au bureau du journal

A louer pour le 24 décembre 1969, près du centre, UN APPARTEMENT de 4 pièces et hall, tout confort, vue, loyer mensuel, 370 fr., plus prestations de chauffage et d'eau chaude. Etude Pierre JUNG, Bassin 14, Neuchâtel, Tél. 5 82 22.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Bureau d'ingénieurs offre situation intéressante à

**INGÉNIEUR ETS ou EPFL**

capable de collaborer de façon indépendante aux: études — calculs — administration et surveillance de chantiers.

Traitement à fixer selon capacités.

Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites au bureau d'ingénieurs Dr Ing C.-J. Vingerhoets, av. Beauregard 51, 2036 Cormondrèche.



Nous cherchons, pour entrée le plus tôt possible,

**employée de bureau**

pour la tenue de notre fichier de stock et travaux de dactylographie (commandes aux fournisseurs, correspondance, etc.)  
Place stable.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et indication des prétentions de salaire, à la

Direction de SICODOR S.A., orfèvrerie Christofle, 2034 Pesieux (près de la gare).



Notre bureau d'expédition à la Raffinerie de Cressier cherche

**employé de bureau**

qualifié, de formation commerciale pour exécuter un travail varié, demandant initiative et rapidité.  
Entrée immédiate ou à convenir.

Renseignements par téléphone (038) 7 76 21 ou Shell (Switzerland), département du personnel, 66, Bederstrasse, 8002 Zurich.



engagement de suite ou pour date à convenir:

**tourneur**

sur boîtes de montres pouvant occuper un poste clé et travailler d'une façon indépendante;

**contrôleur**

pour seconder le chef du contrôle statistique;

**mécanicien**

expérimenté pour exécuter des travaux d'entretien d'un important parc de machines. Pour tous renseignements, prière de s'adresser au chef du personnel de La Centrale S.A., case postale, 2500 Bienne 4, ou téléphoner au (032) 2 71 71.



cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

**1 ou 2 sommelières**

Bonnes références exigées. Place stable, horaire régulier, bons gains, congé le dimanche.

Petite entreprise cherche, pour entrée à convenir,

**peintre**

connaissant également la pose de papiers peints; ouvrier s'intéressant à la peinture serait mis au courant. Se présenter à l'entreprise de peinture André Blandenier, Promenade 5, Fontainemelon. Tél. (038) 7 15 22.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01  
cherche

**COMMIS OU AIDES DE CUISINE GARÇONS D'OFFICE**

Faire offres ou se présenter à la Direction.

HOTEL DE L'OURS TRAVERS  
engage tout de suite

**sommelière**

Bons gains, 2 jours de congé

Se présenter ou téléphoner au (038) 9 63 16

Bar de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**sommelière**

présentant bien, sérieuse et de confiance.

Faire offres sous chiffres AJ 3004 au bureau du journal.

**un emballeur expéditeur**

en bonne santé, Suisse ou étranger hors plafonnement. Place stable. Se présenter au bureau avec certificats de travail.

**Nous cherchons**

**EMPLOYÉE DE SECRÉTARIAT**

Nous demandons:

- Personne de langue maternelle française
- Maturité commerciale ou baccalauréat
- Capable de correspondre en français, anglais, allemand

Nous offrons:

- Place stable avec travail varié et intéressant
- Avantages sociaux
- Semaine de 5 jours

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres écrites, avec certificats et curriculum vitae, sous chiffres BI 2990 au bureau du journal.

**AVIS OFFICIELS**



Département de l'Industrie

**Mise au concours**

Le poste de

Directeur du Centre professionnel des métiers du bâtiment, à Colombier

est mis au concours. Titre exigé: maîtrise fédérale. Connaissances approfondies des problèmes relevant des professions du bâtiment et des exigences de la formation professionnelle.

Traitement: légal. Entrée en fonction: printemps 1971. Dès sa nomination, le titulaire devra cependant prendre une part active aux travaux de construction et d'organisation du Centre.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 31 janvier 1970, à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

VILLE DE NEUCHÂTEL  
SERVICES INDUSTRIELS

**Engagement d'apprentis**

Notre administration envisage l'engagement, au printemps 1970, des apprentis suivants:

**Aux services des eaux et du gaz**

a) un apprenti appareilleur eau et gaz durée de l'apprentissage: trois ans et demi

**Au service de l'électricité**

b) deux apprentis monteurs-électriciens durée de l'apprentissage: quatre ans.

**EXIGENCES SCOLAIRES**

Avoir terminé avec succès l'école primaire, classe pré-professionnelle, ou une école équivalente.

Nous pouvons garantir une formation professionnelle à nos apprentis faisant preuve de conscience et de bonne volonté au travail.

Remboursement des frais de déplacement.

Adresser les offres, dès que possible, à la direction des Services industriels, faubourg de l'Hôpital 4, qui donnera volontiers tous les renseignements complémentaires.



# DISCOUNT TEXTILES

ruelle Dublé 3

pour dames

## CARDIGANS ACRYL

coloris mode  
taille 40 à 48

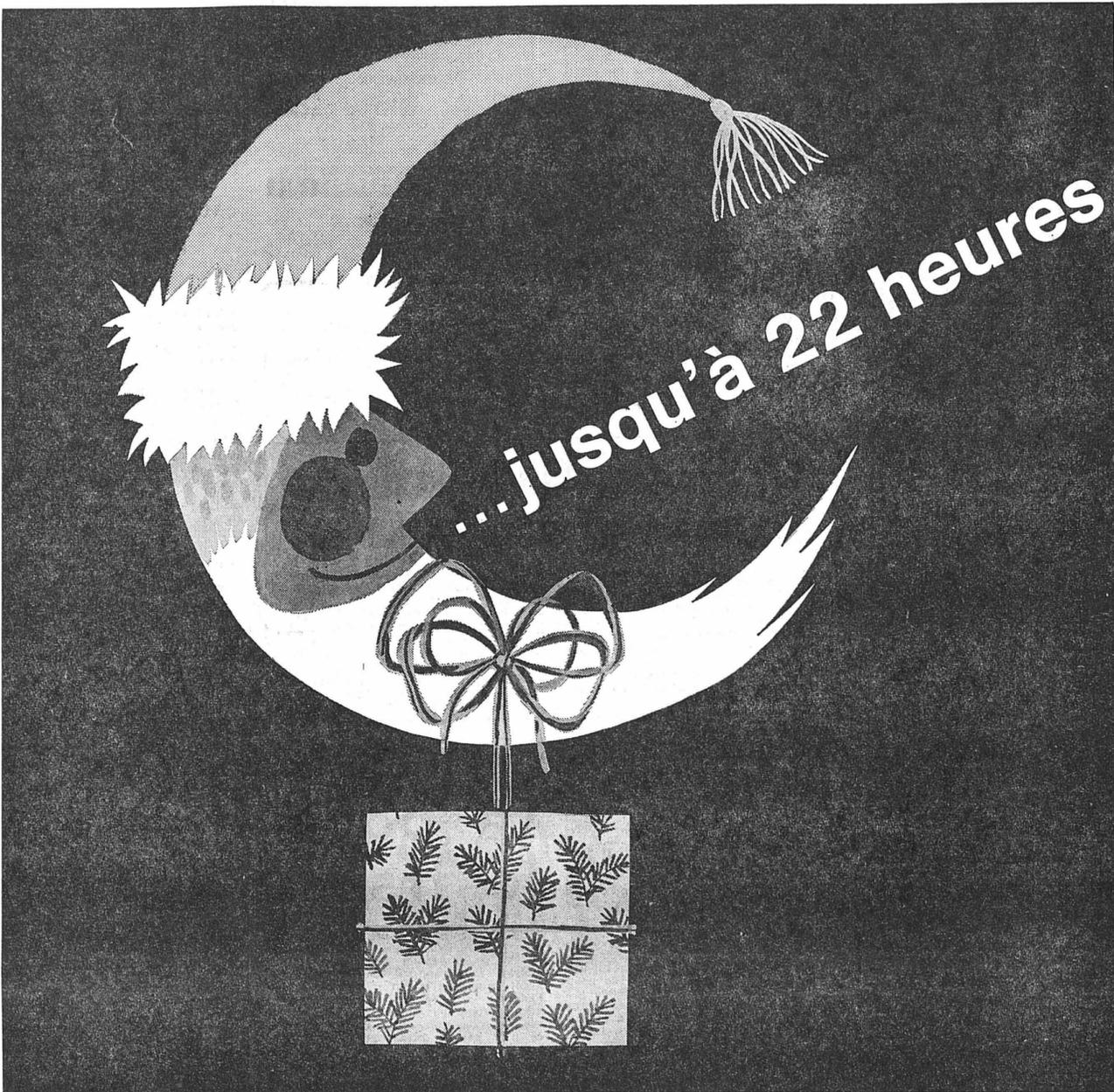
Seulement **13.-**



Prix net



# Vos achats à Neuchâtel les 18 et 22 décembre



... jusqu'à 22 heures

## SKIS:

Authier - Attenhofer - Fischer  
Kästle - Rossignol - Hart  
Kneissl - Elan (180-210 cm)

Skis de fond

Fixations de sécurité:  
Allais - Lusser - Flex - Kan-  
dahar - Nevada - Marker  
Tyrolia - Geze - Ever New  
(à partir de 58.— montées)

Bâtons de ski  
à partir de 18.—

CHAUSSURES: Raichle  
Henke - Heierling - Kastinger

GANTS, BONNETS,  
CHAUSSONS, FARTS, etc.  
TOUT POUR LE HOCKEY

Algulage de patins et arêtes de skis

Chavannes 7 et 15 Neuchâtel Tél: 5 44 52

## CADREUX UTILES

- Lunettes
- Jumelles
- Baromètres
- Thermomètres
- Boussoles
- Microscopes



Neuchâtel  
Place Pury 7 - ☎ 5 13 67

OPTIQUE LUTHER  
maîtres opticiens

## HORAIRE D'OUVERTURE

(sans interruption)

**Jeudi 18 décembre, de 10 h à 22 h**

**Lundi 22 décembre, de 10 h à 22 h**

**Parking: « Jeunes Rives »**

Le centre de la ville étant **interdit à la circulation** samedi 20 décembre de 7 h 30 à 18 h, le jeudi 18 et le lundi 22 décembre de 19 h à 22 h,

nous organisons un **service d'autobus GRATUIT** selon parcours et horaire suivants:

**DÉPART:** « Jeunes Rives » (quai Léopold-Robert) aux 10, 30, 50

**ARRÊTS:** vis-à-vis de la poste, rue de l'Hôpital et place Pury

**RETOUR:** départ place Pury aux 00, 20 40 (nord du pavillon).

## AUDITORIUM



DES CHAINES  
HAUTE FIDÉLITÉ  
ET ENREGISTREURS



des toutes grandes marques mondiales  
PHILIPS - KENWOOD - PIONEER - AKAI - SONY  
UHER - TELEFUNKEN - TONEX - REVOX

Immense choix dans une splendide EXPOSITION  
à des prix particulièrement avantageux

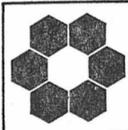
## SUPERDISCOUNT

conseillé par des spécialistes depuis 25 ans au service  
de la clientèle

## Jeanneret & Cie Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

Gonset



AU LOUVRE  
*La Nouveauté SA*

armourins  
neuchâtel

MARCHÉS  
MIGROS

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>me</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE FLEURIER A SIÉGÉ : Budget adopté - Démission d'un conseiller communal

Le Conseil général de Fleurier a siégé hier soir sous la présidence de M. Jean-Pierre Blaser (rad). Trente-quatre membres étaient présents.

Il a été pris note, avec regret, de la démission de M. Ernest Gubler, conseiller communal, chef des services industriels. Cette décision est motivée pour des raisons professionnelles. Le parti libéral devra présenter un candidat dans le plus bref délai possible. Le point principal des délibérations avait trait au budget qui prévoit des recettes courantes de 5,183,950 fr. et des dépenses de 5,184,876 fr. 75, laissant un déficit présumé de 926 fr. 75. Répondant à M. Jean Gerber (soc) M. Emile Wenger

de surveillance. Pour la réorganisation du jardin d'enfants, un crédit de 18,000 fr. a été voté. A la demande de M. Fritz Siegrist (soc) il ne faudrait pas que les écoles dépassent 25 fr. et si certains intéressés ne pouvaient prendre cette somme à leur charge la commune devrait le faire partiellement. Le problème sera étudié...

### AGREGATION

Par 33 voix et 1 abstention, sœur Yvonne Charlier, directrice de l'hôpital de Fleurier, a été agréée à la commune, sous réserve de ratification par le Grand conseil. M.

### LA VIGILANCE S'IMPOSE

Au vote, le budget a été approuvé par 32 voix. Il y a eu une abstention. M. André Junod, président de commune, a souligné que ce budget avait été élaboré en tenant compte de l'augmentation des revenus et que les dépenses avaient été comprimées, ce qui implique qu'il faudra être vigilant lors de l'octroi de nouveaux crédits. Des crédits de 50,000 fr. pour le service de l'eau, de 5000 fr. pour le service du gaz et de 120,000 fr. pour le service de l'électricité, ont été votés, sans opposition, pour financer les travaux d'extension de ces divers services.

### COLLEGE PROFESSIONNEL

Comme on le sait un crédit de 400,000 fr. était sollicité pour la rénovation et la transformation du collège professionnel. Tous les groupes ont été d'accord avec les travaux proposés. Cependant une commission sera constituée en tant qu'organe

## MÔTIERS

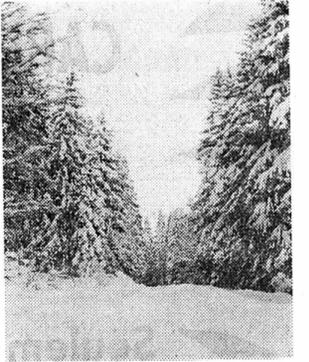
### Recensement

(c) Le recensement de la population de Môtiers fait constater un total de 883 habitants. Il est dénombré 405 Neuchâtelois, 320 Confédérés et 158 étrangers. 458 sont mariés, 71 veufs ou divorcés, 354 célibataires. Au point de vue confessionnel, le village compte 635 protestants, 224 catholiques romains et 24 divers. En ce qui concerne la profession, le village compte 30 horlogers, 91 mécaniciens, 10 agriculteurs. 220 exercent des professions diverses. Le nombre d'hommes s'élève à 446 et de femmes à 437.

Marcel Hirtzel (soc. ind.) a remercié le Conseil communal de l'enquête menée à propos de l'immeuble qu'il a proposé de construire pour les veuves et les retraités. M. André Junod a répondu que cette enquête n'était pas terminée et que bien des problèmes restaient à régler, que le prix de la construction augmentera l'année prochaine et qu'il serait illusoire de croire que cet immeuble serait prochainement de terre. M. Jean Gerber (soc) a demandé sur quelle base légale le Conseil communal avait refusé une bourse d'étude à M. Daniel Leuba. Il estime que les autorités n'ont pas à compromettre l'avenir d'un jeune de quelque idéologie qu'il se réclame. M. A. Junod a rétorqué que M. Leuba avait fait preuve de sentiments antidémocratiques, et peu civiques et c'est la raison pour laquelle l'exécutif ne reviendra pas sur sa décision. M. André Clerc aimerait savoir s'il n'y a pas un certain malaise aux services industriels en raison de trois départs. M. Gubler répond que dans ce service l'ambiance est excellente mais que ces départs sont provoqués soit par des personnes qui ont quitté la localité ou qui ont trouvé un autre poste privé mieux rémunéré. G. D.

## Le général hiver en pleine offensive...

Depuis la nuit de dimanche à lundi, où le vent a soufflé en tempête, l'offensive blanche bat son plein. Hier, il y avait plus d'un mètre de neige sur le Mont-des-Verrières et du côté de la Ronde. Les chasse-neige et cantonniers ne chôment pas. Mais leur travail est rendu difficile car une fois les routes de montagne ouvertes, le vent violent les obstrue de nouveau. Dans l'après-midi de mardi, par exemple, il y avait 20 cm de neige sur la route les Verrières - le Mont-des-Verrières, malgré les engins mécaniques. Tous les agriculteurs peuvent encore aller à la laiterie en automobile ou en jeep. Le facteur du Mont, M. Persoz, a fait sa « tournée » quotidienne sans avoir à chauffer ses skis...



(Avipress - Schelling)

### HAMEAUX BLOQUÉS

Le hameau des Prises, au-dessus des Bayards, où habitent le président

de commune et celui des Places, étaient, hier, isolés du reste du monde. Les gosses n'ont pas pu se rendre à l'école. Sur les hauteurs, le vent souffle avec violence. Dans les localités du fond de la vallée, les services publics ont été mis fortement à contribution car il a neigé mardi, sans arrêt. La température, qui était très basse, la semaine dernière, est sensiblement plus douce. Hier encore, le restaurant du Haut-de-la-Côte, sur Travers, était inaccessible, le chemin conduisant depuis le village n'étant pas ouvert. Il faut relever que la commune de Travers a une tâche difficile, celle d'ouvrir toutes ses routes de montagne quand la neige est abondante, le réseau routier communal étant fort long. Si l'on a aussi fort à faire dans les gares pour débayer les aiguillages, jusqu'ici les trains, en provenance de Suisse et de France sont arrivés à l'heure à la station frontière.

G. D.



## COUVET

### « Les parents terribles »

(sp) Pour clore la première partie de sa 12<sup>me</sup> saison, le Ciné-club du Val-de-Travers propose mercredi au cinéma Couvet un drame psychanalytique : « Les Parents terribles », de Jean Cocteau. Très proche de la pièce qui porte le même titre, ce film a été tourné par Jean-Pierre Melville.

### Baisse démographique

(sp) Tel qu'il vient d'être établi le recensement accuse un total de 3579 habitants pour la commune de Couvet, soit 35 de moins que l'année passée, à la même époque. On a dénombré 1145 Neuchâtelois, 1325 Confédérés et 1109 étrangers. Il y a 1826 mariés (dont 1206 chefs de famille) 271 veufs ou divorcés et 1482 célibataires. Les personnes du sexe masculin sont 1820 et celles du sexe féminin 1759. Du point de vue confessionnel, on a dénombré 2036 protestants, 1487 catholiques et 56 personnes de confessions diverses. Par profession, il y a 11 horlogers, 281 mécaniciens, 32 agriculteurs et 1216 personnes exerçant d'autres professions. Ceux qui ont atteint 65 ans et plus, ce mois, sont 408 et 40 jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité l'année prochaine.

### Fête du Jardin d'enfants

(c) Le Jardin d'enfants de Couvet présentera, vendredi soir, à la salle de spectacles, « L'Etoile perdue », un jeu scénique, agrémenté de chants et de rondes. Cette féerie enfantine, que prépare Mme Dorette Krebs et ses petits élèves, sera précédée de poèmes de Noël et suivie du film « Au gré des saisons », consacré à l'activité du Jardin d'enfants.

## LES BAYARDS

### Neuf habitants en moins

(c) Au 15 décembre, la population des Bayards était de 364 habitants, soit 9 de moins que l'année dernière, à la même époque. On a dénombré 219 Neuchâtelois, 141 Confédérés et 4 étrangers. Il y a 160 mariés, 42 veufs ou divorcés et 162 célibataires. Les protestants sont 322 et les catholiques 42. Il y a 131 ménages. On compte 45 agriculteurs, 6 mécaniciens et 73 personnes exerçant des professions diverses. Ceux qui sont âgés de 65 ans et plus sont au nombre de 74 et ceux qui atteindront leur 20<sup>me</sup> année en 1970 de cinq. Il est à relever que 13 décès ont été enregistrés cette année dans notre commune.

## VAUD - VAUD - VAUD

## Lausanne a réservé un accueil chaleureux au conseiller fédéral Pierre Graber ...

De notre correspondant :

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud et la municipalité de Lausanne ont réservé, hier, une réception imposante au conseiller fédéral Pierre Graber.

La fanfare des collèges cantonaux ouvrit la cérémonie, tandis que nous réperions, dans l'assistance, MM. Tschudi, seul représentant du Conseil fédéral, Wahlen, Chaudet et Weber, anciens conseillers fédéraux, Mgr Charrière, Evêque de Genève, Lausanne et Fribourg, MM. Jeanneret et Schlaeply, délégués du gouvernement neuchâtelois, les représentants des gouvernements romands, des pouvoirs judiciaires et politiques de la Confédération. M. Paul Torche, président du Conseil des Etats, malade, ne put prononcer son discours et fut remplacé par M. Marius Lampert, délégué de notre Chambre haute fédérale.

M. Pierre Schumacher, président du gouvernement vaudois, salua M. Graber au nom du peuple vaudois, M. Bussey, conseiller national, municipal lussembourgeois, président du parti socialiste vaudois, adressa à son « vieux » compagnon de luttes politiques les paroles du cœur, rappelant combien M. Graber avait payé de sa personne. De son côté, M. Fritz Gruetter, conseiller national, président du parti socialiste suisse, rappela que, par l'élection de Pierre Graber, au Conseil fédéral, le pays romand occupait de nouveau deux sièges sur sept.

## Orbe: installation des nouvelles autorités ...

De notre correspondant :

L'installation des autorités d'Orbe s'est déroulée à l'aula du groupe scolaire de Chantemerle. Le président Nicole, a procédé à l'élection du président du Conseil communal, A. Portmann, présenté par le parti socialiste. Il a été élu par 62 voix sur 69 bulletins rentrés. Le secrétaire est M. Maire, radical (63). Puis, on a élu les autres membres du bureau : MM. Bachler, libéral, premier vice-président (64 voix), Beauver, radical, deuxième vice-président, (63), Scrueters, M. Delacrétaz, radical (65) et M. Surti, libéral (65).

M. Hans-Peter Tschudi prononça les paroles d'accueil de M. Graber, au nom du Conseil fédéral. La Suisse allemande et italienne s'associent pleinement à la joie de leurs compatriotes de Suisse romande, cette élection ayant trouvé un écho unanime et positif de part et d'autre du Gothard. Chacun est convaincu que, grâce à son expérience, à ses dons et à ses traits de caractère, M. Graber sera un éminent représentant de la Suisse française au sein du gouvernement fédéral. Le Conseil fédéral est convaincu

### SAINTE-CROIX

### Auto contre remorque

(c) Hier, vers 9 h 30, sur la route principale Yverdon - Lausanne, une auto soleuroise a dépassé un train routier bernois, alors que deux voitures arrivaient en sens inverse. A la suite du freinage de la première de ces voitures, celle qui suivait la tamponna. Sous l'effet du choc, cette dernière machine heurta la voiture soleuroise qui fut projetée contre la remorque du train routier. Dégâts matériels.

### PAYERNE

### Concert de Noël

(c) Dimanche après-midi, à l'église paroissiale, fidèles protestants et catholiques ont participé au concert de Noël organisé par la paroisse réformée. Cette audition musicale était organisée en collaboration avec le chœur paroissial, le « Petit chœur » du collège, Mme E. Piller, soprano, Mlle Nelly Werdly, organiste, Nicole Loutan et Pierre Joos, violons, Nicole Guignard, violoncelle. La direction générale était confiée à M. Robert Cardinaux. Un riche programme permit aux auditeurs d'entendre des chorals de J.-S. Bach, une cantate de Buxtehude chantée par le « Petit chœur », ainsi que la « Messe allemande en fa majeur », de Franz Schubert, exécutée par le chœur paroissial renforcé. Ce concert spirituel d'une rare qualité se termina par deux œuvres de Mozart

## L'AVENIR DU VAL-DE-TRAVERS

## La population diminue mais le travail ne manque pas...

En ce mois de décembre, on enregistrera une légère diminution de la population du Vallon, l'exemple de Couvet en témoignage. La raison, il faut la chercher, avant tout, dans le fait que le départ des indigènes n'est plus compensé dans la même proportion qu'autrefois, par l'arrivée de travailleurs étrangers. Et pourtant, ce n'est pas le travail qui manque dans les usines.

### UN NON INCOMPRÉHENSIBLE

M. Fritz Bourquin, conseiller d'Etat, chef du département de l'industrie a bien saisi la question en allant à Berne, plaider le dossier « Val-de-Travers », de façon à obtenir une dérogation aux mesures restrictives en matière de main-d'œuvre étrangère. Malgré les arguments avancés par le chef de l'économie neuchâtelaise, l'admini-

stration fédérale a répondu non sur le principe, se réservant de revoir certains cas particuliers. On prétend au Palais fédéral, que la situation démographique du Vallon n'est pas unique en Suisse, ce dont personne ne doute du reste. Pourtant, il est établi que notre district possède l'industrie la plus diversifiée du canton. De ce point de vue il bat largement le Locle et la Chaux-de-Fonds. Mais, et c'est là que réside le danger, si l'un des secteurs économiques venait à flancher cela risquerait fort d'avoir des répercussions dans tous les autres domaines.

### AVENIR INCERTAIN

C'est pourquoi l'avenir paraît incertain, juste trente ans après la fin de la crise horlogère qui a laissé des séquelles dans de nombreux esprits. Quand on songe aux investissements consentis par la plupart des industriels, quand on sait que les commandes ne manquent pas mais qu'on ne

### Les enseignants à la découverte du Népal

(sp) Les membres de la Société pédagogique du Val-de-Travers se sont retrouvés vendredi soir à la Ferme-Robert, au-dessus de Noiraigue. Ils ont tout d'abord entendu un exposé de leur président, M. Géraud Bouquet, puis M. J.-F. Guignard, instituteur au Locle, a parlé du voyage qu'il a fait en compagnie de deux camarades, en voiture, jusqu'au Népal. Le conférencier, en poète plus qu'en reporter, a entretenu ses collègues sur la randonnée solitaire qu'il a faite, en quelque 40 jours, de Katmandou jusqu'aux premiers contreforts de l'Everest. De magnifiques clichés sur le pays visité ont illustré l'exposé de M. Guignard. Après de nombreuses questions posées au conférencier, la soirée s'est achevée par un repas.

## Ecrire... c'est penser à genoux

### Lettre ouverte à un jeune

Permetts-moi de te le dire, poète en herbe, écrire n'est pas espérer réussir et briller. C'est être certain que tu es un humble instrument au service d'échanges de pensées, et c'est accepter cette responsabilité.

Ecrire... c'est devoir être une centrale où tout arrive pêle-mêle, la beauté et la laideur, la bonté et la cruauté, la joie et la douleur, la confiance et l'hypocrisie, la constance et l'oubli.

L'important est de brancher son récepteur sur la bonne longueur d'ondes afin de pouvoir reconnaître, retenir et diffuser les pensées, les sentiments et les actes qui méritent d'être connus.

Ecrire... c'est l'exprimer toi, oui, peut-être, mais c'est surtout être à l'écoute de ce qui vient d'autrui et répondre à ceux qui appellent ! C'est reconnaître la soif grandissante de l'homme à la recherche de l'homme et de son destin. C'est découvrir tout à tour sa grandeur et sa nudité, sa force et sa faiblesse, sa réussite et sa défaite. C'est pouvoir admirer avec autant de bonheur, un nuage dans le ciel ou un vainqueur de courses, une fleur de la même façon qu'un palais ! Ecrire, moi, jeune ami je le crois, c'est

### Les juges au tribunal des prud'hommes

(c) Ont été élus tacitement juges au tribunal des prud'hommes du Val-de-Travers : pour l'agriculture et la sylviculture, MM. Alfred Moser (Travers), Pierre-Auguste Thiébaud (Buttes), employeurs, Armand Borel (Les Sagnettes) Jean-Pierre Barrelet (Môtiers) employés.

Pour les machines et construction d'appareils, MM. Frédéric Juffer (Môtiers), Léon Roulet (Couvet), employeurs, Pierre Jeanneret (Fleurier), Maurice Tuller (Saint-Sulpice) employés. Pour l'horlogerie, M. Valentin Piaget (la Côte-aux-Fées) employeur, André Clerc (Fleurier), employé. Pour le bois, MM. Jean Perrinjacquet (Travers) employeur, Gilbert Dubois (Buttes), employé. Pour la construction, MM. Louis Jeanneret (Fleurier) employeur, Pierre Panighini (Buttes), employé. Pour le commerce et l'artisanat, MM. Jean-Luc Bourquin (Couvet) et Jacques Simonin (Couvet), employeurs, Max Camellius (Couvet) et René Grize (Fleurier), employés. Pour la tannerie, les cafés-restaurants, M. Henri Huguénin (Fleurier), employeur, Mme Solange Domeniconi (Fleurier), employée. Pour les transports, garages, autos et cycles, MM. Edmond Gonard (Fleurier) employeur, Raymond Faucherre (Fleurier), employé. Pour les services domestiques, Mmes Charlotte Landry (Couvet) employeur, Bertha Tobler (Travers), employée.

### La famille de

Madame Hélène Vonlanthen-Polonghini touchée et reconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont contribué à apaiser son chagrin.

Boveresse, le 15 décembre 1969.

### AVIS DIVERS

Jeu 18 décembre, à 20 heures

**veillée des dames**

soirée de l'Avant.

La Nativité vue par les sculpteurs : W. PERRIARD.

Mystère de Noël : Secur Renu et un groupe de jeunes.

Prière de prendre un psautier. Invitation très cordiale.

**Hôtel de la Poste, Fleurier**

Demain jeudi, dès 19 h 30

**Bourse des monnaies**

**Ciné-club du Val-de-Travers**

Ce soir, à 20 h 15

**Cinéma Colisée - Couvet**

5<sup>me</sup> séance ordinaire

**Les Parents terribles**

de JEAN COCTEAU avec JEAN MARAIS. Musique de GEORGES AURIC.

**SOULIERS DE SKI**

**A inects :**

Grd. 28-34 Fr. 27.80

Grd. 35-43 Fr. 57.—

**A boucles :**

3 boucles Fr. 42.—

4 boucles Fr. 57.—

**NOEL**

Saimic Twin 5

Visionneuse

cinéma

bi-format

Fr. 125.—

**Schelling**

photo

tel. 9 18 38

Fleurier

Prix Stop-Discount

Service après vente

**SCHMUTZ - SPORTS**

FLEURIER,

tél. 9 19 45.

Anne des ROCAILLES

## BUTTES

### Le Noël des samaritains

Le Noël des Samaritains s'est déroulé jeudi soir, dans une joyeuse ambiance, sous la présidence de Mlle Magnin. Au programme figuraient des chants d'enfants et une conférence de M. Grossenbach, sur la Turquie.

## CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet), 20 h 15 : Les Parents terribles (Ciné-club). Pharmacie de service : votre pharmacien habituel. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

## REMERCIEMENTS

La famille de Madame Hélène Vonlanthen-Polonghini touchée et reconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont contribué à apaiser son chagrin.

Boveresse, le 15 décembre 1969.

## AVIS DIVERS

Jeu 18 décembre, à 20 heures

**veillée des dames**

soirée de l'Avant.

La Nativité vue par les sculpteurs : W. PERRIARD.

Mystère de Noël : Secur Renu et un groupe de jeunes.

Prière de prendre un psautier. Invitation très cordiale.

## Hôtel de la Poste, Fleurier

Demain jeudi, dès 19 h 30

**Bourse des monnaies**

## Ciné-club du Val-de-Travers

Ce soir, à 20 h 15

## Cinéma Colisée - Couvet

5<sup>me</sup> séance ordinaire

## Les Parents terribles

de JEAN COCTEAU avec JEAN MARAIS. Musique de GEORGES AURIC.

## SOULIERS DE SKI

**A inects :**

Grd. 28-34 Fr. 27.80

Grd. 35-43 Fr. 57.—

**A boucles :**

3 boucles Fr. 42.—

4 boucles Fr. 57.—

## NOEL

Saimic Twin 5

Visionneuse

cinéma

bi-format

Fr. 125.—

**Schelling**

photo

tel. 9 18 38

Fleurier

Prix Stop-Discount

Service après vente

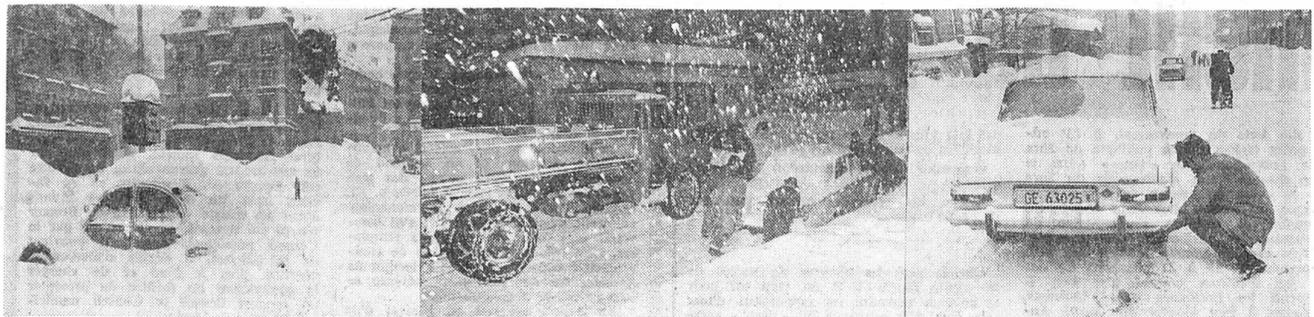
## SCHMUTZ - SPORTS

FLEURIER,

tél. 9 19 45.

APRÈS LA TEMPÊTE DE NEIGE: mesures d'urgence envisagées à la Chaux-de-Fonds

• Routes ouvertes à grand-peine
• Trafic perturbé dans les villes



Dans la nuit de lundi à mardi, il est tombé quelque vingt centimètres de neige poudreuse à la Chaux-de-Fonds. Pendant la journée, il a neigé sans cesse, si bien que, hier, à 18 heures, à la première accalmie, on mesurait 20 cm de plus, 40 cm en vingt-quatre heures!

rendre par ses propres moyens. Aucune voiture, même une ambulance, n'aurait pu atteindre la ferme. Finalement un des jeeps de la police locale put amener le médecin à pied d'œuvre. On imagine les difficultés que présenterait une intervention urgente dans ces conditions, même si la ville possède une machine à damer les pistes qui peut se mouvoir en m'importe quelle neige. Mais la maladie n'est pas le risque le plus grand: il y a le feu. On préfère ne pas y songer.

Si, au Locle, la situation paraît assez normale, surtout parce que tout stationnement est interdit dans les rues de la ville de 2 heures du matin à 6 heures, il n'en est pas de même à la Chaux-de-Fonds où le parcage alterné n'est pas encore suivi à 100%. Il en est résulté de grandes difficultés pour le débaillement de la neige. Tant qu'il neige, les services spécialisés ne peuvent que se borner à débarrasser la neige, ce n'est qu'ensuite, que les rues devront être élargies. Hier donc, chasse-neige et pelles mécaniques ont sillonné la ville sans interruption. Malgré cela, la circulation a été difficile. Les trolleybus en particulier ont grandement pâti de la situation. Dès le matin déjà, l'horaire n'a pas pu être respecté. A plusieurs reprises, la police a été appelée à intervenir pour faire déplacer des voitures qui obstruaient le passage. De surcroît, les transports en commun ont été pris d'assaut par de nombreux automobilistes qui avaient jugé plus sage de laisser leur voiture au garage!

Si la situation ne s'améliore pas, la police locale pourrait décider l'application de mesures d'urgence. Ces mesures qui avaient été adoptées pendant près d'une semaine, il y a deux ans, consistent à réglementer de façon draconienne le parcage des véhicules et à limiter la circulation. D'autre part, plusieurs rues sont mises à sens unique. Tout en permettant le débaillement correct des rues, ces mesures sont surtout prises pour préserver l'action des soldats du feu en cas de sinistre. Actuellement, en effet, il n'est pas certain qu'ils puissent intervenir avec promptitude dans n'importe quel cas. La Chaux-de-Fonds, seule ville d'Europe à avoir un téléski dans la ville! Il y a le revers de la médaille...

pendant, puisque seuls quelques taxis ont compté dix à quinze minutes de retard sur l'horaire. Si la situation ne s'améliore pas, la police locale pourrait décider l'application de mesures d'urgence. Ces mesures qui avaient été adoptées pendant près d'une semaine, il y a deux ans, consistent à réglementer de façon draconienne le parcage des véhicules et à limiter la circulation. D'autre part, plusieurs rues sont mises à sens unique. Tout en permettant le débaillement correct des rues, ces mesures sont surtout prises pour préserver l'action des soldats du feu en cas de sinistre. Actuellement, en effet, il n'est pas certain qu'ils puissent intervenir avec promptitude dans n'importe quel cas. La Chaux-de-Fonds, seule ville d'Europe à avoir un téléski dans la ville! Il y a le revers de la médaille...



VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

LA NEIGE AU VAL-DE-RUZ Véritable course contre la montre

De notre correspondant: Il y a quarante ans au moins qu'au Val-de-Ruz on n'a pas subi une telle tempête de neige! En quelques heures la campagne fut recouverte d'une abondante couche de neige qui, par place mesurait, hier matin, un mètre d'épaisseur. La plupart des routes ont été obstruées par les congères. Les employés de la compagnie des transports du Val-de-Ruz ont passé le triangle pendant toute la nuit de Villiers aux Hauts-Geneveys, de Cernier à Boudevillers et du chef-lieu à Savagnier. Grâce à leur acharnement au travail le trafic ne fut pas trop perturbé pendant les premières heures de la journée. Certaines courses du trolleybus subirent cependant quelques minutes de retard, il en fut de même pour certains trains passant par la gare des Hauts-Geneveys. Quand la neige tombe en rafales, les aiguillages disparaissent et il faut du temps pour les retrouver et les débayer. Dans tous les villages du Vallon, une

véritable course contre la montre a été organisée par les services communaux de la voirie. Les automobilistes rentrés tard, dans la soirée, furent obligés de laisser leur voiture au bas des crêts où elles passèrent la nuit. Le lendemain matin leurs conducteurs s'empressèrent de fixer les chaînes pour se rendre à leur travail à la Chaux-de-Fonds ou à Neuchâtel. Vers midi, la plupart des chemins et des trottoirs étaient praticables et les cours des collèges avaient été débarrassés de l'épaisse couche de neige qui les recouvrait. FERMES ISOLÉES En montagne, on déplore la venue soudaine de la neige tombée en si grande quantité. Les paysans souhaitaient plutôt de la pluie. Mais le ciel en a décidé autrement. La tempête de neige qui a soufflé pendant toute la nuit a isolé de nombreuses fermes. C'est le cas notamment à la Grand-Combe et dans la partie ouest de la Joux-de-Plâne. Mardi matin plusieurs agriculteurs n'ont pas pu livrer leur lait à Pertuis et des enfants n'ont pas pu se rendre à l'école de Derrère-Pertuis. Le facteur des Vieux-Prés a heureusement pu descendre chercher le courrier à Chézard. Mais il lui a fallu peiner lourdement dans la neige fraîche pour le distribuer jusqu'au Bec-à-l'Oiseau. La Joux-de-Plâne était bouchée mardi matin. Des engins mécaniques ont tenté d'ouvrir la route mais, la neige entraînée par un fort vent, reformait les tranchées derrière le chasse-neige ou la souffleuse.

LES HAUTS-GENEVEYS

Après Valangin série noire pour les lapins

Après ceux de Valangin, un clapier des Hauts-Geneveys semble atteint par la mystérieuse maladie qui sévit dans la région. Hier, M. Michel von Gunthen a remarqué un comportement anormal de deux de ses lapins: symptômes de paralysie du train-arrière et dérangements intestinaux. Il a fallu les abattre. M. von Gunthen, qui possède une quarantaine de lapins, les nourrit uniquement de son et de pain trempé, sans utiliser d'aliments concentrés. Le mal semble donc frapper également les lapins nourris de granulés chimiques et ceux qui sont élevés au pain et au son. Il pourrait donc s'agir d'un virus. Peut-être sera-t-on fixé prochainement.

Au tribunal, un anniversaire hors de prix!

(c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut. Le 2 novembre, vers 04 h 30, H. M., de Fontainemelon, circulait en automobile de la chaussée, même une partie de la piste de gauche; F. M. crut qu'il fallait Boudevillers, il perdait le contrôle de son véhicule qui sortait de la route, fauchait un poteau de la ligne du VR et terminait sa course dans le chantier d'un immeuble en construction où il heurtait encore violemment une machine. Par miracle, aucun des cinq occupants de la voiture n'était blessé. Suspect d'ivresse, H. M. fut soumis aux examens d'usage; le breathalyzer donna un résultat de 1,6‰. Le prévenu reconnaît les faits, il fêtait ce soir-là son anniversaire. Un coûteux anniversaire, puisque sa voiture neuve fut entièrement démolie! H. M. est condamné à 5 jours d'emprisonnement sans sursis, à une amende de 100 fr. et au paiement des frais arrêtés à 160 francs.

F. M., domicilié aux Hauts-Geneveys, circulait en automobile de son domicile en direction de Cernier. Arrivé dans le village de Fontainemelon, il se trouva derrière un camion qui emprunta le milieu de la chaussée, même une partie de la piste de gauche; F. M. crut qu'il fallait une présélection, et entreprit de le dépasser par la droite. Au moment où il arrivait à sa hauteur, le camion obliquait subitement à droite et heurtait la voiture du prévenu. Le tribunal admet que F. M. a pu être trompé par la manœuvre du camion et acquitte le prévenu. T. F., de Neuchâtel, circulait en automobile sur la route de la Vue-des-Alpes en direction de la Chaux-de-Fonds. Peu avant le sommet du col, elle dépassait la voiture conduite par D. H., domiciliée au Locle, qu'elle heurta légèrement en reprenant sa droite, et continua sa route. D. H., dédommagée par la prévenue, a retiré la plainte qu'elle avait déposée. La prévenue ne conteste pas les faits, mais allègue qu'elle ne s'est pas rendu compte qu'elle avait heurté la voiture de D. H., sinon elle se serait arrêtée. Le tribunal la condamne à 80 fr. d'amende et 10 fr. de frais. L. C., de Saint-Martin, a perdu la maîtrise de son véhicule, et heurta violemment la voiture conduite par W. J., de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse en tenant régulièrement sa droite. Le prévenu reconnaît les faits et est condamné à 90 francs d'amende et 39 fr. de frais. Le 23 juin, A. P., de Neuchâtel, quittait la Chaux-de-Fonds vers 3 h en automobile. Arrivé à la Motte, il perdit le contrôle de son véhicule qui heurta un rocher. Sous la violence du choc, la voiture fut projetée en travers de la route. Suspect d'ivresse, A. P. révéla, au breathalyzer, un résultat de 2,1‰. Le tribunal, tenant compte que le prévenu est un délinquant primaire, âgé de moins de 20 ans, la condamné à 5 jours d'arrêts avec sursis pendant 3 ans et met à sa charge les frais arrêtés à 213 francs.

LE LOCLE

Nouvelle nonagénaire

Mme Louise Perrenoud, domiciliée Raya No 7, vient de fêter son 90ème anniversaire. M. Robert Reymond, vice-président du Conseil communal, lui a rendu visite à cette occasion pour lui faire part des vœux et des félicitations de la population locale et lui remettre le traditionnel cadeau.

Etat civil du Locle du 16 décembre 1969

NAISSANCES. — Pittet, Valérie-Laure, fille de Gérald-Alphonse-Emile, employé PTT, et de Monique-Paulette née Martin. MARIAGE. — Perissinoto, Luigi, fondateur, et Sanchez, Purification.

BROT-PLAMBOZ

Quatorze habitants de plus...

(c) Le recensement de la population, effectué le lundi 15 décembre, précise que la commune comprend 278 habitants, soit 14 de plus qu'en 1968. Cette population se répartit comme suit: 130 mariés, 9 veufs ou divorcés, 139 célibataires, 275 habitants appartiennent à la religion réformée et trois sont catholiques romains. Les Neuchâtelois sont en grande majorité (221) alors qu'il y a 57 confédérés et que l'on ne compte aucun étranger. Les habitants du sexe masculin sont au nombre de 145 alors que ceux du sexe féminin sont 133. Pour les professions, on trouve deux horlogers, trois mécaniciens, 55 agriculteurs et 55 personnes occupées dans des professions diverses. Les chefs de ménages sont au nombre de 77 et 27 personnes sont âgées de plus de 65 ans.

LES PONTS-DE-MARTEL

Le sapin!

(c) Depuis quelques jours, grâce à l'initiative d'un groupe de particuliers, le sapin de Noël brille de tous ses feux.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMA. — Lux, 20 h 30: Le Jour des Apaches. Pharmacie d'office: Mariotti. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso: «Plein soleil». Eden: «L'homme perdu». Ritz: «Les Amours de lady Hamilton». Plaza: «Les colts des sept mercenaires». Scala: «Du sang sur la terre». PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie coopérative, rue Neuve 9. PERMANENCES MÉDICALES ET DENTAIRE: le 210 17 renseignera. VARIÉTÉS. — Cabaret 55, programme de variétés internationales.

UN PEU D'ESPOIR

Hier soir le vent s'était calmé et le baromètre, après une chute rapide, remontait tranquillement. Une hausse de la température provoquerait la fonte des neiges; les citernes qui, par place, ont atteint la quote d'alerte se rempliraient. Une période de froid serait bien accueillie par les sportifs et par les agriculteurs du Vallon qui souhaitent que les cultures soient protégées du gel par un épais manteau. Quoi qu'il en soit personne n'y pourra rien et chacun devra bien accepter les conditions atmosphériques que la nature a déjà prévu de nous offrir en cette fin d'année.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

LE CONSEIL GÉNÉRAL A SIÉGÉ EN PENSANT À L'AVENIR ...

De notre correspondant: Mercredi, le Conseil général s'est réuni pour examiner, notamment le budget 1970 et la demande d'un crédit de 21,000 fr. pour la pose de compteurs d'eau. M. A. Barizzi, nouveau conseiller communal so-

Le Conseil général: pas question d'ouvrir quatre nouvelles classes

Président la dernière séance de 1969, M. André Duvoisin a dirigé les débats en présence de 25 conseillers généraux, du Conseil communal, de l'administrateur et d'un arbre de Noël illuminé! Après l'adoption du procès-verbal de la séance du mois d'octobre, une demande de crédit de 55,000 fr. pour la part de la commune à l'agrandissement et la transformation de l'hôpital de Landeyeux, fut acceptée par la totalité des membres. Il s'agit, pour cette deuxième étape, de modifier l'hôpital. Ainsi, il a été admis que l'on tiendrait compte de la situation financière de la commune par rapport à la perception totale de l'impôt cantonal et communal. Selon ce critère, les Geneveys-sur-Coffrane sont sollicités à verser un montant de 40 fr. par habitant, en fonction du recensement de fin décembre 1969. Après l'établissement du présent ordre du jour, le Conseil communal a dû ajouter

un point important. La commission scolaire, à la suite de sa dernière séance, a fait parvenir un rapport relatif à la demande d'un crédit de 100,000 fr. pour l'ouverture de quatre nouvelles classes si les nécessités s'en faisaient sentir. Une discussion s'ensuivit. Enfin, par 23 voix, ce crédit fut refusé. Puis, il fut admis par 13 voix contre 6 qu'un crédit de 25,000 fr. pour l'ouverture d'une nouvelle classe devait être accordé. Le point suivant concernant le budget de 1970. Il est évident que le chapitre le plus en vue était celui de l'instruction publique. En effet, il est prévu pour l'an prochain une augmentation de quelque 40,000 fr. sans tenir compte encore des vœux de la commission scolaire dont nous faisons mention ci-dessus. Enfin, présenté par M. Roger Cuche, administrateur communal le budget qu'il prévoyait un déficit de 1395 fr. est accepté par 23 voix. Au point suivant, le décompte des frais relatifs à la construction du nouveau collège étant établi, la demande d'un solde à couvrir par un emprunt de 1,171,806 fr. est acceptée à l'unanimité. Rappelons que le bâtiment a coûté 2,298,968 francs. A la suite de travaux apportés à un bâtiment construit à l'angle des rues Charles-L'Éplatier et des Tilleuls, le Conseil communal a pris contact avec le propriétaire pour savoir si la commune pouvait entreprendre la correction du carrefour en question. Après arrangement, la commune doit prendre à sa charge les frais d'aménagement du carrefour. M. Willy Schleppe étant d'accord de céder la surface de terrain nécessaire au domaine public communal à titre gratuit. D'autre part, la commune désire faire l'acquisition d'une bande de 162 mètres carrés en vue de l'entreposage du matériel lui appartenant et de la protection civile. Quant à la ratification de la convention relative à une représentation des commissions scolaires de Coffrane et de Montmolin à la commission scolaire des Geneveys-sur-Coffrane, lors de séances spéciales, telles que celle du budget et des comptes, elle est refusée par 22 voix. D'autre part, M. Langel parle du problème que posent les chargements de briques opérés sur la voie publique par la maison Cimenta. En effet, très souvent, le trafic est perturbé par des camions en attente. Enfin, revenant sur une motion qu'elle avait signée, Mme Guibert demande au Conseil communal des nouvelles à propos des colonies de vacances organisées par la localité.

FENIN

Nombre égal de mariés et de célibataires

(c) Selon le recensement fait hier, la population totale de la commune de Fenin-Villars-Saules est de 280 habitants, soit huit de plus que l'année dernière.

On a dénombré: 124 mariés, 32 veufs ou divorcés, 124 célibataires, avec 133 personnes du sexe féminin et 147 du sexe masculin. Les Neuchâtelois sont au nombre de 159, les Confédérés 113, les étrangers 8; chez ces derniers, 6 bénéficient d'un permis d'établissement et 2 d'une autorisation de séjour. Du point de vue confessionnel il y a 257 protestants, 21 catholiques romains et 2 sans confession. En ce qui concerne les professions, on note 3 horlogers, 9 mécaniciens, 29 agriculteurs et 80 personnes exerçant diverses professions. L'année prochaine, 5 jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité. Actuellement 35 personnes sont âgées de 65 ans et plus. Les chefs de famille sont au nombre de 120.

LE PAQUIER

La population est stable

(c) Le recensement annuel permet de constater que la population totale est de 191 habitants contre 193 il y a une année. Les protestants sont 182 et les catholiques 9. La répartition, par origine, se présente comme suit: Neuchâtelois 83, Confédérés 108, pas d'étrangers, 80 mariés, 9 veufs et divorcés, et 102 célibataires. En 1970, 3 personnes auront 20 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au nombre de 18.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Landeyeux: Art artisanal. Pharmacies de service. — Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Dès samedi, à 12 h, à lundi, 8 h, tél. 7 11 33.

Questionnez! Rémy Martin répondra

Rémy Martin répond ici plusieurs fois par semaine à vos questions.

QUESTION:

Comment Rémy Martin peut-il distiller tout le produit de ses 40 km2, alors que les alambics de Charente sont, relativement, très petits?

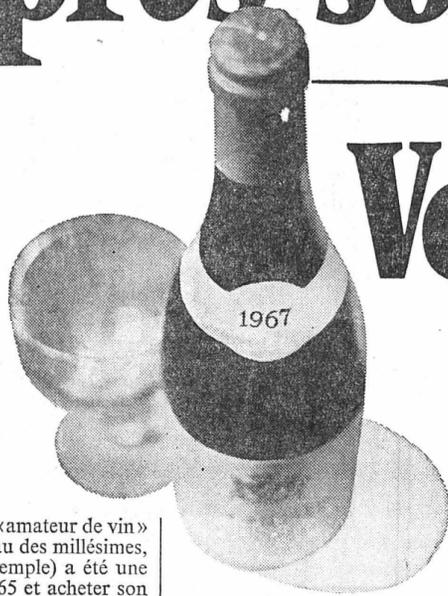
RÉPONSE:

La Champagne de Cognac compte de nombreux petits producteurs qui possèdent presque tous leur propre distillerie familiale. Lié à beaucoup d'entre eux par contrat, Rémy Martin ajoute leur eau-de-vie à la sienne pour les savants et nécessaires mariages. Cependant, le procédé est toujours semblable. Grandes ou petites distilleries, il s'exécute en deux temps (brouillis et bonne chauffe). La distillation est conduite dans des chaudières de briques, chauffées au bois et au charbon. Les vapeurs du vin bouilli passent dans les circonvolutions d'un alambic de cuivre rouge, qui rend goutte à goutte la jeune eau-de-vie, minutieusement recueillie dans les fûts de chêne. Tout autre procédé est interdit en Charente.





# Jugeriez-vous un vin d'après son millésime?



## Voyons, voyons...

Lorsqu'on voit un « amateur de vin » exhiber le célèbre tableau des millésimes, y lire que 1964 (par exemple) a été une meilleure année que 1965 et acheter son vin en se basant sur cette généralisation, on a envie de se faire, avec Dorante, l'interprète du bon sens de Molière: «... C'est exactement comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente, et qui voudrait examiner si elle est bonne dans les « Réceptes du Cuisinier français. »

Comprenons-nous bien: le tableau des millésimes ne fait que signaler qu'en 1964, les conditions climatiques idéales pour produire un grand vin se trouvaient réunies. Qu'il le devienne effectivement ne dépend pas seulement du soleil, mais du maître de chai s'y entend à soigner un vin (ou peut-être n'y entend rien). Nous disons en France, que le vin est le produit de l'art du maître de chai.

L'art du maître de chai? Une belle expression, qui sent un peu le jargon publicitaire. En doutez-vous? Prenez par un beau jour d'automne quelques kilos de raisins, pressez-les, mettez le moût en fût et attendez. Au printemps, vous ne trouverez pas du vin mais un liquide que vous pourrez tout au plus employer comme vinaigre dans la sauce à salade - même si vous avez cueilli les plus beaux raisins de la plus belle année du siècle et sous le soleil le plus généreux.

Mais si vous ambitionnez sérieusement de produire du vin, vous devrez apprendre, trois années durant, le métier de viticulteur. Vous ne pourrez commencer votre formation professionnelle supérieure que si vous avez votre bac en poche.

Sinon, vous suivrez un cours préparatoire de 12 semaines avant d'attaquer les quatre semestres à l'école de viticulture. Durant un cinquième semestre, vous rédigerez votre travail de diplôme. Votre sagesse vous convaincra alors de compléter votre savoir par quelques années de pratique dans une cave. Vous aurez besoin de dix ans pour maîtriser votre art.

Durant ces dix années, vous vous occuperez à peine du thème millésime. Par contre, vous apprendrez à analyser des composants du moût; l'expérience vous montrera comment réagissent les nombreux ferments, la plupart du temps, autrement qu'on s'y attend. Vous observerez, durant des essais pratiques, ce qui se passe lorsqu'on accélère la fermentation, lorsqu'on la maintient stationnaire ou qu'on la ralentit. Bref, vous verrez combien tout dépend d'un travail précis, du labeur et de l'intelligence de l'homme.

En 1968, année où le soleil nous a tant fait défaut, un œnologue, professeur dans un institut viticole, a conseillé à un vigneron de retarder les vendanges de son Riesling. Le vigneron fut au bord du désespoir lorsqu'il vit une grande partie de son raisin se dessécher. Il dut en couper le trente pour cent, mais les grappes profitèrent, tard dans l'automne, des uniques beaux jours de l'année. Le vin fut meilleur qu'en 1966 malgré le temps défavorable. L'œnologue, un homme avisé, fit des raisins épargnés (les plus riches en sucre) un 1968 que les professeurs d'œnologie servent en exemple à leurs élèves.

Dix ans, c'est peu si vous voulez mettre en pratique le savoir des œnologues d'aujourd'hui. Admettons que vous soyez parvenu à la maîtrise d'un spécialiste: vous engagerez vos plus fidèles amis à déguster un vin avant de l'acheter. Et, voyant un néophyte zélé commander son vin en se basant sur le tableau des millésimes, vous vous écrierez: Les Précieux achètent un millésime - Molière achète un vin.

Voilà! et maintenant, cher lecteur, quelques renseignements d'ordre pratique:

La France produit en moyenne 62 millions d'hectolitres de vin. Naturellement, les Français en boivent eux-mêmes la plus grande partie. 9 des 62 millions ont droit à l'appellation d'origine contrôlée (AOC). Ce sont des vins sélectionnés, répondant à des impératifs sévères de qualité. Le Suisse boit presque exclusivement de ces vins-là. Quand on fabrique des montres parfaites, on se doit aussi d'exiger des vins parfaits. C'est d'ailleurs beaucoup plus facile de vendre des montres après avoir servi un grand vin à ses clients. Ayez toujours un petit assortiment pour vos amis. Comme base des appellations génériques: un Bourgogne ou un Beaujolais, un Côtes-du-Rhône ou un Bordeaux supérieur. Des vins qui coûtent entre 3 et 6 francs la bouteille.

A côté de cela, des appellations de crus classés, pour les circonstances plus solennelles: un Fleurie ou un Moulin-à-

Vent, un Côte-de-Nuits, un Côte-de-Beaune, un Bordeaux, un St-Emilion, un Médoc (entre 4 et 10 francs), ou encore un Châteauneuf-du-Pape si vous désirez un vin corsé.

Pour les intimes et les initiés: un grand rouge de Bourgogne d'une de ses parcelles bénies (entre 10 et 30 francs la bouteille); un Hermitage (un grand vin des Côtes-du-Rhône, de 10 à 15 francs); du Bordelais, une mise au château (de 10 à 130 francs le flacon selon le château).

Il y a, dans toute la Suisse, des spécialistes en vins français, des Maîtres-Conseils en Vins de France. A vous de les découvrir! Vous les reconnaîtrez en posant des questions dans différents magasins de vins: Comment composer une cave? Boit-on le Bordeaux supérieur après 3 ans déjà, le St-Emilion après 4-6 ans? Faut-il boire le Beaujolais frais, chamberer un grand Bourgogne? Cela semble difficile? Permettez-nous de vous aider. Il y a un Maître-Conseil en Vins de France près de chez vous!

### Neuchâtel:

Au Cep d'Or, Willy Gaschen SA, Vins et liqueurs, Moulins 11.

### La Chaux-de-Fonds:

Droz & Cie, Vins fins;

### A vendre

CHAINE STEREO à l'état de neuf, à moitié prix. Tél. 4 06 17.

SKIS 185 cm et 170 cm, patins, bottines blanches No 36. Tél. 7 77 13 entre 12 et 13 h et dès 19 heures.

FOURNEAU A MAZOUT Quaker (tuyaux) en bon état. Bas prix. Tél. 5 81 72.

MANTEAU BRUN moderne; tailleur bleu marine, taille 42, peu porté. Tél. 5 10 84.

ORGUE PHILICORDA à l'état de neuf, peu utilisé, sous garantie. Tél. (038) 3 23 45, midi et soir.

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT, à vendre: 1 machine à écrire, 1 tourne-disque coffret, 1 frigo moyen, 1 coffre-fort ancien, 1 canapé et 2 fauteuils, livres divers. Tél. 5 19 53, l'après-midi.

ARTICLES DE HOCKEY, cuissettes, jambières, casque, etc. Tél. (038) 9 04 72, dès 20 heures.

MACHINE A TRICOTER Passap Automatic, Manteau pour fillette, grandeur 85. Tél. 3 28 52.

PETITS COCHONS D'INDE. Tél. 5 65 56, heures des repas.

UNE LAMPE DE BUREAU moyen de roue, deux feux, avec abat-jour. Tél. 4 10 77.

BATTERIE d'orchestre complète. Tél. 5 80 41.

1 ENREGISTREUR PORTATIF National, pile-secateur, avec micro, 120 fr.; 1 tourne-disque Philips, à suspendre, 100 fr. Tél. 8 35 88.

1 ADAMS-TRAINER complet, état de neuf, 250 fr. Tél. (038) 8 35 88.

2 JANTES de 4 CV. Tél. 4 37 84.

GUITARE SECHE, six cordes, 20 fr.; bottines blanches No 40, 30 fr., en bon état, chez M. Huguenin, Ribaudes 24.

PATINS DE HOCKEY No 47; souliers de ski No 48. Tél. 5 98 14.

TOURNE-DISQUE en bon état, 110 fr. Tél. 8 74 74, demander M. Sinatra.

SOULIERS DE SKI Henke No 35, état de neuf, 35 fr. Tél. 5 84 49.

VIOLON D'ETUDE 1/1, avec archet, étui et housse. Tél. (038) 5 00 55.

MACHINE A LAVER Hoover Keymatic, bas prix; 1 buffet paroi, état de neuf. Tél. (038) 7 88 29.

JAQUETTE FOURRURE agneau des Indes, 80 fr., commode-layette, chaise démontable pour enfant, combinaison de sport nylon pour enfant 2 ans. Tél. (038) 3 15 96.

BOTTINES DE PATINAGE blanches, No 34. Tél. 5 95 38.

SKIS PLASTIQUE Kästle Snowprince 210 centimètres, fixations de sécurité. Tél. 5 57 53.

SKIS MÉTALLIQUES Attenhofer Superjet, 215 cm, Attenhofer A15 190 cm, fixations de sécurité. Tél. 5 57 53.

4 PNEUS NEIGE 590/13, batterie 6 volts Ah 69 de 4 mois. Tél. 6 93 90.

SALLE A MANGER complète + 2 fauteuils de salon modernes. Bas prix. Adresser offres écrites à E. R. 3028 au bureau du journal.

MONTRE OR pour dame, modèle neuf, qualité garantie, prix avantageux. Tél. (038) 8 18 08.

MANTEAU chat russe, manteau mouton doré, jaquette mouton doré, taille 46, 46, 46. Tél. 8 49 36.

TRICYCLE, vélo à deux roues, 5 à 8 ans; chaise Sécurité. Tél. 5 00 25, le matin.

### A louer

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée et garage chauffés, à Saint-Blaise, confort, 200 fr., tout compris, à non fumeur sérieux (se). Tél. 3 11 26.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à jeune fille suisse pour le 1er janvier 1970. Tél. 5 29 94.

BOUDRY, STUDIO non meublé, tout confort, 290 fr. par mois, libre le 24 décembre 1969. Tél. 6 46 97.

STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette, confort, au centre, à jeune fille sérieuse, Suisse. Libre début janvier. Tél. 5 10 36, entre 10 et 12 heures.

CHAMBRE MEUBLEE à Boudry, chauffée, avec W.-C. Tél. 6 30 54.

A JEUNE HOMME, dès le 1er janvier, chambre confortable à cinq minutes de la gare et du centre. Bains. Tél. 5 44 90.

### Demandes à louer

CHALET pour les fêtes et le mois de janvier, dans montagnes du Val-de-Ruz. D. Kuenzy, Corcelles, tél. 8 70 41.

APPARTEMENT de 3 pièces est cherché par représentant, à Neuchâtel ou environs, pour le 24 janvier ou le 24 février. Loyer mensuel jusqu'à 420 fr. Tél. 3 31 32, heures des repas.

BELLE CHAMBRE ou studio meublés, avec confort, au centre, pour jeune employée suisse. Adresser offres écrites à 1712 - 1343 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 2 pièces, non meublé, mi-confort ou sans confort, à Neuchâtel ou environs, pour personne seule. Récompense. Tél. 4 12 41.

VILLA OU APPARTEMENT (4 pièces) à Corcelles-Cormondrèche, éventuellement à acheter. Adresser offres écrites à J. X. 3033 au bureau du journal.

### Offres d'emplois

ÉTUDIANTE pour faire baby-sitting est cherchée. Tél. 6 41 29, à Cortaillod.

PERSONNE QUALIFIÉE, capable de m'apprendre la lecture des plans du bâtiment, est cherchée. Tél. 4 58 94, heures des repas.

ORCHESTRE DE VARIÉTÉS cherche guitariste-bassiste amateur ayant sa propre sono. Tél. 6 37 88.

### Demandes d'emplois

ÉTUDIANTE cherche travail, éventuellement baby-sitting. Tél. 6 29 95.

COIFFEUR POUR DAMES éventuellement mixte, capable, cherche bonne place, éventuellement dans station d'hiver. Tél. 8 74 74, M. Sinatra.

TRAVAIL A DOMICILE est cherché. Tél. 6 46 77.

### Demandes à acheter

LIVRE AVANTI, châteaux suisses (I), avec images. Tél. 6 11 22.

POUSSETTE de poupées. Tél. 8 43 88.

VIEUX FUSILS, sabres, pistolets, ainsi que vieux képis, au meilleur prix. Tél. 8 19 49.

MEUBLES DE CUISINE et évier, cuvettes W.-C., tapis, etc., pour chalet. Tél. 5 89 89.

**Demandez** la magnifique brochure «Vins de France» avec les modèles de verre pour les différents vins. Envoyez une carte postale avec la mention «Vins de France».

Comité National des Vins de France  
Centre d'Information de la  
Gastronomie Française  
37, Sulgeneckstrasse, 3000 Berne

**Götz & Porra**  
PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
REVÊTEMENTS PLASTIFIÉS  
Maîtrise fédérale  
Neuchâtel  
Seyon 30 Tél. 4 25 63

A vendre  
**TECKELS**  
3 mois, poil court, poil long. Très beaux animaux de pure race, avec pedigree, à partir de 200 fr.  
Tél. (021) 24 22 15

**AUTO-ÉCOLE**  
SIMCA 1000 Permis professionnels  
OPEL pour camions et taxis  
**A. MAIRE** Tél. bureau 5 67 70  
domicile 3 32 66

**Prêt comptant à 7½%**  
tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).  
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.  
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.  
Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets  
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-  
● remboursable jusqu'à 60 mensualités  
● basé uniquement sur la confiance.  
Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Domicile: \_\_\_\_\_  
**Crédit Renco S.A.**  
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53 V 344

**Bientôt à Neuchâtel**  
Rue de la Côte No 7  
**une surprise!**  
**congélateurs AEG**  
dépannage JOUR et NUIT  
APLIM S.A. 021-22 29 36  
en dehors des heures de bureau: 021-32 70 32

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

**Divers**  
JE DESIRE CONNAITRE gentil compagnon simple, ayant appartement chauffé, pour tenir son ménage. Adresser offres écrites à 1712 - 1342 au bureau du journal.  
JOLI CHATON mâle, 2-3 mois, est demandé. Tél. 3 36 03, le matin.  
JEUNE COUPLE invite avec joie des personnes seules pour passer avec eux la soirée du 24 décembre. Votre appel au tél. 4 03 24 nous fera plaisir.  
JEUNE MÉCANICIEN, 23 ans, ayant monté une affaire, cherche appui financier pour développement. Succès assuré. Adresser offres écrites à B. N. 3025 au bureau du journal.

# TAPIS D'ORIENT SUR TAPIS DE FOND



Est-ce un luxe exagéré? Pas du tout! Les tapis de fond, faciles à entretenir, font de plus en plus partie de l'agencement intérieur actuel. Vous trouverez chez nous un vaste choix de tapis tendus et à coller, ainsi que des tapis de fond en 12 qualités et plus de 70 teintes, à partir de Fr. 13,50 le m<sup>2</sup>. Il est en outre tout naturel que certains endroits soient exposés à un grand passage. Pour éviter une usure rapide, on y pose un joli petit tapis d'Orient comme trait d'union entre deux pièces, par exemple. Mais le tapis d'Orient peut aussi donner la note raffinée à votre living-room, comme ornement devant une commode, accent de couleur sous une table de salon ou comme «île» pour le bureau et son fauteuil.

A votre intention, nous avons réuni une splendide collection de tapis d'Orient petits et moyens et de carpettes qui conviennent particulièrement à l'embellissement de pièces grandes de tapis de fond. Voici quelques exemples très intéressants:

Hamadan-Mossoul	env. 100 x 200 cm	Fr. 159.-
Afghan (Koundouz)	env. 100 x 150 cm	Fr. 180.-
Beloutch	env. 80 x 130 cm	Fr. 180.-
Bachtiar (Faridan)	env. 100 x 150 cm	Fr. 180.-
Shavasan	env. 100 x 150 cm	Fr. 235.-
Afghan (Koundouz)	env. 120 x 180 cm	Fr. 260.-
Gabeh	env. 100 x 200 cm	Fr. 390.-
Bachtiar	env. 140 x 200 cm	Fr. 590.-
Wis	env. 140 x 200 cm	Fr. 730.-

En outre, un choix de tapis unique tels que: Ghom, Kasak, Nain, Ispahan etc.

Nos spécialistes des tapis se feront un plaisir d'en apporter gratuitement un choix chez vous. Jouissez de la variété actuelle de notre assortiment de petits tapis et carpettes sélectionnés pour faire votre choix maintenant, à des prix avantageux. Procurez une joie spéciale à votre famille! D'ailleurs, un beau tapis d'Orient est toujours un placement sûr et de plus en plus apprécié! Car dans les pays d'origine, les prix augmentent rapidement à cause de l'émigration des artisans expérimentés vers d'autres industries. Profitez donc de nos offres extraordinaires: Rabais à l'emporter, réservation gratuite jusqu'à la livraison. Prix nets, au comptant dans les 90 jours ou crédit discret, sur demande. Renseignements: Service du tapis auprès de votre succursale Pfister. Essence offerte ou billet CFF remboursé pour tout achat dès Fr. 500.-.



Chaque tapis d'Orient de Pfister avec certificat de garantie. Votre sécurité!

Salon en cuir de la collection exclusive TWT (Trans World Trend) de DE SEDE chez Pfister ameublements. Mod. 1163 DK

## Pfister ameublements sa

Avec le choix de tapis qui convient aujourd'hui!

30 000 tapis 2000 chambres modées

<b>GENEVE</b> Servette 53+44 022 - 34 85 00	<b>DELEMONT</b> Rue des Moulins 12 066 - 2 32 10	<b>BALE</b> Mittl. Rheinbrücke 061 - 32 40 50
<b>LAUSANNE</b> Montchoisi 5 021 - 26 06 66	<b>NEUCHÂTEL</b> Terreaux 7 (Agence) 038 - 6 79 14	<b>ZURICH</b> LUCERNE ST-GALL WINTERTHOUR ZUG
<b>BIENNE</b> Pl. du Marché-Neuf 032 - 3 69 62	<b>BERNE</b> Schanzenstrasse 1 031 - 25 30 75	

Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau 1000  
33 ravissantes vitrines • Sortie de l'autoroute AARAU  
Tel. 064 - 22 62 62

Noël  
nouvel  
an  
bière  
de  
fête

Joyeuses fêtes  
Bonne et  
heureuse Année

**BIERE MULLER**

NEUCHÂTEL, tél. 038 5 73 21

## Vous trouverez

à la réception de notre journal, la

## carte de vœux inédite

qui fera plaisir à vos parents et amis.  
Impression de votre nom sur demande.  
Livraison rapide.

### INVITATION A LA SOUSCRIPTION 1969

#### COFFRETS-CADEAUX A DES PRIX SPECIAUX

<b>LA CREATION/Haydn</b> Karajan 2 LP/30 cm stéréo/No 643 515/16	FR. 37.-
<b>SAMSON/Haendel</b> (enregistrement intégral en langue anglaise) Richter 4 LP/30 cm stéréo/No 643 517/20	FR. 70.-
<b>46 SYMPHONIES/Mozart</b> Böhm 15 LP/30 cm stéréo/No 643 521/35	FR. 188.-
<b>SIEGFRIED/Wagner</b> Karajan 5 LP/30 cm stéréo/No 643 536/40	FR. 94.-
<b>AVANT-GARDE Vol. II</b> 6 LP/30 cm stéréo/No 643 541/46	FR. 65.-
<b>LIEDER Vol. I/Schubert</b> Fischer-Dieskau/Moore 12 LP/30 cm stéréo/No 643 547/58	FR. 155.-

### G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES

Saint-Maurice 6 - Neuchâtel

Tél. 5 44 42

### NOTRE FEUILLETON

## L'AMOUR VIENT QUAND IL VEUT

Par BARBARA CARTLAND



38

Comme elle les détestait! Bien avant de comprendre leur rôle dans la vie de son père, elle avait éprouvé à leur contact une sensation de dégoût et de souillure. Et voilà qu'un homme la prenait pour une de ces femmes faciles, de ces pauvres créatures qu'elle en était venue à plaindre plutôt qu'à mépriser!

Elle regrettait à présent de n'avoir pas ouvert la porte pour lui dire ce qu'elle pensait de lui. Mais elle

se le reprocha aussitôt: à quoi bon? Il n'aurait pas compris et elle se serait avilie à le tancer pour une raison qui dépassait tellement son entendement. Il aurait sans doute répété qu'il désirait l'épouser, mais qu'il ne le pouvait pas, sans se douter que, loin d'être un compliment, cette excuse n'était qu'une insulte.

Le regard durci, les lèvres serrées, Aria se déshabilla et se coucha. Elle pensait que la colère l'empêcherait de dormir, mais, après la fatigue d'une si longue journée, elle sombra très vite dans le sommeil. Dans des rêves heureux, elle se trouvait en compagnie d'un être aimé dont elle ne voyait pas le visage, mais dont elle sentait l'amour rayonner chaudement autour d'elle. Lorsqu'on frappa à sa porte, ce fut avec un sourire heureux et une expression de douceur apaisée qu'elle se leva pour tirer le verrou et ouvrir la porte. Mais, au lieu d'une des femmes de chambre habituelles, portant son petit déjeuner, ce fut la petite Italienne qui fit une brusque irruption dans sa chambre. Elle était en larmes:

— Signora, venez vite. Oh! sanglotait-elle, les mains tendues vers Aria, qui, tirée si brutalement de ses rêves, n'arrivait pas à comprendre la réalité.

— Mais... que se passe-t-il? réussit-elle enfin à demander.

La vieille dame, Signora! Oh, venez la voir. Aria ne perdit pas de temps à poser des questions. Elle enfila des mules et une robe de chambre et, sans un coup d'œil sur la glace pour aplatiser ses boucles rebelles, suivit promptement la femme de chambre italienne qui courait déjà dans le couloir.

Les rideaux étaient ouverts. Sans doute Raira s'était-elle d'abord dirigée vers eux à huit heures, selon ses ordres, avant de se diriger vers le lit.

Un regard sur le teint d'ivoire de la vieille dame, légèrement chavirée sur ses oreillers, permit à Aria de comprendre la vérité. Elle se pencha pour effleurer les mains diaphanes, aux grosses veines bleues, mais leur contact glacé vint confirmer son impression première. Mrs Hawkins était morte dans son sommeil.

— La pauvre dame. Oh, Signora, je suis si triste pour elle! Voilà qu'elle est morte toute seule, sans les secours de la religion!

Aria lui posa une main sur l'épaule pour la calmer.

— Il ne faut pas s'attrister; je suis sûre qu'elle aurait désiré ce genre de mort.

Elle n'avait pas fini sa phrase qu'elle entendait entrer dans la pièce. Dans un sursaut, elle se retourna. Dan Huron se tenait sur le seuil, en tenue d'équitation. Aria savait qu'il aimait à monter tôt le matin, et, sans nul doute, il revenait de sa promenade.

Il s'approcha du lit sans mot dire et regarda Mrs Hawkins. Puis il se tourna vers Aria et d'une voix glaciale lui demanda:

— Que signifie ceci? Qui est cette femme? McDougall m'avait bien dit qu'il se passait ici des choses étranges.

— C'est... Mrs Hawkins, la grand-mère de Miss Carlo, répondit Aria.

Il lui sembla voir une expression incrédule sur le visage de son employeur. Mais à ce moment, la jeune Italienne éclata en sanglots si violents qu'il préféra attendre pour parler. Il se tourna vers Aria et lui dit d'un ton sec:

— Venez à la bibliothèque aussitôt que vous serez prête, Miss Milbank. En attendant, je vais téléphoner au docteur.

Il sortit et Aria fit de son mieux pour reconforter la jeune Italienne qui sanglotait. Quand elle fut un peu calmée, Aria l'envoya se coucher et s'en alla à la recherche de la première femme de chambre.

Burroughs était une personne fort raisonnable, mais animée d'une opinion si défavorable sur la vie qu'elle voyait dans la mort une délivrance.

— Laissez-moi faire, Miss Milbank. Je vais m'occuper de tout, dit-elle calmement, lorsque Aria lui eut raconté l'événement. J'ai fait la toilette mortuaire de ma mère et de trois autres tantes. Je sais ce qu'il faut faire et Mrs Felton, la femme du jardinier, va m'aider. Elle était sage-femme avant son mariage; elle s'y connaît.

Si vous m'aviez parlé de cette vieille dame prête à rendre l'âme, je vous aurais conseillé de ne pas la confier à Maria. Les étrangers sont incapables de garder leur calme. Ils aiment se mettre dans tous leurs états.

— Je crois que la pauvre Maria a subi un choc, expliqua Aria.

— Tout le monde en aurait eu un choc, rétorqua Burroughs, mais ce n'est pas la peine de se comporter comme si elle perdait une parente proche, hein? Dans de telles circonstances, Miss Milbank, il faut savoir garder son calme.

Aria ne pouvait s'empêcher de lui donner raison tout en se disant que c'était plus facile à dire qu'à faire. Soulagée de tout laisser entre les mains compétentes de Burroughs, elle monta s'habiller pour affronter Dan Huron.

Cette entrevue, qu'elle appréhendait, marquait son visage d'une expression de détresse. Comme elle se sentait jeune et inexpérimentée une fois de plus, pour faire face à une situation pareille! Ses cheveux ébouriffés lui donnaient une frimousse d'écolière penaud et son visage privé de fard la faisait paraître plus jeune encore.

Pour se donner du courage, elle se répéta que tout cela n'avait plus guère d'importance puisque son employeur partait dans une quinzaine et qu'il faudrait fermer la maison. Mais elle aurait tant voulu lui laisser une bonne impression de ses capacités.

Il n'avait pas été facile de garder bien huilés les rouges multiples d'une si grande maison, de maintenir la paix entre les domestiques, d'éviter des rivalités, de répondre à tout le courrier. Il avait été difficile de se débrouiller dans la complexité des factures de fournisseurs, des gages de domestiques et de tous les mille petits détails qui contribuent à l'ordre d'une maison pleine d'invités et de domestiques.

(A suivre)

C'est nouveau,  
c'est chouette...

«**PYTHAGORE ET CIE  
CONTRE BRAZZERO**»

la première bande dessinée  
créée et réalisée en Suisse

l'album de 48 pages  
en couleurs

seulement

**6.-**

(en exclusivité à MIGROS)



DERIB  
+JOB

**MIGROS**

# Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25 000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

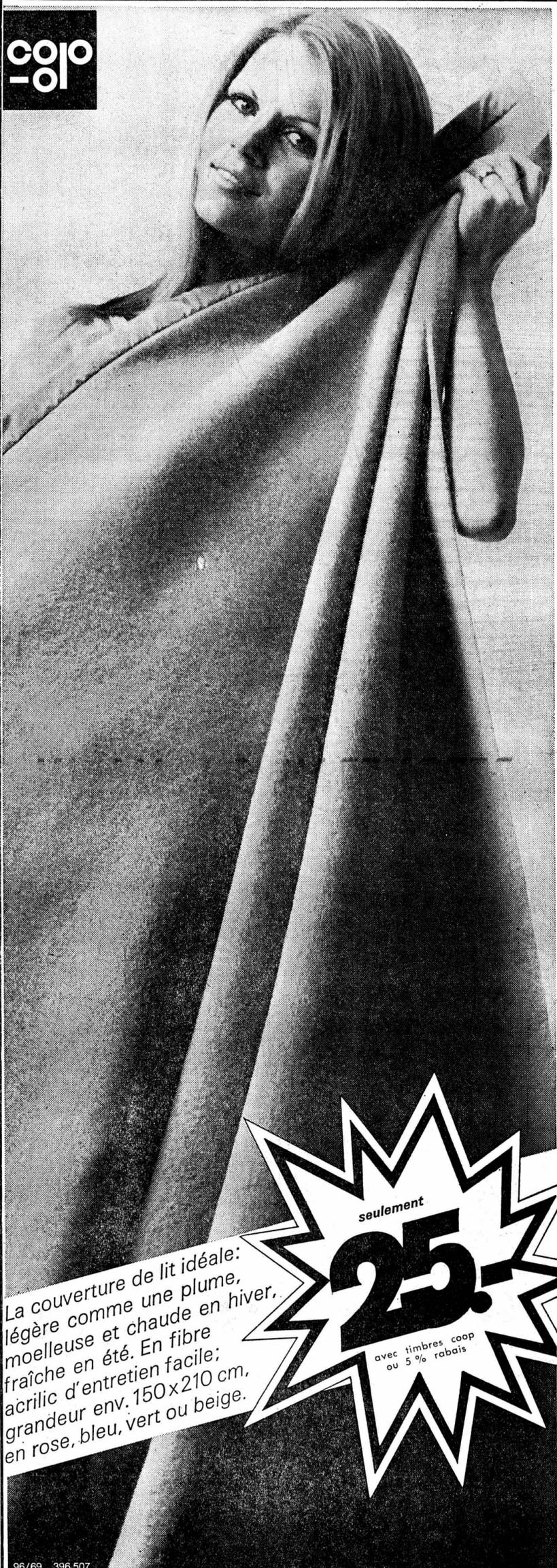
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_ A./344

**Banque Rohner + Cie. S.A.**  
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30



coop  
-oi



La couverture de lit idéale:  
légère comme une plume,  
moelleuse et chaude en hiver,  
fraîche en été. En fibre  
acrilic d'entretien facile;  
grandeur env. 150x210 cm,  
en rose, bleu, vert ou beige.

seulement

**25.-**

avec timbres coop  
ou 5% rabais

96/69 396.507

coop  
-oi

La Cité

## TV noir et blanc couleur

Vente  
Location  
Echanges  
Modèles depuis  
Fr. 575.-

Service impeccable  
rapide et consciencieux  
par personnel  
spécialisé

**hug**

RADIO-TV  
Neuchâtel



RANGÉZ  
ET  
SOIGNEZ  
VOS  
SKIS

EN LES  
SUSPENDANT

+BREV.+ PORTE-SKIS  
MURAL  
VOGEL

pour monter soi-même  
à la cave, au garage,  
etc. Environ 5 paires par  
mètre. Fr. 6.90 pour une  
paire de skis. En vente  
dans les quincailleries  
et magasins d'articles  
de sport. Modèles spé-  
ciaux pour hôtels,  
écoles, cabanes, etc.

Un produit Efeu.  
E. Vogel, 051/98 17 54  
8102 Oberengstringen

**SHELL BUTAGAS**

RADIATEURS  
A CATALYSE

**BUTA-THERM'X**

- sans feu
- sans flamme
- sans fumée
- sans odeur
- bouteille  
incorporable



Différents modèles à partir  
de Fr. 328

En vente chez:  
**A. ROCHAT** quincaillerie  
**CERNIER** Tél. 7 11 60

**Jeanneret & Cie**

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 Neuchâtel Tél. 5 45 24

## Prêts express

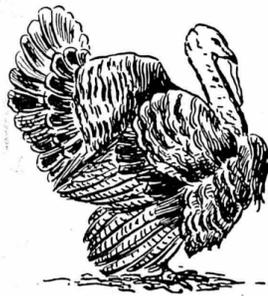
de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution:  
Votre signature  
suffit
- Discretion  
totale

Banque Procrédit  
1701 Fribourg  
1 rue de la Banque  
Tél.: 037/2 64 31

**X** Tout peut se  
régler par poste.  
Ecrivez aujourd'hui.

Service express  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_



Pour vos repas de fêtes...  
d'une qualité inégalable

Nos dindes  
extra-fraîches et tendres

de notre abattage à Marin, satisferont les plus fins gourmets

choisissez votre DINDE chez le SPÉCIALISTE

**Lehnherr frères**

Place des Halles  
☎ 5 30 92 Neuchâtel

Veillez, s.v.p. nous passer vos commandes de fêtes assez tôt

Gros et détail

Pour les livraisons à domicile, veuillez, s.v.p. passer vos commandes la veille - Expéditions au-dehors

## J'ai trouvé

le moyen de faire  
exécuter mes photo-  
copies à la minute  
sous mes yeux, et  
à un prix avantageux,  
chez Raymond, rue  
Saint-Honoré 5, à  
Neuchâtel.

**NOIX  
nouvelles**

5 à 10 kg, 2 fr. 90  
le kg + port.  
Gius. Pedrioli,  
6501 Bellinzona.

## DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France  
**POLDI JAQUET**  
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Lustrerie moderne  
et de style



la bonne adresse

**CLAUDE  
DUCOMMUN**

Electricité - Ingénieur EPZ  
Orangerie 4 ☎ 5 28 00 Neuchâtel



**285.-**

## Projecteur diapos

entièrement automatique. Objectif: 1: 2,8/100 mm  
Câble de télécommande pour la mise au point  
et le transport avant et arrière. (Châssis droits  
et rotatifs.)

Chez le spécialiste

**PHOTO-CINÉ GLOOR**  
ÉPANCHEURS 4 NEUCHÂTEL

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE  
à l'imprimerie de ce journal



Feu d'artifice de la Bell-Epoque

Les succulents jambons au lait,  
sans aucun os, sont l'idéal pour  
les grandes familles. Dès 45 fr.  
Vos invités seront-ils nom-  
breux? Servez-les donc un

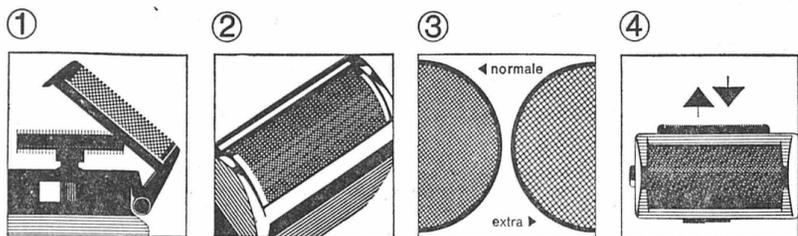
**Bell**

jambon à l'os, à 80fr. env. Pour  
un tête-à-tête, un petit jam-  
bon roulé ou un jambonneau  
de Bâle fera l'affaire. A partir  
de 20fr.

Perfectionnement d'un système de rasage éprouvé

# le nouveau rasoir électrique

# Krups 80



① Avec tête de coupe basculante, faisant partie intégrante du rasoir.

Pour le nettoyage: la tête de coupe bascule sur simple pression d'un bouton. Fixée au boîtier par une charnière, elle ne peut donc s'abîmer en tombant accidentellement sur le sol.

Adressez-vous à un magasin spécialisé et essayez le nouveau rasoir électrique Krups 80, vous en ferez «votre» rasoir.

② A large surface de coupe pour un rasage plus rapide et une usure minimum de la grille de coupe.

Surface de coupe plus grande d'où possibilité de rasage accrue et usure limitée de la grille de coupe.

③ Avec deux grilles de coupe interchangeables, adaptées à chaque type de peau et à chaque barbe.

Deux perforations différentes: «normale» pour les peaux sensibles, «extra» pour les barbes dures.

④ Avec tondeuse escamotable ne gênant en aucun cas le rasage.

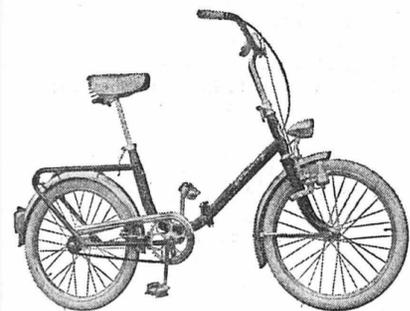
S'escamote en poussant un petit bouton. Permet d'utiliser toute la surface de coupe du rasoir en cas de non-emploi.



**Krups 80**  
**chef-d'œuvre**  
**de précision technique**

avec luxueuse trousse à miroir incorporé.  
Prix de vente Fr. 83.-

## VÉLOS PLIABLES DISCOUNT



Service après-vente et pièces de rechange garantis

**158.-**

chez les marchands spécialisés :

Neuchâtel: Agence Condor — G. Cordey & Fils — Ezio Giovannini — René Schenk. Boudry: Raymond Vuille. Colombier: Roger Mayor. Saint-Blaise: Jean Jaberg. Le Locle: Franco Paolasini. Buttes: Paul Graber. Pour vos cadeaux: vélos d'enfants, trottinettes, tricycles.

## La maculature

s'achète à bon prix au bureau du journal

## Cadeaux

Nous avons un choix superbe en servier-boys. Venir le regarder ne vous engage à rien.

Le spécialiste du cadeau  
Porcelaines - Cristaux - Etains

*Schinz* S.A.  
NEUCHÂTEL

## Bétonner malgré le froid

Nous rappelons aux entrepreneurs que notre Centrale de Marin est équipée de puissants chauffages permettant de fabriquer et de livrer

**sans supplément de prix**

des bétons durant la période hivernale

## BÉTONFRAIS S.A. MARIN

Tél. (038) 3 23 72



spécialiste en permanente mini-vague et coloration

**Coiffure Ramser**

Société 3 - Tél. 6 34 33

**COLOMBIER**

en face de la nouvelle banque

## NEUCHÂTEL Fête de Noël

L'hôpital de la Ville aux Cadolles et le Pavillon Jeanjaquet préparent la fête de Noël des malades et, notamment, des enfants. A cette occasion, ils accepteront avec reconnaissance les dons que le public voudra bien leur faire parvenir.

**PRÊTS**  
sans caution



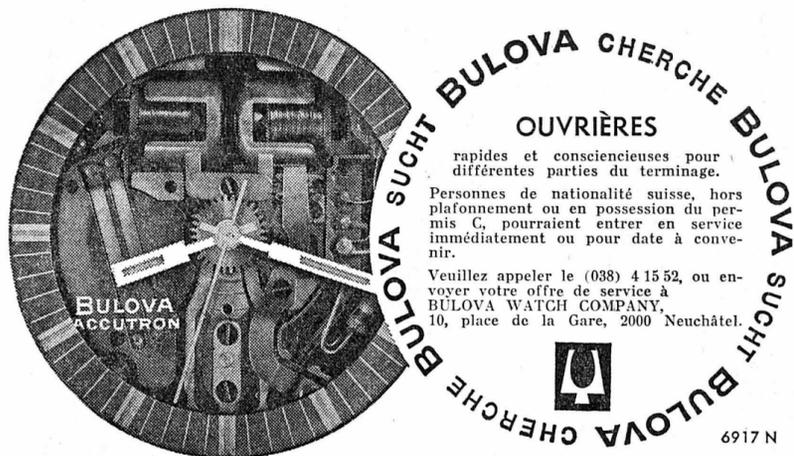
**BANQUE EXEL**  
2001 NEUCHÂTEL

Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

Vos plus beaux cadeaux, des plus aimables aux plus recherchés, choisis avec goût, bien présentés et pleins de fantaisie... vous les trouverez à tous nos rayons *Mode-Boutique*

# Gonset

Jeu 18 décembre: magasins ouverts sans interruption de 10 à 22 heures.



### OUVRIÈRES

rapides et consciencieuses pour différentes parties du terminage.

Personnes de nationalité suisse, hors plafonnement ou en possession du permis C, pourraient entrer en service immédiatement ou pour date à convenir.

Veuillez appeler le (038) 4 15 52, ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.



6917 N

Désirez-vous perfectionner vos connaissances de la langue allemande ?

Si oui, saisissez cette chance : nous cherchons

### JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

pour notre service de vente.

Travail indépendant. Semaine de 5 jours.

Entrée : immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec prétentions de salaire aux Usines EMBRU, service du personnel, 8630 Rüti (ZH).

Entreprise industrielle de Neuchâtel engage, pour février ou mars 1970,

### employée de bureau

langue maternelle française. Travail autonome, intéressant et varié, pour personne au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités.

Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres AM 3024 au bureau du journal.

**Avez-vous l'impression d'être entreprenant dans votre situation actuelle ?**

**Avez-vous la responsabilité désirée ?**

**Avez-vous la possibilité d'affirmer votre personnalité ?**

**Avez-vous l'occasion de faire carrière ?**

**Travaillez-vous pour une entreprise mondiale qui se trouve à l'avant-garde dans sa branche ?**

**Etes-vous satisfait de votre travail actuel ?**

Si la situation dans laquelle vous vous trouvez aujourd'hui ne vous permet pas de donner, convaincu, une réponse affirmative à toutes ces questions, renvoyez-nous la formule ci-dessous après l'avoir dûment remplie. Si vous êtes un jeune commerçant, si vous avez l'esprit d'initiative, nous pourrions vous offrir une position où vous trouverez la responsabilité et les possibilités d'avancement désirées et qui vous donnera pleine satisfaction.

Veuillez marquer ce qui convient et compléter si nécessaire.

Age	22 - 24	25 - 27	28 - 30	
Formation professionnelle	apprentissage commercial	école de commerce	maturité commerciale	
Langues	allemand	français	anglais	
Expérience	administration	achat	vente	
Poste occupé jusqu'ici	employé	employé supérieur	cadre	
Faculté de contact	normale	bonne	excellente	
Façon de travailler	sous direction	partiellement indépendant	complètement indépendant	
Prétentions de salaire	1800 - 2300	2300 - 2800	2800 - 3300	
Voiture	sans permis de conduire	permis de conduire	voiture personnelle	

Quels sont les objectifs que vous aimeriez atteindre le plus vite possible ?

\_\_\_\_\_

Quelle est la position à laquelle vous voulez arriver un jour ?

\_\_\_\_\_

Date d'entrée la plus rapprochée \_\_\_\_\_

Les candidats (de nationalité suisse) que nous choisirons, pourront obtenir, tout en touchant un salaire complet, une bonne formation de base à notre centre d'éducation.

Nom et prénom \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Veuillez découper la formule que vous avez remplie et l'envoyer sous chiffres 44-49767, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu remplir cette formule ; nous vouerons toute notre attention et notre discrétion à l'examen de votre candidature.

CARACTÈRES S.A. - NEUCHÂTEL

cherche

### EMPLOYÉE

pour son service facturation - expédition,

et

### PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

Possibilité de travailler comme opératrice après mise au courant par nos soins.

Postes intéressants et variés pour personnes qualifiées et ayant de l'initiative.

Personnes de langue maternelle française sont invitées à adresser une offre avec curriculum vitae au chef du personnel de Caractères S.A., 30, rue du Plan, 2000 Neuchâtel.



Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

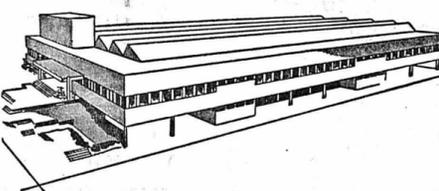
La Chaux-de-Fonds Suisse  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 34267

cherche, pour son département mécanique,

### MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

expérimentés sur les étampes d'horlogerie. La variété des travaux exécutés dans ce département permet la promotion professionnelle à tous les niveaux.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, 157, rue Jardinière, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 42 67.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet - Tél. (038) 8 52 52

Nous cherchons pour travail en atelier

### contrôleuses

rapides et adroites, connaissant le visitage ;

### dames

pour petits travaux de reprise.

Faire offres ou se présenter.

COJO

NEUCHÂTEL engage pour

son rayon

**BOUCHERIE**

d'un supermarché, un

### GARÇON DE PLOT

Caisse de retraite.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.

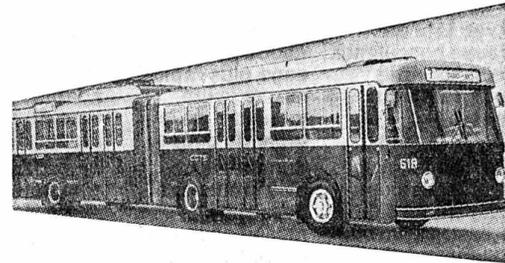
COJO

Si vous avez la volonté d'améliorer votre avenir  
Si vous êtes disposé à passer un examen de candidature  
Nous sommes prêts à envisager votre engagement en qualité de

### CONDUCTRICE ou CONDUCTEUR

de véhicules de transports publics

Nous assurons à nos frais votre formation entière.  
Nous vous offrons un bon salaire, des prestations sociales avantageuses, une caisse de pension.



Compagnie Genevoise des Tramways  
Electriques

Les conditions d'emploi, ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au (022) 25 02 60, interne 17.

Nous cherchons,  
pour entrée immédiate  
ou à convenir :

### employée de bureau

ayant quelques notions comptables,  
pour notre service de facturation « clients » ;

### employée de bureau

pour le classement et contrôles divers ;

### téléphoniste

pour notre central téléphonique

Travail varié, bien rémunéré.  
Congé le samedi.  
Nombreux avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter au chef du personnel des Grands Magasins, tél. (038) 5 64 64

**armourins**  
neuchâtel

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons :

### employé de bureau

âgé de 22 à 30 ans pour notre Service des attestations-auto ;

### employée de bureau

de langue maternelle française, habile sténodactygraphe. Age désiré : de 20 à 30 ans.

NOUS DEMANDONS :

Initiative et ponctualité dans le travail.

NOUS OFFRONS :

Activité intéressante. Bonne rémunération. Conditions de travail agréables. Semaine de cinq jours. Prestations sociales étendues.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

**Winterthur**  
ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction :  
André Berthoud, Saint-Honoré 2,  
2001 Neuchâtel.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**CABLES CORTAILLOD**

Par suite de l'extension de notre bureau des méthodes, nous désirons engager :

**TECHNICIEN DES MÉTHODES  
et  
AGENT D'ÉTUDE DU TRAVAIL**

Nous cherchons, pour ces postes nouvellement créés, un agent des méthodes formé et un agent d'étude du travail possédant une formation de mécanicien ou électricien et ayant suivi les cours BTE ou ASET. En cas de nécessité, le candidat sera formé par nos soins. Les personnes engagées se verront confier par la suite des études à exécuter de manière indépendante.

- Nous offrons :
- situation stable
  - activité très intéressante et variée
  - salaire correspondant aux capacités
  - climat de travail agréable
  - institutions sociales modernes.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres accompagnées des documents d'usage, au Service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 42 42.

Si vous êtes

**Ingénieur civil diplômé EPFL ou EPF**

et que vous aspiriez à fonctionner comme

**INGÉNIEUR EN CHEF**

dans un bureau d'ingénieurs, formé d'une équipe de jeunes collaborateurs, nous vous prions de nous soumettre une offre sommaire dans le plus bref délai.

Poste d'avenir pour ingénieur sérieux, dynamique et apte à assumer des responsabilités.

Bureau moderne, semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres P 900330 N à Publicitas S. A., rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

Bureau d'architecture du Val-de-Travers, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

**dessinateur architecte**

pour établissement de projets, plans de construction et devis.

Faire offres, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, à l'W 3032 au bureau du journal.

**Corsaire**

CORSAIRE-dancing, Neuchâtel engagerait orchestre de 3-4 musiciens pour les 1er et 2 janvier. Faire offres : tél. 5 55 57.

On cherche

**une sommelière**

CONGÉ LE DIMANCHE S'adresser à l'hôtel du Marché, à Neuchâtel, tél. (038) 5 30 31.

On cherche, pour début janvier ou pour date à convenir,

**JEUNE OUVRIER BOUCHER**

Adresser offres à la Boucherie A. Perrinjaquet, Cernier. Tél. (038) 7 11 28.

le club, bar à café, 21, fbg du Lac, cherche personne pour

**nettoyages**

4 fois par semaine Tél. 5 78 98, ou se présenter

Atelier d'horlogerie à Neuchâtel, cherche

**HORLOGERS COMPLETS**

ou metteurs en marche, pour être formés sur décottage. Adresser offres écrites à CO 3026 au bureau du journal.

Camping du Landron cherche

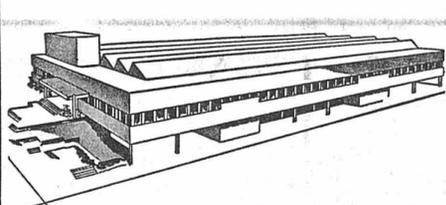
**gardien**

On cherche

**personne**

Saison 1er mars - 31 octobre. Vacances payées 4 mois (hiver). Préférence sera donnée à personne capable, intelligente, connaissant l'allemand. Tél. (038) 7 95 33, après 19 heures Médard Frochaux, commissaire.

pour nettoyages faciles dans magasin du centre de la ville, tous les matins de 8 à 9 heures. Tél. 5 16 88, maroquinerie Biedermann.



DICKSON & CIE — DEKO — 2034 PESEUX  
Rue du Tombet — Téléphone (038) 8 52 52

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**MÉCANICIEN**

qualifié pour travaux de fine mécanique et d'entretien du parc de machines (décolleteuses et tailleuses). Poste intéressant et indépendant.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Renfort temporaire**

ADIA délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines ou mois. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

**adia interim**  
Faubourg de l'Hôpital 13  
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14



Jeune employé de commerce, Suisse alémanique, bonnes connaissances de français, cherche

**place temporaire** quelconque pour les mois de janvier et février, dans village ou petite ville de Suisse romande. Adresser offres écrites à HV 3031 au bureau du journal.

**EMPLOYÉ DE COMMERCE**

cherche place pour perfectionner ses connaissances de français. Faire offres sous chiffres W 03-370.431, Publicitas, 4001 Bâle.

**TRADUCTEUR**

diplômé donne des leçons particulières. Tél. 5 91 92.

**Maculature**

à vendre à l'imprimerie de ce journal

**MENU** CARTE et Assiettes  
CAFÉ DU THÉÂTRE

**T** beau choix en exposition  
**Tapis de Perse**  
dessins originaux avec quelques pièces anciennes pour collectionneurs.  
**A. MIORINI** tapissier-décorateur  
Neuchâtel Chavannes 12



**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL**

4, rue Saint-Maurice  
Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition :

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.



**Pour les fêtes**

**Jambonneaux sans os,**  
roulés, légèrement salés  
une pièce de résistance savoureuse  
pour enrichir votre repas de fête

1/2 kg **740**

**Noix de jambon**  
un morceau de choix

1/2 kg **775**

**Palettes fumées**  
accompagnées de haricots verts  
de pommes de terre ou de choucroute  
c'est un plat savoureux

1/2 kg **705**

AVEC TIMBRES COOP

**La Treille**



**LA NEUCHATELOISE**

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager :

Pour notre département « Responsabilité civile »

**une employée qualifiée**

de langue maternelle allemande, si possible avec de bonnes connaissances de français, ou vice versa.

Pour notre service de la comptabilité

**une employée de bureau**

de langue maternelle française ou allemande, bonnes connaissances de la deuxième langue.

Nous demandons :  
— goût pour les chiffres  
— bonne formation commerciale

Nous offrons :  
— places stables, activités variées et intéressantes  
— conditions d'engagement et prestations sociales modernes.

Adresser offres, avec copies de certificats, téléphoner ou se présenter à

**LA NEUCHATELOISE**  
Compagnie Suisse d'Assurances Générales  
Rue du Bassin 16  
2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 74 44, interne 208

- Incendie
- Chômage
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Accidents
- Responsabilité civile
- Transport
- Bagages

Banque de la place de Zurich cherche, pour compléter son service comptable,

**du jeune personnel**

ayant une formation bancaire ou possédant un certificat d'études supérieures.

Nous offrons :

- travail intéressant et varié
  - emploi stable, bien rétribué
  - prestations sociales étendues
  - ambiance agréable
  - cantine privée
  - facilités pour formation linguistique
- Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres 44 - 49,685 Publicitas S. A., 8021 Zurich.

**Prof. médicales auxiliaires**

Mlle FRANÇOISE GIRARD  
**PÉDICURE DIPLOMÉE**  
Reçoit sur rendez-vous  
Fbg du Lac 2 Tél. 5 25 15  
Domicile tél. 5 75 62

**Prof. médicales**  
DOCTEUR  
**Grether**  
COLOMBIER  
**ABSENT**  
du 18 au 25  
décembre 1969.

**APPRENTISSAGES**

**WYSS**

cherche, pour le printemps 1970,  
**apprenti vendeur**  
pour son magasin tapis et revêtements de sols.  
Semaine de 5 jours.  
Faire offres ou se présenter chez  
J. WYSS S.A.  
6, place d'Armes  
Téléphone (038) 5 21 21 2001 NEUCHATEL.

**coop** NEUCHATEL engage pour le printemps 1970 un

**apprenti de bureau**

formation complète avec cours internes  
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel  
Tél. 5 37 21

**coop**

La boucherie-charcuterie  
**R. Margot, Neuchâtel**  
rue du Seyon, tél. 5 66 21  
engagerait pour le printemps  
**apprenti boucher-charcutier**  
vie de famille assurée.

# Nouveau! Une exclusivité Coop

## Bafix®

Sensationnel pour les enfants  
et les jeunes dames

**Chausson de jeu et de maison  
avec semelle PVC flexible**

Enfin, il a été inventé. Rangez toutes les pantoufles, le chausson de jeu et de maison est tellement plus pratique. Vous le gardez au pied, même pendant les jeux les plus turbulents. Solide et agréable à porter. Lavable. Se fait en 5 teintes gaies et plusieurs grandeurs



**4.80**

Bafix le chausson de jeu et de maison flexible en Acryl/Polyamid (au moins 20% Helanca) se fait dans les grandeurs

20-25, pour seulement **4.80**  
26-31, pour seulement **5.30**  
32-37, pour seulement **5.80**  
avec timbres Coop  
ou 5 % rabais



# La Cité

Laver avec  
**Miele**



à partir de  
Fr. 1650.—  
Tous renseignements par  
**QUINCAILLERIE  
DE LA COTE  
PESEUX**  
Tél. 8 12 43

Restaurant  
**La Prairie**  
Grand-Rue 8  
Tous les jours  
nos petits  
menus  
sur assiette  
à Fr. 4.—  
(potage du jour,  
assiette garnie,  
dessert)  
servi au snack

A donner  
contre bons soins  
**chien**  
mâle, bruno du Jura.  
Amis des bêtes,  
tél. (038) 9 17 76  
(appeler dès 13 heures).

**PRÊTS** et  
**ESCOMPTES SA**  
LAUSANNE  
Rue  
Haldimand 14  
Sans caution  
500  
à 3000 fr.  
modes de  
remboursement  
variés  
Tél. (021)  
23 92 57 - 58  
(3 lignes)

Maculature en vente  
au bureau du journal  
**ÉLEVAGE DE CHINGILLA**  
Magnifique occasion : 2 mâles gradués  
et 6 femelles = 8 bêtes, livrées et  
installées par maison qui suivra l'éleveur.  
Fr. 2700.— Renseignements au  
(062) 51 60 02.

Crans-sur-Sierre  
**L'HÔTEL SERENELLA**  
vous offre, du 4 janvier au 1er février,  
et du 1er au 22 mars,  
**SES SEMAINES FORFAITAIRES**  
comprenant hôtel moderne tout confort  
avec pension complète.  
Prix Fr. 252.— avec bain  
Prix Fr. 210.— sans bain  
par semaine  
Renseignements à la direction,  
tél. (027) 7 37 81

*L'Australie ensoleillée  
vous souhaite :*

Des informations sur les possibilités de la  
jeune nation en plein essor, l'Australie, sont  
maintenant à votre disposition au

Consulat général d'Australie  
56, rue de Moillebeau  
Genève — Tél. 31 62 00

Pour des informations, veuillez envoyer ce  
coupon. R. H.  
Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
No postal \_\_\_\_\_



**Sûre de plaire...**  
car ses pulls, robes,  
costumes et manteaux  
sont signés :  
**à la Belette**  
SOUS LES ARCADES  
La boutique chic  
pour dames et messieurs

Vente et location de **CANNES ANGLAISES**  
**Pieds faibles !  
Pieds douloureux !**  
Nos supports sur  
mesures dans la  
technique « original  
BOIS - CUIR »  
vous rendent la  
marche aisée, sans  
douleur. Sans métal,  
légereté surprenante,  
élastique et stable à la fois.  
**ORTHOPÉDISTE  
SPÉCIALISTE  
A. S. O. B.**  
**Yves REBER, Neuchâtel**  
19, fbg de l'Hôpital Tél. (038) 5 14 52  
Ne reçoit pas le mardi

**JUTZELER**  
Neuchâtel  
Hôpital 3  
Bonnets en fourrure  
Gants de ville  
Gants sport

**HUMIDIFICATEUR**  
d'air Turmix  
  
**Modèle 250**  
pour chambre isolée  
ou bureaux  
contenance 5 1/2 litres, évaporation  
3 dl par heure ou plus de  
7 litres par jour. 250 watts/h,  
220 volts. Ø 278 mm, hauteur  
237 mm. Avec câble et prise  
Art. 831 Fr. 79.—  
**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager  
Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 5 43 24

**A la boutique  
d'artisanat de Chézard**  
les créations en tricot  
et crochet  
de la célèbre styliste neuchâtoise

**ÉLIANE SCHENK**  
**VÉHICULES À MOTEUR  
ET ACCESSOIRES**  
**Urgent**  
A vendre  
tout de suite, pour  
cause de maladie,  
**Fiat 1500**  
1963, bon état,  
prix à discuter.  
Gino Benin, Travers.  
S'adresser le soir  
chez Bruno Murarotto,  
rue de la Promenade, Travers.  
A vendre  
**Opel 1700**  
1964,  
**fourgon Estafette**  
Renault, 1964. Ces  
véhicules sont expertisés  
et en parfait état.  
Garage Bernard Duc, Nods.  
Tél. (038) 7 96 17.

**L'OCCASION  
DU JOUR**  
Expertisée + 200 l d'essence  
Reprise  
Crédit  
**Renault R 16**  
1967, gris métallisé.  
Parfait état.  
Fr. 5200.—  
Garages  
Henri Favre  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

**URGENT**  
A vendre  
**Vélocoteur**  
Ciao  
à l'état de neuf.  
Prix très avantageux  
et garanti.  
S'adresser à M.  
Paiano, Cassarde 34,  
Neuchâtel.

**BMW COUPÉ  
2000 CS**  
Luxueuse voiture sportive et confortable ; couleur bleu nuit, modèle 1967, à l'état de neuf.  
Voiture mécaniquement très soignée ; radio, etc.  
**Fr. 11,900**  
GARAGE place Claparède, GENEVE  
Tél. (022) 46 08 44

**OCCASIONS**  
**Opel Record 1700**  
4 portes, 1967, grise,  
65.000 km  
Etat impeccable.  
**GARAGE DU ROC**  
BULTEVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 9111

Tout nouvel abonné à la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
ou à  
**L'EXPRESS** pour 1970  
recevra le journal  
**gratuitement**  
jusqu'à fin décembre  
1969

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à  
★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
★ L'EXPRESS

- ★ Jusqu'à fin mars 1970 pour Fr. 14.50
- ★ Jusqu'à fin Juin 1970 pour Fr. 28.50
- ★ Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 56.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
No et rue : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ No postal : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

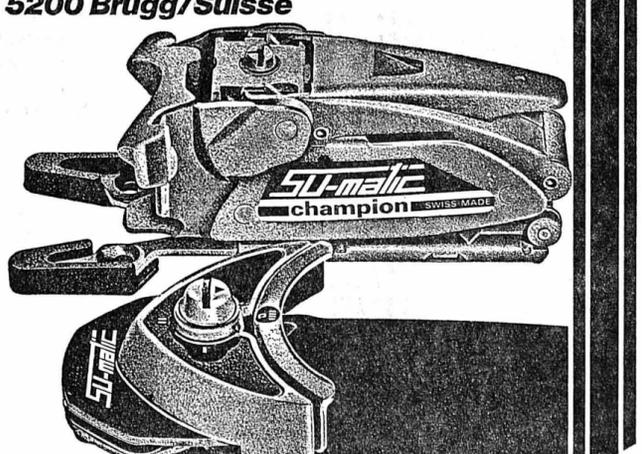
Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

**Un cadeau utile ?  
OFFREZ UN PETIT MEUBLE !**

meubles **MEYER** neuchâtel  
faubourg de l'hôpital  
tél. 038/575 05

**SU-matic champion — la fixation de ski combinée offrant le maximum de confort et une sécurité optimale. Dans votre magasin d'articles de sport Fabricant: Otto Suhner AG 5200 Brugg/Suisse**



A vendre  
**MG B coupé GT**  
Superbe occasion de première main.  
2 + 2 places, modèle 1968, 28,000 km., roues à rayons. Expertisée.  
Grandes facilités de paiement.  
**Robert WASER**  
Garage du Seyon rue du Seyon 34 - 38  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 16 28

A vendre, pour raison particulière,  
**Jaguar MK2**  
3,4 litres, en très bon état, 70,000 km., gris métallisé, radio, overdrive, non accidentée.  
Prix à discuter.  
Tél. (038) 7 87 86.

**La meilleure des occasions c'est la 404**



**PEUGEOT**  
Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées en occasion.  
Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL  
Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.  
Demandez liste complète avec détail et prix. Roulez jusqu'au 30 juin 1970 en ne payant que 6 mois de taxe ; achetez maintenant votre voiture.  
**J.-L. SEGESSEMANN & FILS**  
**GARAGE DU LITTORAL**  
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

hockey sur glace

DEUX RENCONTRES DE LIGUE B ONT EU LIEU HIER SOIR

BON MATCH DE YOUNG SPRINTERS DEVANT BIENNE

YOUNG SPRINTERS - BIENNE 2-2 (0-1, 2-0, 0-1).

MARQUEURS: Greder 9me; Burkhard 32me; G. Wittwer 37me; Wehrli 49me.

YOUNG SPRINTERS: Nagel; Martini, Divernois; E. Paroz, Sandoz; G. Wittwer, O. Wittwer, Schmid; Burkhard, Chevalley, Henrioud, Entraîneur: Martini.

BIENNE: Ponti; Greder, Kleiner; Baertschi, Megert; M. Burri, B. Burri, Probst; Hug, Wehrli, Aeschlimann; Geiser, Perrenoud, Hurlzer. Entraîneur: Crikushank.

ARBITRES: MM. Cernini, de Berne, et Aellen, de la Chaux-de-Fonds.

NOTES: patinoire de Monruz. Neige

durant toute la partie. 500 spectateurs. Young Sprinters est entraîné par Martini. La formation neuchâteloise, privée de plusieurs éléments en raison de la maladie, évolue avec deux lignes d'attaque. Crikushank, dont le père est décédé, est remplacé par Aeschlimann pour l'entraînement et par Francis Blank pour le «coaching».

PENALITÉS. — Trois fois 2 minutes contre Young Sprinters, deux fois contre Bienne.

VOLONTE

Nous avons eu de la peine à nous convaincre, hier soir, que l'une des équipes en lice sur la patinoire de Monruz, en l'occurrence Young Sprinters, était d'ores

et déjà condamnée à jouer le tour final de relegation.

La partie fut équilibrée et, bien qu'elle ne comptât pour rien, elle fut marquée par la volonté de vaincre des deux antagonistes. Il est né de cet esprit combatif un duel agité, animé et rapide malgré la couche de neige qui, au premier et troisième tiers-temps surtout, ne facilitait guère la tâche des acteurs.

Chacun a évolué dans un style différent: aux tentatives individuelles trop nombreuses des Biennois (Greder surtout), les Neuchâtelois ont opposé un jeu collectif qui aurait produit plus de buts si, d'une part, le gardien Ponti ne s'était montré intraitable à la «cuilleite» et si, d'autre part, les avants locaux avaient agi avec moins de précipitation au moment de conclure leurs mouvements.

ACCELERATION

Young Sprinters a encaissé le premier but contre le cours du jeu, durant un premier tiers-temps qui avait manqué de «pep». Mais il a eu le mérite de ne point se relâcher par la suite. Bien au contraire, les Neuchâtelois ont provoqué une accélération du rythme, laquelle leur fut bénéfique. En tenant leur adversaire dans son camp et en faisant, quand il le fallait, preuve d'autorité au milieu de la patinoire, Martini et ses hommes ont égalisé puis pris un avantage mérité à la marque. Un écart plus grand aurait récompensé les Neuchâtelois de leurs efforts méritoires et bien coordonnés si, à la 34me minute, Schmid n'avait pas expédié le palet à côté de la cage, alors qu'il se trouvait dans une position extrêmement favorable. En dépit d'une abondante neige, le tempo est resté rapide durant l'ultime période. Chaque équipe a connu ses instants de domination. Bienne a mieux su en profiter que Young Sprinters mais, à

vrai dire, son égalisation était à peine méritée.

Ce partage des points constitue un encouragement pour les Neuchâtelois. Il prouve que Martini et ses coéquipiers, quand ils veulent bien donner le meilleur d'eux-mêmes, sont capables d'accomplir de belles choses. Car il ne faut pas se leurrer: si Bienne a montré des défauts, il a aussi présenté des qualités (patinage et technique notamment) non négligeables. Avant de se rendre à Lausanne, il était bon que les Neuchâtelois sachent exactement de quoi ils sont capables. Ce point, bien qu'il n'ait, en fait, aucune valeur, n'est donc pas tout à fait inutile.

F. P.

CLASSEMENT: 1. Bienne 13 matches, 18 points; 2. Thoune 12, 15; 3. Fribourg 12, 14; 4. Sion 13, 14; 5. Villars Champéry 12, 13; 6. Lucerne 12, 9; 7. Young Sprinters 13, 9; 8. Lausanne 13, 8.



BUT. — Le Neuchâtelois G. Wittwer (à droite) arrive seul devant le gardien biennois Ponti et marque le deuxième but pour son équipe

(Avipress Baillo)

Face à une équipe de Sion décevante Lausanne ne méritait pas de perdre

LAUSANNE - SION 2-4 (1-1, 0-1 1-2) MARQUEURS: Friedrich 3me; Dondainaz 12me et 24me; Micheloud 53me; Winger 55me; F. Schreter 56me.

LAUSANNE: Martin; Roccati, Messelner; Nussbaum, Bernasconi; Schlaeppli, Winger, Haussemer; Wicki, Friederich, Monod; Oeffner, Pion, Sulzener. Entraîneur: Picard.

SION: Heldner; Zermatten, Salzmann; Germainier, Hoch; Schenker, Titzé, Dondainaz; Cossetto, F. Schreter, Micheloud. Entraîneur: Salzmann.

ARBITRES: MM. Mœri, de Langenthal et Haury, de Genève.

NOTES: patinoire de Montchoisi. Glace bonne. 1000 spectateurs. Température agréable. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Lausanne et 8 fois 2 minutes contre Sion.

IMPRECIS

Sans gloire, sans mérite, Sion est finalement venu à bout d'un Lausanne méritant, accrocheur en diable, mais terriblement imprecis dans ses tirs au but. L'équipe vaudoise méritait mieux. Un partage des points n'aurait été que justice en regard de la prestation décevante de Sion.

L'importance de cette rencontre (Sion peut encore prétendre à une place dans le tour de promotion et Lausanne cherchait à acquiescer ses premiers points en vue du tour de relegation) ne pouvait qu'annoncer un match heurté, hâché. En définitive Sion doit sa victoire à certaines de ses individualités (Dondainaz, Schenker) et au brillant Heldner; le gardien de Sion mit en échec les attaquants vaudois, sauf en deux occasions. Ces derniers pourtant avaient débuté en force, profitant de l'expulsion de Salzmann pour ouvrir la marque. Nullement découragé, Sion s'organisa tant bien que mal et obtint une égalisation dans laquelle il puisa les ressources néces-

saïres pour retourner la situation en sa faveur.

La défaite lausannoise est à rechercher dans l'égoïsme de ses attaquants.

Finalement, Sion était venu pour gagner. Il est reparti avec deux points. Comme à Monruz. Samedi il y avait mis une certaine manière. Seulement, Lausanne, ce n'est pas Young Sprinters!

P.-H. BONVIN

tennis

LE NOIR ASHE À LA RECHERCHE D'UN VISA

Le Noir Arthur Ashe, le meilleur joueur américain, a déposé une demande de visa en règle auprès du consulat sud-africain à New-York, afin de participer aux championnats internationaux ouverts d'Afrique du

Sud, qui se dérouleront à partir du 24 mars prochain à Johannesburg.

— SERA-T-IL le premier? Au cas où Ashe se verrait accorder son visa, il serait le premier athlète noir à

affronter des adversaires blancs dans l'histoire du sport en Afrique du Sud. En raison de sa politique raciale, l'Afrique du Sud a été exclue des Jeux olympiques 1968 à Mexico.

Durant ces dernières années, Ashe avait tenté à plusieurs reprises d'obtenir un visa sud-africain, afin de participer à des tournois dans ce pays. A cause de ses critiques répétées de la politique raciale exercée en Afrique du Sud, son visa avait toujours été refusé.

Les championnats suisses 1970 à Saint-Gall

L'Association suisse a attribué ainsi l'organisation des principales manifestations de la saison 1970:

— Championnats suisses sur courts couverts pour juniors au Tennis-Club Lucerne (21-22 février).

— Championnats suisses sur courts couverts au Tennis-Club Berne (27 février-1er mars).

— Championnats internationaux ouverts de Suisse au Tennis-Club Gstaad (14-19 juillet).

— Championnats suisses juniors au T.C. Daehlhöelzi Berne (22-25 juillet).

— Championnats suisses au T.C. Saint-Gall (10-16 août).

— L'organisation du critérium national n'a pas encore été attribuée. Le seul tournoi sur courts couverts ouvert de l'hiver 1970 aura lieu du 16 au 18 janvier à Zurich, sous la forme d'un championnat avec participation internationale.

La 73me assemblée générale de l'Association suisse aura lieu à Berne le 31 janvier 1970.

football

ASSEMBLÉE DE LA ZUS À OLTEN

Lutte contre la pénurie d'arbitres

L'assemblée des délégués de la section ZUS (séries inférieures) de l'ASF a eu lieu dimanche à Olten, le 14 décembre, en présence du président de l'ASF, M. Victor de Werra.

Au titre des nominations, le président René Favre de Sion et le secrétaire Georges Bourquin de Peseux ont été confir-

més dans leurs fonctions, comme Romands.

L'ordre du jour a donné lieu à de nombreux débats, notamment le problème des arbitres. Pour parer à la pénurie des directeurs de jeux, le comité central de l'ASF propose, indépendamment de l'amen-

des pour les clubs n'inscrivant pas suffisamment d'arbitres (1 par équipe). Selon le rapport du président de la Commission des arbitres, il manque, sur le plan national, environ 900 arbitres par dimanche. Ce malaise dure depuis une dizaine d'années. Avec le développement réjouissant du football, les clubs devraient être conscients de cette situation et fournir autant d'arbitres qu'ils ont d'équipes. Une décision protocolaire a également été mise en discussion aux fins d'autoriser le joueur à exercer en même temps la fonction d'arbitre.

COUPE DE SUISSE

La décision prise à Locarno en janvier 1969 sur les tours préparatoires de la Coupe de Suisse a été discutée. Faut-il revenir à l'ancien système, c'est-à-dire que les premiers matches aient lieu au début de la saison? Ou doivent-ils être organisés à la fin du championnat?

Un avis sera pris auprès des clubs de la ZUS, qui sont particulièrement intéressés par cette compétition. GB

athlétisme

La saison en salle

Un grand absent: JIM RNYUN

Des Australiens, des Soviétiques, des Britanniques et des Allemands de l'Ouest ont été notamment invités à participer, ce hiver, à la saison d'athlétisme en salle aux Etats-Unis, saison d'athlétisme en salle aux nations qui s'étaleront du 29 décembre au 20 mars.

Le grand absent du circuit en salle 1970 sera Jim Rnyun, recordman du monde du 1500 m et du mile, qui a décidé d'abandonner la compétition à l'issue de la saison en plein air, l'été dernier.

volleyball

EN CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE B

Xamax connaît des fortunes diverses

Ce dernier week-end, les Xamaxiens ont joué deux rencontres, l'une à Neuchâtel contre La Chaux-de-Fonds, l'autre à Lausanne contre EOS.

Samedi, les Neuchâtelois du Bas, dans un excellent jour, enthousiasmèrent les nombreux spectateurs, par leur jeu très rapide et s'imposèrent facilement face à La Chaux-de-Fonds.

Dimanche, il n'en alla malheureusement pas de même. Un joueur s'étant blessé la veille, l'équipe ne put jouer sur son rythme habituel. Une certaine nonchalance alliée à de nombreuses fautes personnelles permit aux Lausannois de l'EOS de remporter l'enjeu.

Cette première défaite en championnat, à la veille du deuxième tour, devrait inciter les Xamaxiens à augmenter le nombre de titulaires de leur première équipe, ceci d'autant plus que les finales pour l'ascension en ligue nationale A seront certainement difficiles.



AVEC VIGUEUR. — Les Xamaxiens, à gauche du filet, n'en manquent pas

Résultats: Xamax - Chaux-de-Fonds 3-1; EOS Lausanne - Xamax 3-2. Formation de l'équipe: Yaïche, Gujjahr, Robert, Montandon, Pavel, Badstuber, Méroni, Tinturier. Entraîneur: Yaïche.

CHEZ LES DAMES

L'équipe féminine de Xamax rencontrait, samedi, le Volley-ball club de Bâle qui avait battu plusieurs équipes très en vue de ligue nationale A.

Les Neuchâteloises nullement impressionnées et magistralement emmenées par leurs deux éléments étrangers livrèrent une excellente partie. Habiles en défense, incisives en attaque, les Xamaxiennes ont largement mérité cette victoire.

Résultat: Xamax - V.B.C. Bâle 3-1.

Formation de l'équipe: Moser, Horakova, Penterman, Monnet, L. Boucherin, Fatton, Delachaux. Entraîneur: P. Boucherin. G.T.

boxe

Championnat d'Europe des poids coqs

Tâche difficile pour Zurlo face à l'expérience de Ben Ali

Ce soir, sur le ring de Taurianova, près de Reggio de Calabre, un championnat d'Europe des poids coqs opposera l'Italien Franco Zurlo à l'Espagnol Mimoun Ben Ali. Les deux hommes visent le titre laissé vacant après le renoncement de l'Italien Salvatore Burruni.

Ce combat, plusieurs fois reporté en raison de blessures subies par les deux boxeurs au cours de leur entraînement, s'annonce particulièrement équilibré. Zurlo, dont ce sera la deuxième tentative pour s'emparer de la couronne (il échoua aux points face à Burruni en juillet 1968) s'est consciencieusement préparé. Il possède les atouts nécessaires pour arriver à ses fins. Boxeur élégant, rapide et précis, non dénué d'efficacité, il aura de plus le grand avantage de boxer devant un public tout acquis à sa cause.

La tâche de Zurlo paraît toutefois difficile. Mimoun Ben Ali reste, en effet, à 35 ans, l'un des meilleurs Européens à son poids. S'il n'est plus aussi vif et mobile que par le passé, il a conservé intacte son admirable technique, son adresse dans les échanges de prés, et il semble avoir considérablement accru sa puissance de frappe. L'Espagnol n'ignore pas que ce combat représente sa dernière chance de reconquérir un titre qu'il détiendait déjà à trois reprises. Il a travaillé avec acharnement en salle et il se présentera probablement au mieux de sa forme. Son expérience nettement supérieure (il a livré 83 combats contre 26 seulement à son adversaire) pourrait au moins lui permettre de faire la différence et de ramener en Espagne la couronne continentale.

LE SECOND TOUR DÉBUTE DÉJÀ EN PREMIÈRE LIGUE Une semaine difficile pour Le Locle

second tour, qui débutera, d'ailleurs, en cette fin de semaine déjà.

TRAMELAN ÉTONNE

Le rang occupé par les gars de Huggler ne surprend pas. On savait que Le Locle serait particulièrement dangereux quand il pourrait aligner son équipe complète. Maintenant que c'est chose faite, Huggler et ses coéquipiers vont tout mettre en œuvre pour améliorer une situation convoitée par Moutier et, à un degré moindre, par Fleurier. Ces deux formations n'ont pas encore dit leur dernier mot. On peut penser la même chose pour Tramelan, qui vient d'accumuler une impressionnante série de succès, notamment un «carton» de 8-1 aux Mélézes!

Derrière ce groupe de favoris, Vallée de Joux, Yverdon et Genève Servette II vont leur petit bonhomme de chemin. Ils ne risquent pas d'être relégués, car les réserves de Young Sprinters sont trop faibles pour se tirer d'affaire, et ne peuvent plus espérer les honneurs. Pour eux, n'était la possibilité de réaliser quelque exploit ça et là, le championnat serait déjà terminé.

SEMAINE CHARGÉE

Plusieurs rencontres importantes figurent au programme de la semaine, que voici: ce soir: Moutier - La Chaux-de-Fonds II; demain: Young Sprinters II - Vallée de

Joux; vendredi: Fleurier - Young Sprinters II et Yverdon - Genève Servette II; samedi: La Chaux-de-Fonds II - Vallée de Joux et Tramelan - Le Locle; lundi: Genève Servette II - La Chaux-de-Fonds II; mardi: Le Locle - Fleurier.

La Chaux-de-Fonds II ne peut pas monter en ligue B, mais elle a le droit de terminer première de son groupe. Elle a donc un rôle à jouer et Moutier risque de s'en rendre compte, ce soir. L'autre principal prétendant à l'ascension, Le Locle, n'aura pas la partie plus facile puisqu'il aura affaire, tour à tour, avec Tramelan et Fleurier! Si les hommes d'Huggler passent victorieusement ces deux caps, nous pourrions considérer qu'ils auront fait un grand bond vers le titre. Mais... il y a du pain sur la planche.

R. N.

CLASSEMENT

	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c.	Pts	
1. Le Locle	8	6	1	1	38	13
2. Moutier	7	5	—	—	24	26
3. La Chx-de-Fds II	7	5	—	—	22	21
4. Fleurier	8	4	1	3	29	10
5. Tramelan	7	4	—	—	3	30
6. Vallée de Joux	7	3	—	—	4	25
7. Yverdon	7	3	—	—	4	30
8. Genève Serv. II	8	2	—	—	6	24
9. Young Sprint. II	7	—	—	—	7	14

yachting La coupe de Noël

Kessler brillant en «Vaurien»

Cette coupe a eu lieu dans la grisaille et par une température relativement fraîche. Le vent a daigné la favoriser dans la journée de dimanche, ce qui a permis au comité de course du CVN d'organiser quand même deux manches. Les navigateurs, relativement peu nombreux cette année, malgré un grand nombre d'inscriptions, ont pu mettre un terme à leur saison de régates et confirmer ou infirmer les impressions qu'ils avaient d'eux.

LUTE

Les vingt-trois équipages de «Vauriens» présents ont réglé leurs derniers comptes dans une lutte sérieuse et difficile, profitant des parcours et surtout du vent d'ouest qui ne pardonnait que peu de mauvais bords. Claude Kessler, le vainqueur, termine en beauté une saison plus qu'honorable.

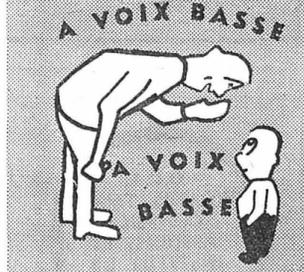
UNE FLEUR

Quand au «Fireballs» le problème est presque le même. Cependant, vingt navigateurs avaient envoyé leur inscription; samedi après-midi seuls sept bateaux étaient présents à l'appel! C'est donc une fleur et une dernière chance que leur a offert le CVN. Les régates ont eu lieu et le challenge a été décerné bien que le règlement prévoit dix bateaux au départ.

Cependant la victoire de F. Nagel et de P. Walt est nette, l'association de ces deux excellents barreaux a chatouillé désagréablement les «fireballistes chevronnés».

Y. D. S.

Classement (2 manches) — Vauriens: 1. Kessler CVN 2,9 points; 2. Colombi SCM 4; 3. de Wyss CVB 10; 4. Jakob YCB 14; 5. Maeder YCB 14; (21 partants).



Les gens sont incorrigibles, rien ne leur sert d'exemple. Ils jugent, brailent, s'excitent et condamnent, mais se comportent de la même façon que ceux qu'ils vitupèrent. Ainsi, après les scandaleuses agressions commises à l'endroit de l'arbitre Grassi; après les sanctions prises par les autorités de l'ASF, et avant celles que prendront les autorités judiciaires, on pouvait espérer que les sportifs, écaurés, sauraient tirer la leçon.

Que non! La dernière journée de hockey sur glace est pleine de narrations de tristes méfaits. Pourtant, ce championnat n'a rien de si attrayant, nageant dans une douce médiocrité. On s'y bat quand même et les arbitres sont tout juste en sursis. Vraiment triste à dire, mais c'est en catch, et à son haut niveau intellectuel, que les arbitres sont les plus en sécurité. S'ils passent par-dessus les cordes, c'est de bonne grâce... Alors, à la réflexion, les collègues d'autres sports sont-ils sous-développés? Ne devraient-ils pas, de temps à autre, jouer aux morts, eux aussi? Au lieu (comme cela vient de se produire en Allemagne) de se faire casser un doigt de pied par un joueur? Allons! soyons sérieux et ne mélangeons pas les casse-pieds.

DEDEL

INITIATIVE EN FAVEUR DES FEMMES

Le responsable de la commission féminine de l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table (A.N.J.T.T.) a pu mettre sur pied, pour la première fois, une journée complète destinée aux femmes de la région neuchâteloise.

Trente jeunes femmes et filles ont pris part à cette journée. Celle-ci a débuté par une mise en train (culture physique appropriée) et s'est poursuivie, après le travail préparatoire, par un entraînement à l'aide du robot (appareil qui lance des balles et dont on peut régler la cadence en fonction des qualités du joueur). Les participantes se sont déclarées heureuses d'avoir enfin pu bénéficier d'un cours durant lequel un travail constructif a été accompli. Elles n'ont émis qu'un seul désir: pouvoir recommencer au plus tôt!

L'A.N.J.T.T. mettra sur pied, au début de l'année prochaine, un cours, au début de l'après-midi, pour les femmes de Jura et de Suisse. La commission technique espère que ce dernier obtiendra un succès aussi grand que celui qu'elle avait préparé pour les Neuchâteloises. Le tennis de table, sport complet et qui se prête particulièrement bien à la nature de la femme, mérite toute l'attention du sexe prétendant facile. Espérons donc que ce cours sera très fréquenté.

R. C.





COLLISION. — Celle qui a lieu ici entre deux joueurs de West Ham, Lamford (à gauche) et Bobby Moore, produit un curieux effet scénique.

# ANGLETERRE Il constitue le danger le plus grave pour Everton Leeds vient de réussir une série impressionnante

Persone ne respecte persone. A une exception près, Leeds, qui poursuit sa route comme un rouleau compresseur derrière les chenilles du char d'assaut « Everton ». Après des ennemis mécaniques assez sérieux, ce dernier a repris sa campagne victorieuse. Il n'est pas flambant neuf mais il roule sans complexe. Qui veut aller loin doit ménager sa monture! Everton s'est imposé à Londres, devant West Ham United, sans convaincre. Il a obtenu l'essentiel: deux points à l'extérieur. Il faut le faire. Pendant ce temps, l'ennemi numéro un de toute l'île continue à semer la terreur.

**COTE ÉLEVÉE**  
Leeds, sans forcer son talent, a logiquement battu Sheffield Wednesday, malheureux détenteur de la lanterne rouge. Le champion en titre évite tous les faux pas; sa cote est très élevée à la bourse des parieurs. Leeds n'a plus perdu depuis quinze rencontres et a aligné une fameuse série de victoires. Il éclate de santé et de puissance physique. Il n'a pas de faiblesse, tout au moins dans sa forme actuelle. Il devrait faire une brillante carrière en coupe d'Europe des champions car il apparaît aussi routinier et organisé qu'Inter de Milan il y a trois ans.

Les footballeurs anglais se jouent des tours pendables. Après avoir « tombé » Everton, Liverpool a connu le même sort, sur son propre terrain, devant Manchester United, dont le batteur avait plusieurs fois fait eau ces dernières semaines. Ce qui surprend, c'est l'importance de cette défaite (4-1). Mais Liverpool a des blancs qui l'empêcheront de brigrer le premier rôle. Il n'est pas le seul, puisque Manchester City et Chelsea ont laissé des plumes au cours de cette vingt-quatrième journée.

Le premier a été tenu en échec à Manchester par Tottenham Hotspurs, une équipe qui n'est pas un foudre de guerre cette saison alors que Manchester City paraissait tenir la fine forme.

**TERRASSE**  
Chelsea a été sèchement terrassé par un direct de Wolverhampton. Les « Wanderers » ont marqué trois buts sans en concéder un

seul à l'attaque des Londoniens. Derby County, vainqueur de Newcastle, reparait aux avant-postes. Toutefois, l'écart s'est creusé entre le duo Everton-Leeds et les poursuivants qui font figure de touristes. Liverpool est à sept points. Crystal Palace et Ipswich s'enfoncent: ils ont tous deux perdu sur leur terrain. Sunderland a également concédé une défaite devant Stoke City.

Alf Ramsey, avec une équipe expérimentale, a battu le Portugal à Wembley. L'équipe à la rose a surclassé son adversaire. Les tirs se sont égarés sur les montants et sur les fesses des Lusitaniens, qui s'étaient massés devant leur gardien. Résultat final: un maigre 1-0. Alf Ramsey a noté beaucoup de choses dans son petit carnet noir.

Gérald MATTHEY

# FRANCE Tandis que Saint-Etienne gagne un point sans jouer Lyon est dans une situation inexplicable

Le football français n'est peut-être pas de ceux qui collectionnent les grandes victoires internationales, mais en France, il est souvent possible de voir de beaux spectacles. Ainsi, dimanche dernier, tous les commentateurs présents à Bordeaux - Marseille (2-2) étaient unanimes: le spectacle a atteint les sommets. Les confrontations

entre ces deux grandes équipes sont toujours entourées d'une signification qui dépasse le cadre même du championnat. C'est un peu comme Lausanne - Servette, même si Marseille et Bordeaux sont séparés par plusieurs centaines de kilomètres et se baignent chacune dans un océan différent. Bordeaux, malgré son retard réhabilito-

re, se berçait encore d'illusions. Il avait acquis, voici trois semaines, le Danois Jensen. Depuis dimanche dernier, il s'est renforcé avec l'international français Rostagni, qui, jusqu'ici, jouait à Monaco. Un gros prix. Les spectateurs bordelais, malgré le demi-échec de leur équipe, applaudissent les vingt-deux grands acteurs de cette excellente parade. Ils virent des tirs acrobatiques et des arrêts qui ne l'étaient pas moins. Toute la gamme de ce ballet particulier qu'est le football y passait. Après six minutes déjà Joseph ouvrait la marque pour Marseille, au grand désarroi des Bordelais qui pourtant jouaient bien. C'est le Brésilien Ruitier qui égalisait, et Simon, une minute plus tard (dix-septième), donnait l'avantage aux Bordelais. Il restait quelques minutes à jouer lorsque Skoblar, l'idole marseillaise, par un truc d'une subtilité incroyable, égalisait. De son piédestal, Saint-Etienne assistait à cette scène, se disant que chaque point perdu par ses deux rivaux était un point gagné pour lui... Sans jouer, Saint-Etienne a donc amélioré sa situation.

### DES DRAMES

Les autres équipes se débattaient et attendent la coupe avec impatience; c'est leur dernier espoir. Mais, avant d'en arriver là, il y a encore des pleurs et des grimaces de dents. La « valse des entraîneurs » va bientôt commencer. Par exemple à Lyon, rien ne va plus. Les Lyonnais marquent des buts, mais ils en concèdent toujours davantage. Dimanche, à Nîmes, c'est par cinq buts à deux qu'ils ont perdu. Et pourtant, il y a dans la défense lyonnaise des noms qui font confiance: Chauveau, gardien titulaire de l'équipe de France; Baeza, arrière également titulaire; Popuhlar, qui joua la finale de la coupe du monde avec la Tchecoslovaquie; Ravanello, titulaire l'année dernière encore d'un poste d'arrière dans l'équipe de France junior. Prise séparément, chacune de ces individualités donne satisfaction. C'est l'addition qui ne joue pas! Heuressement pour les Lyonnais, il y a d'autres équipes qui ne se sentent guère mieux: Rennes, Red Star et Rouen. Les Rouennais jouent ce soir contre Arsenal, pour la coupe des villes de foire. Ils ont certainement d'autres soucis que cette foire-là!

Jean-Marie THEUBET

# ITALIE Les favoris aux premières places

Une seule surprise, mais de taille: la première défaite du chef de file et ceci à Palerme dont l'équipe, jusqu'alors, détenant la lanterne rouge! Le mal a, cependant, été atténué pour les Sardes puisque Fiorentina a été tenue en échec, sur son terrain, par Rome. Cela permet à Cagliari de conserver trois points d'avance sur les Toscans ainsi que sur l'inattendu Vicence, duo auquel est venu se joindre Inter, vingt-quatre heures plus tard, à la suite de sa victoire (1-0) sur Bari. Le match avait été ajourné en raison des chutes de neige tombées sur la capitale lombarde dimanche.

Peut-on en dire autant de Juventus, qui s'en est allée vaincre à Brescia (but d'Anastasi)? Attendons encore quelque peu. On constate, pourtant, que la formation du Piémont ne se trouve plus qu'à deux longueurs des mieux placés pour profiter d'une défaillance du chef de file. Puisque nous parlons du classement, nous relevons également qu'à trois journées de la conclusion du premier tour, les favoris se trouvent regroupés aux premières places d'où il sera difficile de les déloger.

### PAR DEUX

Naples possède l'une des plus faibles attaques de la péninsule: neuf buts en douze rencontres. Les deux tiers ont été l'œuvre d'Altafini. Ce dernier a, d'ailleurs, réussi, à Bologne, les deux buts qui ont permis à son équipe de faire un nouveau bond au classement. Un seul d'autant plus méritoire que les Napolitains furent contraints de se battre à dix de la demie-heure, à la suite de l'expulsion de Panzano. En Italie, deux buts sont souvent synonyme de victoire. Ce ne fut pourtant pas le cas à Florence, où Cappelli et Cappellini ripostèrent à des réussites d'Amarildo et Chiarrigi. Mais ce n'est pas le spectacle qui en aura souffert.

Ca.

# ALLEMAGNE Moenchengladbach champion d'automne très méritant

Avec sa magnifique victoire à Hambourg, Borussia Moenchengladbach se trouve être champion d'automne une journée avant la fin du premier tour, grâce aussi au fait que le champion en titre, Bayern Munich, n'a pu faire mieux, chez le néo-promu Rot-Weiss Oberhausen, qu'un match nul finalement très flatteur. La troupe de l'entraîneur Weissweiler est actuellement dans une forme parfaite et, pour peu qu'elle évite les blessures ou la maladie, elle peut envisager de conquérir ce titre qu'elle cherche depuis deux ou trois saisons. Avec des joueurs tels que Netzer, Laumen, Keppel, Sieloff et autres Vogts, elle en est capable. Les Muniocios de Bayern se sont fait dépasser par Cologne, au deuxième rang, car le club des Overath, Weber, Thielen et Lech a donné une leçon de football à Kaiserslautern en lui infligeant une correction qu'il n'avait plus subie depuis fort

longtemps. Le quatrième membre du quartet de tête continue d'être le grand club berlinois de Hertha. Les choses semblent décidément bien aller pour lui et la nouvelle victoire obtenue devant son public, face à Eintracht Braunschweig, devrait lui permettre de voir venir la fin de ce championnat avec plus de sérénité que l'année dernière.

### LE TORCHON BRULE

Dans deux clubs, le torchon brûle sérieusement ou a déjà fini de brûler. Il s'agit d'Altmannia Aix-la-Chapelle, vice-champion. Dans cette « baraque », plus rien ne marche et, samedi passé, à l'issue de la rencontre contre Werder Brême, plusieurs « fans » ont failli commettre des voies de fait contre le président du club. Quant à l'entraîneur, Stollenwerk, il sent que sa place est devenue très instable quand bien même il est peu probable qu'il soit le principal responsable de l'évolution catastrophique de sa troupe. L'autre club est celui de Hanovre. On se rappelle qu'il y a 18 mois, Tchaitkovski, qui entraînait alors Bayern Munich, avait été engagé par Hanovre avec un salaire brut de près de 20,000 marks par mois. A présent, à la suite des résultats moyens de ce club, peut-être aussi en relation avec le départ de Skoblar, Tchaitkovski vient d'être congédié sans délai et le rôle d'entraîneur ne semble pas être très agréable à Hanovre. Le remplaçant, au pied levé, est un entraîneur qui ne possède que la licence B, insuffisante pour le club de la ligue fédérale. Le changement dans la direction technique n'a, d'ailleurs, pas apporté immédiatement de fruits et il a fallu une contre-prestation manifeste de l'ailier d'Eintracht Frankfurt, Grabovski, pour que Hanovre réussisse le match nul.

Quant à Munich 1860, il n'a plus perdu depuis que « Bimbo » Binder a repris les choses en main. Toutefois, contre Duisbourg, les Muniocios auraient dû gagner largement, au cours de la première mi-temps déjà. Pour avoir gâché plusieurs occasions, ils durent se contenter de partager les points.

Carl-Heinz BRENNER

### CLASSEMENTS

France		Matches	Buts
J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. Saint-Etienne	16	13	3 0 52 17 29
2. Bordeaux	18	9	5 4 34 22 23
3. Marseille	17	7	6 4 28 19 20
4. Sedan/R.C.P.	17	7	6 5 26 24 20
5. Strasbourg	18	9	1 8 38 34 19
6. Sochaux	17	6	6 5 26 27 18
7. Nantes	16	7	3 6 28 24 17
8. Angoulême	17	5	7 5 26 24 17
9. Nîmes	18	7	3 8 36 29 17
10. Ajaccio	18	7	3 8 19 21 17
11. Metz	17	5	6 23 22 16
12. Angers	17	6	4 7 29 34 16
13. Valenciennes	18	6	4 8 19 27 16
14. Lyon	18	6	3 9 32 45 15
15. Bastia	18	6	2 10 29 34 14
16. Red Star Paris	16	4	5 7 21 31 13
17. Rouen	17	4	5 8 24 18 13
18. Rennes	18	3	6 9 27 50 12

### Angleterre

Angleterre		Matches	Buts
J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. Everton	23	17	3 3 44 22 37
2. Leeds	24	13	0 1 47 20 36
3. Liverpool	24	11	8 5 41 28 30
4. Manchester City	23	11	7 5 39 21 29
5. Derby	24	12	5 7 34 22 29
6. Wolverhampton	24	10	5 5 35 27 29
7. Chelsea	23	10	4 30 24 28
8. Coventry	23	10	6 7 29 24 28
9. Stoke	23	8	6 37 33 26
10. Manchester Utd	24	8	7 37 36 26
11. Arsenal	24	7	11 6 29 25 25
12. Tottenham	23	6	11 6 29 33 24
13. Nottingham For.	24	6	11 7 29 36 23
14. Newcastle	23	4	10 25 21 21
15. West Bromwich	23	7	5 11 27 30 19
16. Burnley	24	5	9 10 27 34 19
17. West Ham	23	6	6 11 26 33 18
18. Ipswich	24	5	7 12 24 38 17
19. Crystal Palace	23	3	9 11 21 39 15
20. Southampton	24	2	11 11 31 45 15
21. Sunderland	25	3	8 14 16 44 14
22. Sheffield Wedn.	23	3	5 15 19 43 11

### Allemagne

Allemagne		Matches	Buts
J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. Bor. Moenchgl.	16	11	3 2 34 12 25
2. Cologne	16	10	2 4 41 15 22
3. Bayern Munich	16	10	2 4 36 19 22
4. Hertha Berlin	16	9	4 25 17 21
5. Schalke 04	16	8	4 27 23 20
6. Borussia Dortmund	16	7	3 6 26 24 17
7. Stuttgart	16	7	3 6 33 32 17
8. Hambourg	16	6	4 6 28 25 16
9. Oberhausen	16	6	2 8 26 16 14
10. Essen	16	4	6 4 21 26 14
11. Eintr. Frankfurt	16	5	4 7 20 17 14
12. Duisbourg	16	4	6 6 19 26 14
13. Kaiserslautern	16	5	4 7 19 24 14
14. Hanovre	16	5	3 8 21 28 13
15. Eintr. Braunsch.	16	4	5 7 17 25 13
16. Werder Brême	16	3	6 7 17 24 12
17. Alem. Aix/Chap.	16	4	3 9 17 33 11
18. Munich 1860	16	3	3 10 13 29 9

### Italie

Italie		Matches	Buts
J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. Cagliari	12	7	4 1 13 5 18
2. Vicence	12	6	3 3 18 10 15
3. Inter	12	6	3 3 16 10 15
4. Fiorentina	12	6	3 3 15 13 15
5. Milan	12	5	4 3 12 8 14
6. Juventus	12	5	3 4 14 9 13
7. Verone	12	5	3 4 12 10 13
8. Naples	12	4	4 4 9 8 12
9. Turin	12	4	4 4 9 11 12
10. Rome	12	4	4 4 13 16 12
11. Bologne	12	3	7 3 11 11 11
12. Bari	12	3	5 4 10 11 11
13. Lazio	12	2	6 11 13 10 10
14. Sampdoria	12	1	6 5 7 12 8
15. Palerme	12	2	3 7 17 7 7
16. Brescia	12	1	4 7 6 16 7

# Opinions Pourquoi ne pas inverser l'ordre des matches lorsque les circonstances le permettent ?

## Les rencontres en retard ont très mauvaise presse

Le temps veut ça, l'heure est aux bilans. Le nôtre, celui du football, n'est pas folichon; il se complait dans la médiocrité, crevant d'insuffisances. Pour l'illumination, autant attendre Noël.

Le classement est, d'abord, boiteux et factieux: deux des équipes au programme non terminés sont, comme par hasard, l'une première, l'autre dernière! Ça saute tout, car, comme d'habitude, il ne sert à rien d'attribuer les points à l'avance; surtout pas aux deux équipes, comme on le fait généralement, car il n'y a pas quatre points en jeu!

### RÉGULARITÉ PAS GARANTIE

Les matches en retard ont toujours mauvaise presse, mais que dire de ceux, comme c'est présentement le cas, qui ne peuvent plus être joués dans le même tour? Lors du rattrapage, les conditions auront complètement changé, la régularité du championnat n'étant plus garantie. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas un, mais deux championnats, premier et deuxième tour n'ayant rien de commun.

L'entraîneur Roger Vonlanthen s'en est avisé plusieurs fois, ces derniers temps, reprenant une idée développée ici même, il y a une demi-douzaine d'années. Nous avions écrit, alors, que champion d'automne et champion de printemps, comme les derniers, devraient débattre du titre et de la relégation. Ce serait logique, car les clubs ne sont pas des marmottes, lesquelles, après le rouillon, se contentent de se secouer les puces et de revivre comme avant. Les clubs, pendant

ces deux mois et demi de léthargie, subissent une mue parfois très sensible. Dans ces conditions, rajouter des matches aux treize prescrits ne tient pas debout. Autant inverser l'ordre des rencontres et, dimanche prochain, par exemple, la Chaux-de-Fonds et Saint-Gall pourraient fort bien se déplacer à Bellinzona et à Zurich. Ils y passeraient de toute façon.

### TOUJOURS PLUS GROTESQUE

Les inconvénients d'un inverserment de lieux sont plus minces que le report à plus tard. Au reste, si ces parties devaient être jouées juste avant la reprise du premier mars, la chose serait encore plus grotesque, car il n'y aurait plus rien de semblable entre les conditions d'équipes entraînées par un tour complet et celles d'une reprise.

Il semble qu'en haut lieu, les matches en retard ne troublent aucun sommeil. On ne s'arrête qu'aux faits, non au climat spécial qu'ils engendrent. Il est anormal que, par un simple calcul mathématique, on sache très sûrement ce que victoire ou défaite signifie. Le besoin de points est une chose, chaque œuvrant pour les acquérir, mais un match n'est pas ce que dépenses musculaires. Les nerfs tiennent un rôle non négligeable et leur état est fonction de la connaissance des faits.

Un tireur de penalty n'est pas dans la même disposition s'il sait qu'il doit absolument réussir que s'il peut spéculer sur les résultats d'équipes proches au classement. La tranquillité d'esprit existe aussi pour les footballeurs.

A. EDELMANN-MONTY

# LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS

## Lausanne a adopté la tactique de la mule du pape

On ferme! Les stades seront déserts jusqu'au printemps. Les footballeurs viennent de recevoir leur fiche de démobilisation et ils mettront sans regrets leurs maillots au clou. Quant à ceux qui ont des matches en retard, ils rumineront leur vengeance jusqu'au printemps prochain. Mais venons aux règlements de comptes du dernier week-end.

### DANS UN MARAIS

Au Wankdorf, les Jeunes Garçons sont partis sur les chapeaux de roues mais c'était compter sans la tactique de Lausanne, qui, telle la mule du pape, garda quelques bons coups de pied pour la seconde mi-temps. Les Pingouins, malgré les encouragements de la galerie, n'ont pas réussi à se dégager du marais scellandais et les Genevois, pour leur part, ne préservèrent que la moitié de la pelouse des Charmilles contre la voracité d'un nuage de Sauterelles venues en droite ligne de

Zurich. Les Rhénans soufflèrent toutes les balles à leurs invités argoviens qui donnèrent, depuis quelque temps, des signes inquiétants de fatigue. Guère mieux lotis, les Mequex avaient affaire à trop forte partie, outre-Gothard; les mitraillettes Brenna et Luttrup tirent trop vite. A Zurich, le réveil de Martinelli suffit pour sonner le glas des Tessinois de la capitale; enfin, à la Schutzenwiese, à vaincre sans péril, les Lions triomphèrent sans gloire. Saint-Gall firent la marche en division supérieure; souhaitons que le long hiver lui porte conseil.

### DES VEDETTES

Le premier tour du championnat de L.N.A. s'est terminé par un feu d'artifice que Dimmeler et Luttrup saluèrent d'un magnifique coup de chapeau alors que 5 vedettes redoublèrent leurs applaudissements. Voici donc la liste des personnalités qui rehausseront de leur présence la

cérémonie de clôture de ces jeux d'automne et d'hiver:

- 3 buts: Dimmeler (Winterthour), Luttrup (Lugano).
- 1 but: Zappella (Lausanne), Kvcinsky (Young Boys), Balmer, Ruefli, Hauser, Ramseier (Bâle), Beichter, Meier (Wettingen), Winiger (Zurich), Châtelain (Winterthour), Signorelli (Grasshoppers), Pottier (Servette), Juillerat (Bienne), Richard, Jean-dupeux (La Chaux-de-Fonds).

Un tel plamarès ne pouvait que bousculer notre classement général. Grâce à son

coup de chapeau, Luttrup coiffe tous les marqueurs mais il est suivi de très près par une meute züricoise où s'insèrent son collègue Blettler. Nul doute que les hostilités reprendront au premier printemps avec un acharnement prometteur!

9 buts: Luttrup (Lugano).

8 buts: Konitzka (Winterthour), Blettler (Lugano), Kunzli (Zurich), Dimmeler (Winterthour).

7 buts: Hauser (Bâle), Vuilleumier (Lausanne), Pottier (Servette), Meier (Wettingen).

6 buts: Kerkhoffs (Lausanne), Heutschi (Servette), Beichter (Wettingen), Muller (Young Boys), Martinelli (Zurich).

# Une place au soleil pour les « sans grade »

## III<sup>e</sup> LIGUE FRIBOURGEOISE

Quarante-quatre équipes réparties en quatre groupes de onze partenaires prennent part, cette saison, aux championnats de III<sup>e</sup> ligue dans le canton de Fribourg. Innovation particulière à ce canton: il y aura, à la fin de la saison 1969-1970, deux premiers en III<sup>e</sup> ligue et même trois si le champion fribourgeois de cette III<sup>e</sup> ligue monte en catégorie supérieure. C'est dire si les meilleures équipes de chaque groupe mettent du cœur à l'ouvrage! Les deux équipes promues (éventuellement trois) et le champion fribourgeois de III<sup>e</sup> ligue seront désignés par une poule finale réunissant en un tour simple les quatre champions de groupes. D'autre part, huit équipes (deux par groupe) seront reléguées en IV<sup>e</sup> ligue.

La situation est extrêmement serrée dans le groupe I, où Attalens et Gumefens sont en tête avec 14 points pour 11 matches, devant Broc (13) et Sivriez (12). D'autres équipes, comme Romont et même Villaz-Saint-Pierre (un benjamin) ont aussi des chances. Dans le groupe II, Arconciel mène avec 17 points totalisés en 11 matches, devant Corninbeuf et Neyruz (10 matches et 13 points). Dans le groupe III, Courtepin, imbattu, mène nettement détaché: 11 matches et 21 points. Les premiers poursui-

vants, Cormondes et Guin B comptent six points de retard sur leur chef de file! Enfin dans le groupe IV, Cugy (11 et 19) n'a qu'un point d'avance sur Montagny et 3 sur l'ancien club de III<sup>e</sup> ligue, Vully.

Cinquante-quatre équipes en lice, cinq groupes dont un de dix équipes et les autres de onze. Deux équipes monteront en III<sup>e</sup> ligue. Le benjamin Genolier est en tête du groupe I (11 matches, 17 points) serré de près par Nyon (11 et 16), tandis qu'Aubonne joue les « outsiders » (10, 13). Villeneuve domine dans le groupe II (11, 18) devant Montreux II et Saint-Légier (11, 15 chacun). Dans le groupe III, la lutte pour le titre se circonscrit au duel entre Moudon (11, 18), déjà finaliste la saison dernière, et Echallens, qui mène avec 19 points obtenus en 11 matches. Situation très indécise dans le groupe IV, où Sainte-Croix (10, 15) n'a qu'une longueur d'avance sur le redoutable trio Cossonay, Yverdon III, Dammevoie. Enfin, dans le groupe V, c'est la lutte entre le chef de file Concordia A (11, 18), et son principal contradicteur, Bussigny (11, 17), précédemment en III<sup>e</sup> ligue. Mais il y a de robes-

### VAUD

tes trouble-fête: Chavannes-Epenex, Saint-Sulpice, Renens II.

### GENEVE

Trente équipes en trois groupes de dix. Un promu en fin de saison, Saint-Jean domine nettement le groupe I: il est même presque déjà hors de portée de ses plus coriaces poursuivants. En revanche, c'est la « bouteille à encre » dans le groupe II où Satigny a récemment pris le commandement (10, 15) mais ne s'est pas encore tout à fait assuré de l'avance sur Veyrier, Choulex et le benjamin Airo. A. Dans la troisième subdivision, la domination de Star Sécheron est presque aussi nette que celle de Saint-Jean dans le I.

### VALAIS

Vingt-deux équipes (comme chez les Neuchâtelois) réparties en deux subdivisions de onze. En Haut-Valais, Brigue a pris une sérieuse option sur le titre: 12 matches, 21 points, pas de défaite. Il doit encore compter avec les ambitions de Naters (11, 17). En Bas-Valais, Orsières (12, 18), paraît en tête cette saison, mais le néo-promu Leytron (11, 16) possède les mêmes chances que son chef de file.

Sr.

grand cognac

Bisquit

# ATTERRISSAGES SUR GLACIERS



**AERO TRANSPORT S. A.**  
aérodrome de Colombier  
TÉL. 61155

Vols taxis toutes destinations  
Vols alpins et de plaisance  
Avion-ambulance  
Transport de fret

au départ de Colombier  
Journées de ski  
Survol des Alpes avec collation sur un glacier

Colombier-Zanfleuron retour Fr. 120.—  
Colombier-Trient retour Fr. 135.—  
Autres destinations sur demande  
(Groupes de 7 personnes)

**OFFREZ UN BON DE VOL!**  
Valeur Fr. 50.—

Ces bons peuvent être obtenus :  
**AÉROTRANSPORT S.A.** tél. 6 11 55  
**MAGASIN CRETEGNY & CIE** tél. 5 69 21  
**ARTS MÉNAGERS**  
Fbg du Lac 43 — Neuchâtel

Dans la chaude ambiance

du restaurant **Des Halles**  
Veille de Noël : dîner aux chandelles.  
Noël à midi : un excellent menu.  
Noël au soir : relâche.  
Il est prudent de réserver ☎ 5 20 13

### Corne à la plante, peau dure, brûlures des pieds?

C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot Fr. 8.— s'obtient seulement chez  
F. Hilty, case postale, 8021 ZÜRICH  
Tél. (051) 23 94 23 - Chèque postal 80 - 42 503

### CADEAUX : Compas KERN

Etuis Graphos - Etuis Rotring pour le technicien



Perdu, samedi après-midi, dans un magasin,  
**un paquet** contenant un **pantalon et une blouse** de dame.  
Le rapporter contre récompense à  
Mme E. Pinesi, la Chapelle, 2046 Fontaines.



### Menu de Nouvel-An

Consommé Mârilène  
Pâté en croûte Maison  
ou  
Langouste Parisienne  
Roastbeef flambé  
Bouquetière de légumes  
Pommes Gouffrette  
Salade Mimosa  
Cassata Napolitaine

Réservez s.v.p. votre table.  
Tél. (032) 86 17 44

Le seul magasin du littoral neuchâtelois spécialisé en parfumerie



Concert 6 - Neuchâtel

- |                                      |   |                                   |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <b>A</b> lbret rden                  | <b>H</b> eim ermès  | <b>P</b> atou pierre Cardin iguet |
| <b>B</b> alenciaga almain            | <b>I</b> noui !   | <b>Q</b> uatre mille 711          |
| <b>C</b> ardin aron hanel heramy oty | <b>J</b> acques Fath ean d'Albret ean d'Estrées ean Patou | <b>R</b> aphaël Revillon icci     |
| <b>D</b> 'albret estrées ana ior     | <b>K</b> aloderma   | <b>S</b> t-Laurent                |
| <b>E</b> stée Lauder strérel strées  | <b>L</b> auder anvin e Galion enthéric 'Oréal ubin        | <b>U</b> nique !                  |
| <b>F</b> ath éraud                   | <b>M</b> illot olyneux                                    | <b>V</b> ivara                    |
| <b>G</b> alion ivenchy rès           | <b>N</b> ina Ricci  | <b>W</b> eil                      |
|                                      | <b>O</b> rlane réal                                       | <b>X</b> erès                     |
|                                      |   | <b>Y</b> ves St-Laurent           |
|                                      |   | <b>Z</b> ibeline                  |



Concert 6 - Neuchâtel

Le seul magasin du littoral neuchâtelois spécialisé en parfumerie

## Augmentation des intérêts sur obligations de caisse

**5 1/4 %** à 3 et 4 ans

**5 1/2 %** à 5 ans et plus



**BANQUE HYPOTHÉCAIRE ET COMMERCIALE SUISSE**  
Soleure — Neuchâtel — Genève — Zurich — Schaffhouse

LES MERCREDIS 10 et 17 DÉCEMBRE 1969

## Gros arrivages de POISSONS ET OISEAUX EXOTIQUES

une idée pour vos cadeaux !

**LE TROPIC**

Seyon 23 NEUCHATEL ☎ 5 32 73

### NOËL 1969

Deux disques de NOËL particulièrement réussis.

Ce sont des pièces d'orgue et de chant avec accompagnement d'orgue, enregistrées par M.M. Henri Bauer pasteur et Alfred Mitterhofer, organiste.  
En vente chez



Hug & Cie, musique, NEUCHÂTEL

Toute la gamme des nouveaux

**SKIS AUTHIER**  
**KNEISSL - HART**  
**ELAN JET**  
avec fixations de sécurité Fr. 160.—  
**JEAN JABERG**  
Saint-Blaise - Tél. 3 18 09



### Baux à loyer

en vente au bureau du journal

### COMPAGNIE DES CORDONNIERS ET TANNEURS

Les communiens de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui, remplissant les conditions requises, désirent se faire recevoir membres de cette honorable corporation, doivent s'inscrire jusqu'au vendredi 19 décembre 1969, à 17 heures, au bureau du secrétaire de la Compagnie, Me Jacques Wavre, notaire, hôtel DuPeyrou.

Pour Noël... plaisir d'offrir

## LA TOQUADE

Boutique-cadeaux

Grand choix de Colliers de perles belle qualité, fermoir argent de Fr. 20.— à 60.—

... et, si nécessaire, notre service et réparations après-vente gratuits.

Rue des Poteaux 6, NEUCHÂTEL - Tél. 4 15 72

## VOYAGES natural

SKIEURS !!!

NOUVEL - AN AUX MARÉCOTTES

Nos arrangements, inclus voyage

**4 jours Fr. 114.—**  
**5 jours Fr. 137.—**

Programme du voyage et inscriptions à l'agence de voyages

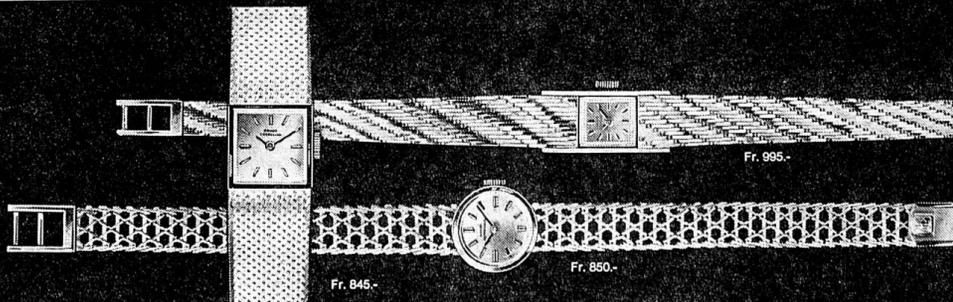
**NATURAL S. A.**

Saint-Honoré 2 - Neuchâtel - Tél. 4 28 28

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## PALLADIUM

HORLOGERIE - JOAILLERIE  
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL



RAVISSANTE, LARGE COLLECTION DE MONTRES A BRACELETS EN OR

**GIRARD-PERREGAUX**

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

Actualité suisse et romande

Le Conseil national dénonce les graves dangers de l'initiative Schwarzenbach

Comme nous l'annonçons en première page, le Conseil national a abordé hier le principal objet de son ordre du jour: le rapport du Conseil fédéral sur la « seconde initiative populaire contre l'emprise étrangère » - Initiative Schwarzenbach.

Les rapporteurs sont MM. Paul Buerki (rad-So) et Didier Wyler (soc-Tessin). Ils ont montré quelles graves conséquences économiques aurait l'adoption de l'initiative: le départ en masse des travailleurs étrangers entraînerait la fermeture de nombreuses entreprises, il en résulterait donc du chômage pour la main-d'œuvre suisse.

DES RÉDUCTIONS IMPENSABLES

300,000 étrangers devraient quitter la Suisse, mais tous les cantons ne seraient pas frappés de même manière. Le canton de Tessin devrait réduire son effectif de 95 %... Genève aurait en revanche un traitement de faveur, en raison de son « rôle culturel » notamment, a dit M. Schwarzenbach au sein de la commission. Pourquoi, dès lors, ne pas appliquer ce raisonnement au Tessin, qui a besoin de l'apport italien pour sa culture ?

Il n'est pas utopique de penser que les entreprises les plus intéressantes pour l'économie nationale émigreraient à l'étranger.

L'initiative est en flagrante contradiction avec notre passé de tolérance. Comment peut-on écarter les propos racistes des initiatives ? Ils trahissent l'esprit helvétique en réveillant de mauvais sentiments.

La commission, expose encore M. Wyler, estime avec le Conseil fédéral qu'il n'est pas nécessaire de présenter un contre-projet.

Des mesures efficaces peuvent être prises sur le plan législatif.

L'OFIAMT a présenté un nouveau projet de stabilisation, ce qui témoigne de la volonté des autorités de résoudre le problème. Il faudrait aussi appliquer une politique plus positive en matière d'assimilation et de naturalisation.

En conclusion, la commission recommande de rejeter purement et simplement l'initiative Schwarzenbach.

LA PAROLE A M. SCHWARZENBACH

Le président donne alors la parole à M. James Schwarzenbach. L'initiative est elle comme on le dit, contraire aux efforts d'unification de l'Europe ? Oui, dans la mesure où elle est contraire aux tendances centralisatrices. La Suisse fédéraliste est un modèle pour l'Europe, elle doit le rester. Et l'orateur de citer « un livre de la défense civile », qui énumère les vertus de la Suisse démocratique.

Le Conseil fédéral lui-même a souvent signalé le danger de la « surpopulation ». Or ce problème n'est toujours pas résolu. Le Conseil fédéral joue avec le feu, il trompe l'opinion publique. Les propositions de l'OFIAMT sont insuffisantes, elles sont une simple manœuvre pour faire échouer l'initiative.

Cette dernière, précise M. Schwarzenbach, vise surtout à diminuer les tensions dans les grandes agglomérations, sans porter préjudice aux cantons dont le développement économique est en retard.

M. Schwarzenbach conclut en invitant le Conseil à appuyer l'initiative, à ne pas

sous-estimer l'importance de ses 70,000 signataires.

Pour le débat général, 27 orateurs sont inscrits. On entend d'abord les porte-parole des groupes.

M. Schlumpf (dém) combat l'initiative en disant que la Suisse a besoin d'habités « sur mesure ». Or ce que propose M. Schwarzenbach, c'est de la « mauvaise confection ». M. Trottmann (CCS-Argovie) préconise des mesures d'assimilation, surtout pour les enfants d'étrangers nés en Suisse.

Un contre-projet n'est pas nécessaire, les mesures législatives actuelles suffisent. M. Bieri (rad-Zh) cite une lettre du conseiller fédéral Brugger qui, en sa qualité de directeur de l'économie du canton de Zurich, montre que l'initiative aurait des conséquences très graves. Même pour les petites entreprises, notamment du secteur textile.

En soulevant les passions xénophobes, l'initiative va nuire à l'image de la Suisse à l'étranger. Pour M. Augsburger (Pab), le rapport du Conseil fédéral est « lucide et complet », tandis que l'initiative a des graves lacunes. M. Vincent (Pdt-Ge) dénonce, dans cette affaire, la « responsabilité patronale » de nombreuses entreprises.

Il accorde leur personnel pour gagner davantage, au lieu de rationaliser. Quant à M. Schwarzenbach, il retourne au Moyen âge. « Mère l'onde Tom dans sa cave, avait sa femme et ses enfants... » s'exclame M. Vincent. Un autre député met aussi l'accent sur la responsabilité patronale. L'orateur pense qu'au moment de la votation (le 7 juin 1970), le peuple se laissera aussi influencer par les contre-propositions du gouvernement. Des promesses ne suffiront pas. M. Vontol fait savoir que le groupe indépendant, lui aussi rejette l'initiative.

REPERCUSSIONS A L'ETRANGER

Il signale que les Suisses de l'étranger risquent de subir les répercussions de cette initiative. Quant aux propositions de l'OFIAMT, elle ne constituent pas encore l'« œuf de Colomb » que l'on pourrait efficacement opposer aux idées de M. Schwarzenbach.

Enfin, M. Deonna (lib - GE) apporte lui

aussi l'adhésion de son groupe aux conclusions du Conseil fédéral.

L'influence étrangère se manifeste davantage par la presse à sensation, par la télévision que par une forte proportion d'étrangers. Du reste, combien d'entre nous peuvent se « vanter » de n'avoir aucun étranger dans ses ancêtres ? Quant aux conséquences économiques, inutile de s'y attarder puisque M. Schwarzenbach avoue ne rien comprendre aux questions économiques.

En fin de matinée, on entend encore une série d'orateurs dont M. Sandoz (soc-Ne), qui qualifie le texte de l'initiative de mal conçu, affligeant, médiocre, émanant d'un esprit cynique et fanatique.

(Suite des débats aujourd'hui).

Nouvelle affaire d'espionnage

L'inculpé, un Allemand, s'est confié aux autorités

BERNE (ATS). — Des organes des services de renseignements de la République démocratique allemande ont invité un ressortissant allemand vivant en Suisse à leur rendre visite à Berlin-Est. A cette occasion, le visiteur fut engagé comme agent pour le service secret de l'Allemagne de l'Est.

Il a été chargé de différentes missions de renseignements, en partie d'intérêt militaire, au préjudice de la République fédérale allemande et de la Suisse. C'est ce qu'on apprend par un communiqué du département fédéral de justice et police.

QUEL JEU ?

L'acceptation des missions dirigées contre la Suisse correspond objectivement aux infractions visées aux articles 272, 273 et 274 CP (service de renseignements politiques, économiques et

militaires). Toutefois, plutôt que de passer à l'exécution, l'inculpé a préféré se confier aux autorités suisses. Il est, d'ailleurs, possible qu'il n'ait d'emblée pas eu l'intention de se livrer, au détriment de la Suisse, aux activités dont les services étrangers en cause désiraient le charger. L'élément subjectif des infractions rappelées ne paraît donc pas réalisé. C'est pourquoi le procureur général de la Confédération a décidé de suspendre l'enquête de police judiciaire.

L'inculpé, toutefois, a noué en Suisse des contacts secrets avec un autre pays communiste, ce qu'il a tout d'abord caché aux autorités helvétiques. Ce comportement, sujet à caution, justifie une expulsion et une interdiction d'entrer en Suisse de la part de la police des étrangers, conclut le département de justice et police dans son communiqué.

Innovation dans le domaine de l'instruction militaire

BERNE (ATS). — La nouvelle organisation du service territorial, celle, imminente, des troupes sanitaires ainsi que la constitution de formations de troupe ont nécessité une adaptation de diverses prescriptions concernant l'instruction. Aussi le Conseil fédéral a-t-il modifié les actes législatifs suivants :

Arrêté du 10 janvier 1962 concernant les services d'instruction des complémentaires.

— La constitution du parc d'aviation et de défense contre avions 35 le 1er janvier 1969 a été complétée par une nouvelle catégorie du service complémentaire: le service d'aviation. Celui-ci comprend les agents du service des aérodromes militaires et les spécialistes du matériel d'aviation qui sont astreints au service complémentaire. La nouvelle disposition règle leurs obligations en matière de cours.

En vertu de la nouvelle organisation du service territorial, qui entre en vigueur le

1er janvier 1970, les complémentaires exerçant des fonctions d'officier des nouvelles compagnies d'état-major des places de mobilisation participent aux exercices de ces places.

Arrêté du 28 décembre 1962 concernant la formation des sous-officiers et des lieutenants. — La nouvelle organisation des troupes sanitaires, effective dès le 1er janvier 1970, nécessite une augmentation du nombre des officiers dans ces troupes.

A l'avenir, elles comprendront des officiers sanitaires (médecins, dentistes, pharmaciens et biologistes) ainsi que d'autres officiers de troupe.

Ordonnance du 2 décembre 1963 concernant l'accomplissement du service d'instruction. — Jusqu'ici, seuls les jours de service accomplis dans des concours à skis étaient imputés en partie ou entièrement sur la durée des services réglementaires des participants, alors que les cours préparatoi-

res de l'armée en vue de compétitions internationales de sport militaire n'étaient pas mis en compte. Les bases légales faisant défaut dans ce domaine, le groupement de l'instruction décidait dans chaque cas de cette imputation des services d'entraînement. Ces bases sont maintenant établies et les services seront mis en compte pour toutes les activités sportives militaires.

Arrêté du 2 décembre 1963 concernant les cours de répétition de la formation de complément et les cours de landsturm. — Par suite de la constitution, dès le 1er janvier 1970, d'états-majors et de compagnies d'état-major des places de mobilisation, les nouvelles dispositions fixent les services que devront accomplir les militaires de ces formations, ainsi que de ceux qui y sont détachés momentanément.

Instruction militaire. — Chaque année, les officiers pourront être appelés à faire 20 jours de service au plus, les sous-officiers, appointés et soldats 10 jours au plus. Ceux qui sont détachés, pourront être appelés chaque année pour trois jours au plus aux exercices de mobilisation.

Arrêté du 9 décembre 1968 concernant les services d'instruction pour officiers. — Les états-majors des régiments de forteresse disposeront à l'avenir d'un officier du grade de major pour les tâches d'infanterie. Ce dernier devra faire l'école centrale 2 a comme service d'avancement.

Les chefs du service des transmissions des états-majors des brigades de combat auront dorénavant le grade de lieutenant-colonel et feront l'école centrale 3a. Cette même école sera aussi suivie comme service d'avancement par les chefs du service des transmissions.

Les commandants des nouveaux régiments de protection aérienne feront aussi l'école centrale 3a. Ils suivront, en outre, avec leurs aides de commandement, les cours tactiques 1 et 2 des troupes de protection aérienne.

Certains chefs des services du soutien des brigades de combat pourront accéder au grade de lieutenant-colonel et feront cet effet l'école centrale 3 c.

ÉCOLES CENTRALES ET COURS D'ÉTAT-MAJOR

Pour renforcer la collaboration, les écoles centrales 3 c seront combinées à l'avenir avec les cours d'état-major général 2 b. Les officiers d'état-major général n'auront ainsi plus à faire cette école centrale.

Dans la nouvelle organisation du service territorial, les états-majors et compagnies d'état-major des places de mobilisation seront indépendants du point de vue de l'organisation et dirigeront leurs exercices techniques. Comme ces formations continueront à travailler avec le service territorial, leurs officiers prendront part aux exercices pour transports territoriaux. Le nombre des participants aux exercices des états-majors des zones territoriales pourra comprendre aussi, selon les besoins, des commandants et des aides du commandement de corps de troupes de ces zones, notamment des officiers des formations de protection aérienne. Dans l'intention de raffermir la collaboration, le nombre des participants aux exercices des états-majors des arrondissements et régions territoriales pourra aussi être élargi.

Classification des voitures légères servant au transport

BERNE (ATS). — L'entrée en vigueur de l'ordonnance du 27 août 1969 sur la construction et l'équipement des véhicules routiers (OGE) a eu pour conséquence de supprimer la catégorie des véhicules pour transports mixtes légers servant au transport de personnes ou de choses. Il s'est révélé que ces véhicules sont admis, suivant les cantons, comme voitures de tourisme ou comme voitures de livraison. En vue de rendre uniforme l'immatriculation des véhicules le département fédéral de justice et police a décidé ce qui suit, vu l'article 34, 1er alinéa OGE :

Les voitures automobiles légères répondant à l'ancienne définition des véhicules pour transports mixtes, c'est-à-dire les voitures automobiles légers servant au transport de personnes ou de choses, sans modification de la construction intérieure, doivent être immatriculées comme voitures de tourisme si elles comptent neuf places assises au plus, conducteur compris, et comme minibus si elles peuvent transporter plus de neuf personnes, chauffeur compris.

Dans le permis de circulation, on inscrira aussi bien le nombre de places que la charge utile. Il est loisible aux cantons d'inscrire sous la rubrique « annotations cantonales », page 2 du permis de circulation, la mention « véhicule pour transports mixtes ».

Révision de la Banque nationale: le Conseil des Etats a rejeté l'entrée en matière du projet

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a rejeté par 31 voix contre une l'entrée en matière du projet de révision de la loi sur la Banque nationale suisse et accepté un projet de loi sur la garantie contre les risques de l'investissement par 30 voix sans opposition ainsi que l'arrêté fixant le maximum de la garantie par 29 voix sans opposition.

Le projet gouvernemental concernant la révision de la loi sur la Banque nationale, dont l'entrée en matière avait été rejetée par le Conseil national en octobre dernier, devait accorder la compétence à la Banque nationale d'exiger la constitution d'avoirs minimaux, de limiter l'accroissement des crédits et de surveiller les émissions.

Tout comme le Conseil national, la Chambre haute a estimé qu'il fallait faire confiance à la convention signée entre la Banque nationale et les banques dans ces différents domaines.

Vers l'installation obligatoire des tachygraphes dans les taxis

BERNE (ATS). — Selon l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers, les voitures automobiles légères qui servent au transport professionnel de personnes et notamment les taxis, doivent être équipés d'un tachygraphe, destiné à contrôler la durée du travail et du repos et à élucider les causes d'accidents.

C'est ce que déclare, dans un communiqué, le département de justice et police, qui ajoute, d'autre part, que deux échantillons sont prévus pour le montage de ces appareils, soit le 1er janvier 1970 pour les véhicules nouvellement mis en circulation à partir de cette date et le 1er janvier 1971 pour les véhicules déjà en circulation. Cette réglementation concerne avant tout les taxis urbains, qui étaient dispensés du tachygraphe jusqu'ici en vertu de prescriptions spéciales établies par certaines municipalités.

A la demande des propriétaires de taxis, le département de justice et police a décidé que les taxis mis en circulation pour la première fois en 1970, devront être équipés d'un tachygraphe à partir du 1er janvier 1971, comme c'est le cas pour les véhicules déjà en circulation. Les entreprises de taxis éviteront ainsi les difficultés administratives créées par l'emploi simultané de taxis munis et non munis d'un tachygraphe.

Les propriétaires de taxis sont priés de

Quant au projet de loi sur la garantie contre les risques de l'investissement, il a pour but d'encourager les investissements privés dans les pays en voie de développement. Il garantit des investissements pour un total maximum de 500 millions. Les risques sont couverts pour une durée de 15 ans au maximum à raison de 70 pour cent, ce qui représente une garantie de 40 à 50 millions de francs par an pour la Confédération.

APPEL DE M. CELIO POUR LIMITER LES DÉPENSES

Abordant le problème de l'inflation, M. Celio a réitéré son appel lancé lors de l'examen du budget 1970 en demandant aux particuliers de limiter leurs dépenses. « Nous comptons sur tous les milieux de la population et les invitations à faire preuve d'un « self-control » afin d'éviter une détérioration de la situation », a ajouté M. Celio.

faire installer les tachygraphes en temps voulu par une station de montage reconnue.

La neige: 10 à 30 cm en une nuit

ZURICH (ATS). — De fortes chutes de neige sont tombées dans la nuit de lundi à mardi sur le Jura, en Suisse centrale, dans la vallée de la Reuss, dans l'Oberland bernois et dans la vallée du Rhône.

Selon l'institut de météorologie de Kloten, la couche de neige a atteint entre 20 et 30 centimètres dans le Jura, en Suisse centrale, dans l'Oberland bernois et la vallée du Rhône. A Andermatt, 27 cm de neige sont tombés, 20 au Saint-Gothard, 10 à Coire, 12 à Arona, 5 en Engadine et 9 au San-Bernardino.

Le trafic n'a pratiquement pas été perturbé à l'aéroport de Kloten. La neige tombée sur les pistes a pu être débarrassée très rapidement. Les CFF ont, quant à eux, enregistré quelques retards.

Winterthour: avertissement de la police fédérale à Me Vergès

WINTERTHOUR (ATS). — Mardi matin, un policier est venu chercher Me Vergès dans la salle d'audience du tribunal de Winterthour et l'a prié de se rendre avec lui à un des postes de police de Winterthour. Là, un commissaire de police lui a présenté une notification de la police fédérale.

« Les autorités fédérales vous ont accordé un sauf-conduit pour venir assister en qualité d'observateur au procès des agresseurs de Kloten, qui se déroule actuellement à Winterthour. Cette autorisation ne vous confère pas le droit de vous immiscer politiquement dans une affaire qui concerne la Suisse et de notre pays, comme vous l'avez fait (...) à la fin de la semaine dernière. A cet effet, nous sommes chargés de vous aviser que, pendant la durée de votre séjour en Suisse, il vous est interdit de déployer une quelconque activité politique et que si vous ne vous conformez pas à cette mise en garde, le sauf-conduit qui vous a été délivré pourrait vous être retiré... »

ACCUSATIONS

Dans sa réponse, Me Vergès déclare: « Encore une fois (...) je constate qu'en Suisse l'interprétation de la police prévaut sur celle des diplomates. » Il ajoute que l'ambassadeur suisse à Alger lui avait fait savoir que son statut au procès dépendait uniquement des autorités judiciaires. Me Vergès de poursuivre: « Je constate sans surprise aujourd'hui que ce sont les autorités de police qui me fixent un statut de muet. En ce qui concerne les caractères exclusivement suisses de l'affaire soumise à l'examen du tribunal, je vous réponds que c'est là une interprétation que la nationalité même des protagonistes dément. Quand la Suisse laisse transiter sur son sol des armées allemandes destinées à tuer des Palestiniens, il ne s'agit pas d'un problème exclusivement suisse, sauf pour le profit financier de l'opération. »

Dans sa réponse, Me Vergès déclare encore: « Me condamnant au silence, dans la salle d'audience, les autorités de police en Suisse entendent également me condamner au silence à l'extérieur de la salle. Croient-elles par là empêcher que je que

j'avais à dire avant la fin du procès sur les activités de M. Rahamin en Suisse, soit dit, que l'histoire de sa serviette détournée pendant 24 heures par les services

de police et rendue sans procès-verbal parce qu'il s'y trouvait des documents concernant une féroce puissance ne soit pas dénoncée ? »

SUITE La parole à la défense

Me Huber analyse ensuite le comportement de chaque inculpé pendant l'attentat. Amena Dabhor a été envoyée à Kloten pour mettre en évidence le rôle de la femme palestinienne, qui lutte au côté des hommes dans le combat de libération. Elle avait reçu la mission de placer une charge d'explosifs près de la roue avant de l'avion, mais, par chance, n'est pas parvenue à exécuter cet ordre. Durant toute l'action, elle s'est cantonnée dans un rôle passif.

Heiga et Yousef, de leur côté, ont joué un rôle à peu près identique. Pour, en quelque sorte, désamorcer l'accusation, l'avocat a, d'autre part, évoqué les conditions de vie qui ont été celles de ses clients. Dès leur enfance, ils n'ont connu que maladies, privations et terreur. On les a chassés de leur patrie. Comme l'a déclaré Amena Dabhor, ils se considèrent

tous comme appartenant à un peuple sans honneur qui n'a plus de patrie.

Me BRUNSCHWIG ENTRE EN SCENE

L'audience du matin est ensuite occupée par la plaidoirie de Me Brunschwig, défenseur de l'agent israélien de sécurité, Mordehai Rahamin. L'avocat, comme il était prévu, plaide la thèse de la légitime défense. Selon lui, il ne fait pas de doute que Mehzen était armé lorsqu'il fut abattu par son client.

Après avoir fait un historique, destiné à contrebattre les arguments présentés peu avant par Me Huber, défenseur des inculpés palestiniens, Me Brunschwig s'en prend au témoin et trouve des termes particulièrement sévères pour les policiers Strub et Jaeger.

Il déclare notamment que Strub a joué un rôle qui lui a été dicté. Ses contradictions sont telles que ses déclarations doivent être écartées.

M. REHBERG CRITIQUE

Le témoignage Strub a « fasciné » le juge d'instruction, poursuit Me Brunschwig. Il souligne que M. Rehberg a donné une interview à un journal, le 19 février 1968, dans laquelle il déclarait déjà que Mehzen était désarmé au moment où il a été touché par les balles de Rahamin, alors même que les facteurs qui devaient faire aboutir à cette conclusion n'apparaissent que par la suite. Il est clair, selon l'avocat, que non seulement Strub, mais également d'autres témoins ayant assisté à la scène de la fusillade, ont varié dans leurs déclarations.

Les bandits de la poste de Bannwil appréhendés

AARWANGEN (ATS). — Les auteurs de l'attaque à main armée perpétrée vendredi dernier, contre l'employée du guichet de la poste de Bannwil (Berne) ont pu être appréhendés: ils s'agit d'un Allemand et de deux Italiens, qui sont maintenant, sous les verrous.

Le juge d'instruction d'Aarwangen, dans le canton de Berne, a déclaré, dans un communiqué, que l'appréhension de cette affaire a été rendue possible grâce à l'action conjointe des forces de police cantonales de Berne et de Soleure.

Au cours de cette attaque à main armée, l'un des agresseurs a tenu l'employée du guichet sous la menace de son arme à feu, tandis que l'autre la ligotait. Le butin des malfaiteurs s'est monté à près de 8000 francs, en rouleaux de pièces de monnaie et en billets.

L'ennemi juré des skieurs sera interné

GOLDINGEN (SG) (ATS). — Un cafetier d'Hinterholdingen (SG), M. Otto Hurlimann, a creusé un trou de 10 m de long sur la piste de l'Atzmaennig. On n'eût heureusement aucun incident grave à déplorer: seul un skieur brisa l'un de ses skis. Plus tard, il répandit, de la terre, des pierres et des cendres sur la piste.

L'irascible individu avait déjà auparavant tiré des coups de feu contre les employés du téléski. Comme il avait reconnu le caractère répréhensible de son acte, il avait été libéré provisoirement. Son nouvel acte a déterminé son internement dans un hôpital psychiatrique.

VALAIS Demi-tarif dans tous les cinémas pour les handicapés et les personnes âgées

(c) Bonne nouvelle pour tous les handicapés et personnes âgées du canton: ceux-ci, en effet, pourront dès le 1er janvier prochain aller voir tous les films du canton en payant demi-tarif pratiquement. Ils paieront, quelle que soit la place choisie, un billet à prix fixe de 2 fr. 50.

Cette heureuse initiative a été prise sur le plan suisse par les propriétaires de salles tant en Suisse romande qu'en Suisse allemande. On en est actuellement au stade des modalités.

Le Valais a décidé d'accorder cette faveur dès l'an prochain. Mardi à Sion, une conférence de presse a été donnée à ce sujet par MM. Darbellay, Walzer et autres responsables du groupement des cinémas du Valais. Assistaient également à cette conférence MM. Emery, juge cantonal et Ferraudin, chef de service à l'Etat, tous deux membres de la commission cantonale de censure. Ce que l'on veut c'est favoriser l'accès au cinéma aux personnes âgées et aux handicapés, qui bien souvent ont de la peine à résoudre le problème des loisirs.

Un bureau spécial, suivant les com-

VALAIS

AVALANCHES: UN MORT

(c) Plusieurs avalanches se sont produites mardi en Valais. On signale diverses routes coupées notamment celle qui relie la plaine du Rhône à la station ferroviaire de Goppenstein à l'entrée du tunnel du Lötschberg. L'avalanche la plus grave cependant s'est produite à Zermatt. Un chef de piste, M. Joseph Locher, 34 ans, célibataire, paya de sa vie son imprudence.

Alors que les pistes du Furgg étaient fermées, le malheureux entrepreneur néanmoins une descente. Il fut emporté alors par une avalanche qui s'étendait sur plus de 40 mètres. Ses camarades donnèrent l'alerte. La garde aérienne suisse de sauvetage envoya sur place un hélicoptère d'Air-Zermatt. Les secours furent extrêmement rapides mais tout fut vain. Lorsqu'on découvrit M. Locher, une demi-heure après l'accident, il avait déjà cessé de vivre. On pratiqua la respiration artificielle mais ce fut peine inutile. Son corps a été descendu par la voie des airs jusqu'à la station.

Trente fromageries vont se grouper

(c) Une trentaine de fromageries et coopératives d'alpages du district de Conches dans le Haut-Valais vont s'associer pour construire avec l'aide de l'Union valaisanne des producteurs de lait et l'Association des paysans du Haut-Valais une grande fromagerie. On prévoit un débit de lait de 2 millions de litres pour les mois d'hiver et 0,8 million en été. Les travaux de construction commenceront le printemps prochain. L'exploitation est prévue pour 1971.

\* Le comité de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse (FCOM) a proposé, lors de sa dernière séance et à l'initiative du congrès 1970, le secrétariat central en fonction et vice-président, M. Franz Heim, en tant que nouveau président de la fédération.

VAUD

GROS VOL DANS UNE BIJOUTERIE DE NYON

(c) Mardi vers 3 h 40, des cambrioleurs ont enfoncé à l'aide d'une massette, qui a été retrouvée sur place, la vitrine d'un commerce d'horlogerie-bijouterie de la rue Saint-Jean à Nyon. Bien que le signal d'alarme ait parfaitement fonctionné à la gendarmerie, la police communale et chez les propriétaires du magasin, les malfaiteurs eurent tout de même le temps de s'emparer de deux colliers de valeur, de

SUITE ACCIDENT

Une voiture qui venait de Zurich et roulait sur la route verglacée s'est mise soudain à déraper et a été portée sur le côté gauche de la chaussée, où elle a frotté légèrement un véhicule qui roulait en sens inverse, ce qui la fit tourner sur elle-même. L'arrière de la voiture entra alors en violente collision avec l'auto conduite par M. Weiss, qui roulait également en sens inverse et prit immédiatement feu.

M. Walter Wirth fut éjecté de sa voiture et grièvement blessé. Les deux personnes qui l'accompagnaient, sa fille Erika ainsi que l'ami de cette dernière, furent brûlés vifs. M. Walter Wirth ainsi que le conducteur de la voiture qui provoqua l'accident furent immédiatement transportés à l'hôpital de Winterthour. M. Wirth devait y rendre peu après le dernier soupir.

Les pompiers de Lindau furent appelés sur place. La voiture de M. Wirth a été complètement incendiée. Quant à l'autre véhicule, il est très endommagé.

Les témoins éventuels de cet accident sont instamment priés de s'adresser la police cantonale de Zurich ou au poste de police le plus proche.

Trente fromageries vont se grouper

(c) Une trentaine de fromageries et coopératives d'alpages du district de Conches dans le Haut-Valais vont s'associer pour construire avec l'aide de l'Union valaisanne des producteurs de lait et l'Association des paysans du Haut-Valais une grande fromagerie. On prévoit un débit de lait de 2 millions de litres pour les mois d'hiver et 0,8 million en été. Les travaux de construction commenceront le printemps prochain. L'exploitation est prévue pour 1971.

RESTAURANT CITY NEUCHÂTEL

Une nouveauté: Le jambon dans une croûte arrosé de sauce au madère... et tous les gourmets se retrouvent au restaurant City. Place Piaget — Tél. 5 54 12

PALLADIUM 10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL. JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE ouvert de 12 à 13 h 30

RESTAURANT CITY NEUCHÂTEL. Une nouveauté: Le jambon dans une croûte arrosé de sauce au madère... et tous les gourmets se retrouvent au restaurant City. Place Piaget — Tél. 5 54 12

